

# L'Observateur <sup>ocde</sup>

Peter Sutherland  
et le commerce

N° 219 - décembre 1999

Centre de Documentation et d'Information  
Centre de Documentation et d'Information - Consultation en Salle de Réf.

L'Observateur de l'OCDE  
No 219 (Déc. 1999)  
I-22/73 P (F) 2

Date: 2000-01-25

SALLE DE LECTURE

Creation d'emplois  
en Allemagne



## Japon : à l'aube d'une nouvelle croissance ?



9 770304 339007

FF39 SEU7 DM12 E4 ¥900

Focus • Seattle : le cycle du millénaire • Focus

**LES FORCES DE CHANGEMENT QUI  
CONVERGENT EN CETTE FIN DE  
XXe SIÈCLE JETTERONT LES BASES  
D'UN ESSOR ÉCONOMIQUE DURABLE.**

**COMMENT LIBÉRER CES FORCES  
DYNAMIQUES QUI AMÉLIORERONT  
LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE  
ET SOCIALE D'AUJOURD'HUI...**

**ET ÉVALUER LA PROBABILITÉ D'UN  
NOUVEL ESSOR ÉCONOMIQUE AU  
COURS DU XXIE SIÈCLE.**



ISBN 92-64-27029-9  
FF140 US\$24

**Pour en faire une réalité, lire:  
L'économie mondiale de  
DEMAIN**

Vers un essor durable ?

**DISPONIBLE AUPRÈS DE LA LIBRAIRIE EN LIGNE DE L'OCDE : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)**

**Courrier des lecteurs :**

biotechnologies, Irlande 2

**Éditorial: Se mondialiser ou se fossiliser !**

Donald J. Johnston 3

**OCDE en bref**

Perspectives économiques, chômage, OMC, Forum 2000, OGM et ONG 5

**ÉCONOMIE**

L'économie japonaise : les premiers rayons de soleil ?  
Peter Jarrett 9

Quand les Allemands travaillent contre le chômage  
Eckhard Wurzel 14

Emploi aux Pays-Bas : un expérience atypique 18

Le boom des services stratégiques aux entreprises,  
Marian Murphy 19

**• FOCUS •  
Le cycle du millénaire**

Pas de répit après Seattle ?  
Arne Rodin 23

Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain  
Peter D. Sutherland 25

Agriculture : quelques faits essentiels  
Carmel Hill 29

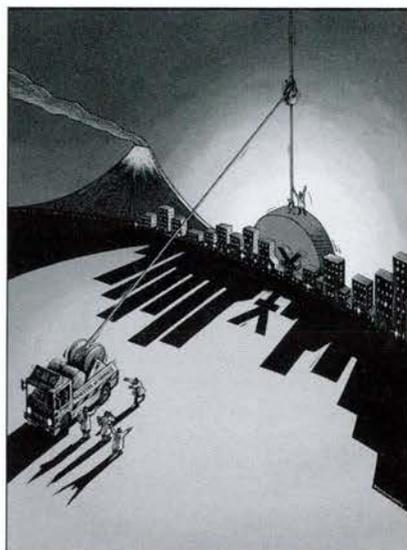
Un cycle pour le développement  
Jean-Marie Metzger 30

Comprendre les négociations commerciales multilatérales 32

**SOCIÉTÉ**

Immigration clandestine et marché du travail  
Georges Tapinos 33

Où travaillent les clandestins ?  
Jean-Pierre Garson 37



Au pays du Soleil levant, une lueur d'espoir semble poindre à l'horizon. L'économie japonaise serait-elle à l'aube d'une véritable reprise pour l'an 2000, ou bien les signes sont-ils trompeurs ?

David Rooney

**DÉVELOPPEMENT**

Laide au Sahel sur sables mouvants  
Jean-David Naudet 40

**SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

R-D, mondialisation et pouvoirs publics 47

**OECD.ORG**

Forum du commerce électronique 49

Sécurité du commerce électronique 50

Les biotechnologies en ligne 51

Les biotechnologies à l'OCDE 52

Espace anticorruption 54

Programme des conférences 55

**LIVRES**

Nouvelles publications 57

**BANQUE DE DONNÉES**

Indicateurs économiques et sociaux 58



## L'Observateur<sup>ocde</sup>

© OCDE 1999

Le numéro :  
39FF – 7\$EU – 12DM – 4€ – 900Y

Abonnement :  
195FF – 35\$EU – 59DM – 19€ – 4 500Y  
ISSN 0304-3398

Tel. : +33 (0) 1 45 24 82 00  
Télécopie : +33 (0) 1 45 24 18 15  
sales@oecd.org

Créé en 1962  
Publié en français et en anglais  
par l'Organisation de coopération  
et de développement économiques

Les éditions de l'OCDE  
2 rue André-Pascal  
75775 Paris, cedex 16, France

Observer@oecd.org  
www.oecd.org

RÉDACTEUR EN CHEF :  
Rory Clarke

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :  
Lamia Kamal-Chaoui

MISE EN PAGES :  
Nadine N'diaye-Robinson et Préresse

VERSION INTERNET :  
Nadine N'diaye-Robinson

ASSISTANTE :  
Rosemary Chas

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :  
Silvia Thompson

MARKETING :  
Toby Green, Carol Thornton

LOGO ET CONCEPTION GRAPHIQUE :  
Café Crème

IMPRESSION :  
OCDE Boulogne

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles des articles de *L'Observateur* de l'OCDE doivent être adressées au chef des éditions de l'OCDE :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris cedex 16, France.

Les articles reproduits ou traduits doivent être accompagnés de la mention «Reproduit (ou traduit) de *L'Observateur* de l'OCDE» et de la date du numéro. Les articles signés ne peuvent être reproduits ou traduits qu'avec leur signature. Deux exemplaires justificatifs doivent être envoyés au rédacteur en chef.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef. La rédaction n'est pas tenue de rendre des manuscrits non sollicités.

## A propos des biotechnologies

Ce qui importe, dans le contexte actuel d'inquiétude des consommateurs concernant leur alimentation, qu'il s'agisse de contamination bactérienne, de résidus d'hormones, de pesticides ou d'antibiotiques, ou encore d'organismes génétiquement modifiés, c'est de procéder à une analyse aussi complète que possible de ces craintes. Il est en outre primordial que les résultats de cette analyse fassent l'objet d'un large débat de manière à faire reculer la défiance de l'opinion publique.

Jusqu'à présent, l'essentiel du débat s'est focalisé sur les aspects scientifiques et la nécessité d'une analyse scientifique indépendante. Toutefois, comme le soulignent Wayne Jones *et al.* dans le n° 216 de *L'Observateur de l'OCDE* (mars 1999), les questions politiques que soulève la sécurité des aliments ne se limitent pas aux seuls aspects scientifiques. L'analyse doit, à un moment ou à un autre, déterminer les coûts et avantages économiques engendrés par ces données scientifiques et en faire l'interprétation. Jones *et al.*, eux, préconisent de procéder à une analyse coûts-avantages pour la société.

J'irai même encore plus loin en disant que le cadre de l'analyse économique doit intégrer aussi plusieurs autres éléments. Premièrement, il doit pouvoir prendre en compte l'aversion au risque des consommateurs en ce qui concerne les produits alimentaires qu'ils achètent. Deuxièmement, la définition et l'interprétation des probabilités doivent intégrer aussi les données existantes. Troisièmement, il faudrait reconnaître qu'intrinsèquement, les nouveaux aliments comportent une part imprévisible de risque, non seulement pour le consommateur, mais aussi pour le milieu

naturel dans lequel ils sont produits. Quatrièmement, les aliments transgéniques peuvent dans certains cas produire des conséquences irréversibles sur les consommateurs, avec notamment des conséquences financières. Cinquièmement, il faut opter pour une analyse dynamique qui permettra de prendre véritablement en compte les profils temporels des coûts et des avantages. Sixièmement enfin, l'évaluation des coûts et avantages pour la collectivité doit se faire dans le cadre d'une économie ouverte pour pouvoir déterminer si les obstacles aux échanges se justifient ou non.

Jones *et al.* se demandent si la sécurité alimentaire est une simple question de protection ou si elle relève du protectionnisme commercial. La réponse dépend de deux paramètres : d'une part, les résultats d'une analyse scientifique effectuée à partir de données objectives, qui tient compte de l'ambiguïté de ces dernières, et d'autre part, de ceux de l'analyse économique incluant les éléments mentionnés précédemment. S'il n'est pas question d'encourager le protectionnisme, il faut admettre que la libéralisation des échanges n'est pas une fin en soi, mais un moyen permettant d'accroître le bien-être social.

Donald MacLaren  
Department of Economics  
The University of Melbourne  
Parkville, Vic 3052, Australie

## Le boom économique de l'Irlande

Vous affirmez à juste titre que l'économie irlandaise n'est plus « l'homme malade » de l'Europe dans *L'Observateur* n° 217/218, (été 1999). Alors que durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle, le revenu national par habitant en Irlande s'est accru de seule-

ment 1,8 % par an, il a progressé de plus de 6 % par an au cours de ces six dernières années. Ces performances sont certes relativement récentes, mais l'économie irlandaise offre tout de même un cas d'étude intéressant, notamment en ce qui concerne la relation entre politiques économiques et croissance.

Votre *Étude économique de l'Irlande 1998-1999* montre à quel point même les économistes les plus expérimentés éprouvent des difficultés à expliquer le retournement de la conjoncture dans ce pays. L'une des raisons de la confusion est que le boom économique reflète la conjugaison de plusieurs facteurs dont il est extrêmement difficile de distinguer les différents effets. De plus, toutes les politiques ne produisent pas des résultats dans le même laps de temps : il faudra plusieurs années avant d'apprécier les conséquences d'une réforme de l'éducation tandis qu'une baisse des impôts aura des répercussions assez rapides sur l'économie.

L'OCDE estime que le facteur le plus important a été l'afflux des investissements directs étrangers, notamment en provenance des États-Unis. L'apport accru de main-d'œuvre est cité comme autre facteur déterminant. Sont ensuite mentionnés l'intégration du pays à l'Europe et les fonds structurels de l'UE, ainsi que la politique des revenus. On y évoque aussi l'assainissement budgétaire tout en précisant que cette mesure n'aurait pas été aussi efficace que « d'aucuns l'ont prétendu ».

Le fait d'énumérer ces différents facteurs soulève plusieurs questions. Tout d'abord, sur les 450 000 emplois créés depuis 1989, seulement 10 %  
(suite page 4)

# SE MONDIALISER OU SE FOSSILISER !

DONALD J. JOHNSTON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OCDE

**S**ans évolution, point de survie ! L'avertissement est sévère mais justifié, en ce tournant du siècle et du millénaire ! En 1893, John Hanson Beadle, auteur et journaliste, écrivait ces lignes qui sonnaient comme l'épithaphe de la futurologie (reprises dans le numéro du 15 octobre 1994 du *New Scientist*) : « L'histoire tout entière montre que le progrès de la société a toujours suivi des voies tout autres que celles qu'on lui assignait, en général à cause d'inventions et de découvertes que personne ou presque n'attendait ».

A cette époque, il avait été demandé à quelques-uns des « plus grands esprits de l'Amérique » de prédire ce que serait le monde en 1993. C'était à l'occasion de l'exposition universelle de Chicago. Le dernier mot est apparemment revenu à Beadle. L'auteur de l'article du *New Scientist* avait fait la remarque suivante : « ce que l'on peut en tout cas en conclure, c'est que les experts en sciences et en technologie ne semblent pas plus habiles à prédire l'avenir que les poètes ou les prédicateurs ».

Les personnalités citées étaient effectivement de grands esprits de l'époque, ce qui ne rend pas les exemples moins amusants. Prenons George Westinghouse, champion du « courant alternatif », vainqueur de la polémique avec Edison. Westinghouse prédisait qu'une locomotive pourrait atteindre les 160 km/heure, tout en signalant que d'après les expériences effectuées, aucun frein, si parfait soit-il, ne pourrait stopper un train lancé à cette vitesse. D'où sa conclusion : « la vitesse idéale, pour moi, sera d'environ 60 km/heure ». Commentaire du *New Scientist* : « Rajoutez-en 160 ».

Les plus grands esprits de notre temps tomberaient probablement dans le même piège, celui de l'extrapolation directe des faits d'aujourd'hui dans l'avenir. Ce sont là les « voies assignées » dont parlait Beadle. Mais pourquoi cette réflexion est-elle particulièrement pertinente alors que nous scrutons attentivement ce que nous réservent le prochain siècle et au-delà ? La réponse tient en un seul mot : « adaptabilité ».

Nul ne peut prédire ce que l'avenir nous réserve. Voilà pourquoi il nous faut être plus souples dans notre réflexion, nos institutions et nos habitudes. Darwin a défini cette adaptation dans son célèbre ouvrage *L'origine des espèces*. Son champ d'observation était le monde biologique, mais les mêmes principes s'appliquent à la sphère socio-économique. Darwin en outre avait découvert des « fossiles vivants », ces espèces qui paraissent n'avoir connu aucune évolution pour des raisons qui nous échappent encore. C'est le cas des crocodiles, des blattes et de quelques poissons rares dont l'origine remonte à des centaines de millions d'années et chez qui l'on ne discerne aucun changement. Or, si l'on avait, il y a des millions d'années, prédit par extrapolation l'évolution de ces espèces biologiques, on se serait encore davantage trompés qu'en 1893. Tout ou presque a évolué sous l'influence de l'environnement. L'homme sapiens en est un parfait exemple ; la plupart d'entre nous acceptent encore difficilement de faire le lien entre nous-mêmes – notre ADN, nos belles personnes, nos stars de cinéma, nos top-modèles et nos héros – et nos amis les singes. Et pourtant, telle est la réalité.

Aujourd'hui, à l'aube de ce nouveau millénaire, la planète est en prise avec les réalités de la « mondialisation ». Ceux qui ne sauront

s'adapter rapidement à ce nouvel environnement auront bien du mal à survivre. Ceux qui s'y adapteront mèneront le monde dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Le commerce électronique en est un exemple évident et des personnes comme Richard Branson et son « Virgin biznet » ont su tirer parti des avantages de l'Internet. Cela dit, le rythme du changement est si effréné que même les hommes d'affaires les plus brillants devront continuer à évoluer.

La mondialisation n'est pas un principe d'ordre politique, c'est un processus auquel aucun aspect de notre existence n'échappera. Cela ne nous conviendra pas nécessairement dans tous les cas. Après tout, nous serons peut-être contraints d'abandonner quelques habitudes confortables. Mais s'y opposer serait pure folie. Certes, d'aucuns croient qu'ils peuvent résister à la puissante vague de la mondialisation. Prenez ceux qui s'accrochent au protectionnisme pour conserver leur emploi. Leur esprit se trouve déjà fossilisé car ils oublient qu'en agissant ainsi, ils font grimper les prix et finalement détruisent des emplois tout en empêchant la création d'emplois dans le monde en développement. En revanche, la cause des protectionnistes est défendable quand les gouvernements n'ont pas pris les mesures nécessaires pour assurer l'éducation, la formation professionnelle et autres dispositifs en fonction des besoins du marché. Les gouvernements aussi doivent s'adapter et orienter leur action de manière à répondre aux situations nouvelles et aux exigences du public. Les entreprises seront jugées sur la qualité de leur gouvernance, sur leur capacité à s'assurer des contrats en gardant les mains propres, sur la prise en compte des besoins de tous les acteurs dans et hors de l'entreprise et sur des critères autres que ceux qui sont traditionnellement motivés par le profit et la satisfaction des actionnaires. Celles qui seront trop désinvoltes ou négligentes, à l'égard de l'investissement dans le capital humain par exemple, auront en vérité bien du mal à s'en sortir.

La capacité de s'adapter est essentielle pour notre survie. Les structures et les façons de faire doivent pouvoir répondre rapidement au changement ; sinon, c'est l'obsolescence. Mieux vaut qu'elles évoluent et enrichissent de leurs points forts des structures modernisées, car si elles disparaissaient, c'est l'inconnu et ses dangers qui viendraient combler le vide qu'elles auraient laissé. Ces remarques valent aussi pour l'OCDE et les autres organisations internationales, bien entendu. Comment préserver la qualité du travail dans un système multilatéral complexe, répondre aux besoins des pays membres et nous rendre plus utiles pour les non-membres ? Tel est l'enjeu essentiel. L'OCDE devra évidemment évoluer. Peut-elle faire autrement ? Devenir un « fossile vivant », un dinosaure que regarderont ébahies les générations futures : voilà un sort dont elle ne serait pas digne, un sort d'ailleurs totalement impensable. Car la seule alternative à l'évolution, serait l'extinction pure et simple. ■



émanant des filiales américaines dans le secteur manufacturier et dans les services échangeables, notamment les services financiers. Et même si chaque emploi au sein d'une filiale américaine aurait permis de générer un autre emploi dans l'économie, comment expliquer les autres 80 % ? L'argument relatif aux investissements en provenance des États-Unis est important mais on ne saurait affirmer qu'il s'agit du facteur essentiel.

Le fait que l'OCDE met en exergue l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail pose aussi problème. Certes, il y a eu davantage de jeunes diplômés, le taux d'activité des femmes a augmenté et nombre d'émigrants sont revenus ce pays. Mais ce pays n'a jamais connu de pénuries de main-d'œuvre. Dans les années 80, un tiers de nos émigrants étaient de brillants diplômés, anglophones et motivés. Pourquoi n'y avait-il pas de travail pour eux à l'époque alors que l'offre a été abondante dans les années 90 ? Il est clair que l'offre de main-d'œuvre a été un facteur appréciable. En fait, elle a permis de soutenir la croissance sans pour autant la déclencher.

Un autre point de vue serait simplement de dire qu'il y a eu davantage d'embauches après la fin des années 80 car les entreprises irlandaises sont devenues plus rentables et plus confiantes. La politique budgétaire a aussi joué un rôle essentiel dans la transformation de l'environnement dans lequel les entreprises opèrent. Les partis se sont entendus sur la nécessité de réduire les dépenses publiques, montrant ainsi la volonté politique de rétablir l'ordre du côté des dépenses. Cela a permis une détente des taux d'intérêt, une modération

des accords salariaux et des allègements fiscaux. La consommation et l'investissement des entreprises se sont alors intensifiés.

Autre interrogation : sur les 450 000 créations nettes d'emplois enregistrées au cours de la décennie écoulée, environ 335 000 ont été concentrées dans le secteur des services, principalement les services privés ; comment se fait-il que ces emplois aient été créés en l'espace d'une décennie ? Durant les années 1980, le secteur des services irlandais a généré peu d'emplois par rapport au PNB irlandais comparé à d'autres pays de l'OCDE. Cette faible performance était liée à des niveaux d'imposition prohibitifs, des coûts de main-d'œuvre élevés, une réglementation excessive et des pratiques anticoncurrentielles. De ce point de vue, les mesures budgétaires se sont avérées efficaces.

Un autre aspect important, mais sous-estimé dans l'analyse de l'OCDE, a été la mise en œuvre de nouvelles mesures de déréglementation et d'une politique de la concurrence. L'ouverture du transport aérien à la concurrence a par exemple grandement contribué au développement du tourisme en Irlande.

En résumé, le rapport de l'OCDE sur l'Irlande surestime le rôle de l'investissement étranger et de l'offre de main-d'œuvre. Par contre, il sous-estime le rôle joué par la politique budgétaire et la politique de la concurrence dans le redressement économique. Dans le contexte de l'UEM, les politiques budgétaires resteront un instrument puissant.

**Dermot McAleese**  
Professeur d'économie  
Trinity College  
University of Dublin  
Irlande

## ANALYSE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION

Édition 1999

VIENT DE PARAÎTRE



FF120 US\$20  
ISBN 92-64-27136-8

Le rôle de l'éducation est l'atout majeur de notre société en pleine mutation. L'importance croissante accordée aux compétences et connaissances rend le principe de l'apprentissage à vie essentiel à l'évolution et à l'adaptation de l'individu dans la société. Pour que ce principe devienne une réalité pour tous, *L'Analyse des Politiques de l'Éducation 1999* de l'OCDE passe en revue les conditions essentielles au développement de l'apprentissage à vie.

• **Accroissement de la participation aux activités d'apprentissage institutionnalisées et répercussions financières,**

• **Préscolarisation et prise en charge des tout jeunes enfants,**

• **Les technologies de l'information et des communications dans l'éducation,**  
*Tendances, Investissements, Accès et Utilisation*

• **L'enseignement tertiaire:**  
*8 % d'adultes diplômés suivent un cursus conduisant à des diplômes du niveau tertiaire et 20 % d'entre eux une formation dans un établissement d'enseignement tertiaire durant une année. Quelles sont les stratégies d'enseignement, de financement et d'accompagnement des étudiants qui devront être adoptées ?*

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

## Erratum

L'article de Michel Andrieu « Faire face au choc démographique » publié dans le n°217/218 de *L'Observateur* comporte une erreur dans la quatrième phrase du cinquième paragraphe qui traite des conséquences du vieillissement dans les pays développés. L'auteur explique que le nombre d'années que les individus passent en activité devrait diminuer sous l'effet conjugué du vieillissement de la population, de la hausse de l'espérance de vie et de l'évolution du taux d'activité. Il précise ensuite que « ce phénomène pourrait à son tour entraîner une baisse de la croissance du revenu par habitant » et non pas « une baisse du revenu par habitant » comme cela a été publié. Nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cette erreur.

## • OCDE en bref •

# Embellie de l'économie mondiale

Les perspectives de croissance dans le monde et dans la zone OCDE se sont nettement améliorées ces derniers mois. Dans la zone OCDE, le ralentissement a pris fin et l'on s'attend maintenant à ce que la croissance se rapproche d'une moyenne de 3 % pour 1999 et 2000, avant de se stabiliser aux alentours de 2,6 % en 2001. Les projections y sont plus optimistes qu'en mai dernier, principalement en raison du dynamisme surprenant de l'économie américaine, d'une reprise plus forte de la croissance au Japon et en

Corée et de perspectives un peu plus enthousiastes pour l'Union européenne. L'inflation devrait légèrement augmenter tout en restant, sauf dans les pays à forte inflation, inférieure à 2 % dans les deux années à venir grâce à la rigueur des politiques monétaires. Les restrictions budgétaires devraient également se poursuivre. À cet égard, les propositions de réductions d'impôts aux États-Unis semblent prématurées et la situation budgétaire du Japon est préoccupante (voir article sur le Japon page 9).

En dehors de la zone OCDE, l'activité économique semble se redresser plus rapidement et plus vigoureusement que prévu dans la plupart des économies dynamiques d'Asie, tandis qu'en Russie et en Amérique du Sud, la situation reste fragile.

Pour l'ensemble du monde, on envisage une augmentation de la production de 3 % en 1999, puis une accélération en 2000 et 2001 jusqu'à 3,5 % environ.

Ces perspectives optimistes doivent être relativisées car certains risques persistent. Une appréciation prononcée du yen pourrait faire dérailler la reprise japonaise et mettre en danger les autres économies de la région. Par ailleurs, les écarts de croissance qu'ont enregistrés les trois grandes régions de l'OCDE ont entraîné de graves déséquilibres de balance courante et en particulier un fort déficit aux États-Unis. L'hypothèse d'une surévaluation des cours à Wall Street et d'une remontée soudaine de l'inflation, susceptible de modifier radicalement le comportement des investisseurs, est également préoccupante. L'atterrissage de l'économie américaine pourrait être brutal, ce qui serait lourd de conséquences.

En Corée et dans les autres économies de marché émergentes d'Asie, où des progrès notables ont été enregistrés, la restructuration du secteur financier et des entreprises est loin d'être achevée. On peut craindre qu'avec le redresse-

ment de l'activité, les gouvernements ne retardent le processus de réformes. Si les perspectives régionales venaient à s'assombrir, le mouvement de retour des capitaux que connaissaient ces pays depuis peu s'en trouverait fragilisé.

En Amérique du Sud, la situation économique reste précaire et la reprise, dans la plupart des pays de la région, est particulièrement sensible au relèvement des taux d'intérêt dans les pays de l'OCDE. ■

## Légère baisse du chômage en octobre

En octobre, le taux de chômage normalisé dans la zone OCDE s'est élevé à 6,7 %, soit 0,1 % de moins qu'en septembre et en recul de 0,3 point de pourcentage par rapport à octobre 1998. Le taux de chômage est tombé à 7,2 % au Canada, 4,1 % aux États-Unis, 7,1 % en Australie, 10,6 % en France, 9,1 % en Allemagne, 6,2 % en Irlande, 4,6 % au Portugal, 15,3 % en Espagne et 6,6 % en Suède. Il est resté inchangé au Japon (4,6 %), en Autriche (4,2 %), en Belgique (8,9 %), en Finlande (10 %) et au Luxembourg (2,7 %). Les dernières estimations du taux de chômage dans la zone OCDE pour l'année 1999 s'établissent à 6,85 % (contre 7,1 % en 1998). ■

Résumé des prévisions<sup>a</sup>  
Taux annuels désaisonnalisés

	1999	2000	2001
<b>PIB réel (% de variation)</b>			
États-Unis	3,8	3,1	2,3
Japon	1,4	1,4	1,2
Union européenne	2,1	2,8	2,8
Total OCDE	2,8	2,9	2,6
<b>Taux d'inflation (%)</b>			
Total OCDE	2,6	2,7	2,4
Total moins pays à forte inflation <sup>b</sup>	1,1	1,5	1,8
<b>Taux de chômage (%)</b>			
États-Unis	4,2	4,2	4,6
Japon	4,7	4,7	4,7
Union européenne	9,4	8,8	8,4
Total OCDE	6,7	6,4	6,3
<b>Balance courante (% du PIB)</b>			
États-Unis	-3,7	-4,2	-4,2
Japon	2,7	2,8	3,0
Union européenne	0,3	0,3	0,4
Total OCDE	-0,8	-1,0	-0,9
<b>Taux d'intérêt à court terme<sup>c</sup></b>			
États-Unis	4,6	5,7	6,1
Japon	0,3	0,3	0,8
Zone euro	2,9	3,3	4,3

a. Collecte des données arrêtée le 3 novembre 1999.

b. À l'exclusion de la Grèce, de la Hongrie, du Mexique, de la Pologne et de la Turquie.

c. États-Unis : bons du Trésor à 3 mois ; Japon : certificats de dépôt de 3 mois ; Zone euro : taux interbancaires à 3 mois.

Source : Les perspectives économiques de l'OCDE n° 66, novembre 1999.  
<http://www.oecd.org/eco/out/eo.htm>

## • OCDE en bref •

## An 2000 : bogue ou pas bogue ?

Les rideaux vont-ils tomber sur nos ordinateurs le 1<sup>er</sup> janvier 2000 ? Beaucoup disent que non, d'autres affirment le contraire. Dans l'ensemble, l'optimisme est plutôt de mise : le bogue ne semble pas présenter un grand danger pour l'économie dans la mesure où les autorités ont déjà mis en place des systèmes de prêts et défini des plans d'urgence. Cela dit, on ne peut exclure l'hypothèse de pannes momentanées au moment du passage au nouveau siècle dues à un manque de précautions dans certaines économies de marché émergentes ou au comportement impré-

visible d'agents privés. Sur les marchés financiers, le fait qu'on s'attende à des problèmes informatiques liés au bogue pourrait continuer d'influer sur les prix et les prises de position. Les opérateurs hésitent à intervenir durant cette période car ils craignent un éventuel manque de liquidités, mais en même temps, on a assisté à un mouvement d'opérations spéculatives ou de couverture sur les marchés à terme qui ont fait grimper les coûts des transactions.

Il existe un risque à ce que le fonctionnement de certaines places financières soit perturbé

en janvier, mais parallèlement la préférence des investisseurs pour une liquidation en fin d'année pourrait déprimer temporairement les cours. Ces risques auraient incité les marchés à déprécier les actifs des pays et des institutions qui ne semblent pas suffisamment préparés à affronter le passage à l'an 2000. Il semblerait que les émetteurs d'actions prévoient d'éviter toutes opérations durant cette période. Manifestement, il est des risques qu'il ne vaut pas la peine de prendre. ■

• Consulter le site : <http://www.oecd.org/daf/dafpubs.htm>

## L'adhésion de la Chine à l'OMC pourrait enrayer le ralentissement son économie

Avec un taux de croissance en moyenne de 9,9 % sur les vingt dernières années, la Chine est probablement le pays le plus performant du monde. Une euphorie qui, d'après Wing Thyee Woo, professeur d'économie à l'Université de Davis en Californie, tend à s'émousser. Depuis le milieu de la décennie, on note un certain ralentissement de l'économie, a-t-il fait remarquer lors d'un séminaire à l'OCDE le 16 novembre 1999. Et ce dernier de souligner qu'à 10,5 % en 1995, le taux de croissance est passé à 9,5 % en 1996, 8,8 % en 1997 et 7,8 % en 1998. Les prévisions officielles tablent sur un taux de croissance autour des 7,3% pour 1999, mais il y a de grandes chances pour

qu'il soit bien inférieur. « Avec une baisse annuelle de 3 % des prix au détail sur les trois dernières années, un taux de croissance de 7 % est probablement surévalué. La valeur réelle doit plutôt se situer autour des 6% » a déclaré le professeur Woo. Principale cause du ralentissement de l'économie : la baisse de la consommation des ménages depuis 1995, due notamment à l'insécurité de l'emploi dans un contexte de restructuration de la fonction publique et des entreprises étatiques. Plus récemment, les exportations nettes ont accusé un net recul : moins de 30 milliards de dollars cette année contre 46 milliards pour 1997 et 1998. De même, le

volume des investissements directs étrangers (IDE) est en diminution avec moins de 40 milliards de dollars en 1999 contre 45 milliards en 1997 et 1998. Outre le ralentissement de l'économie chinoise et les dévaluations survenues dans les pays voisins suite à la crise financière asiatique de 1997, nombre d'investisseurs étrangers sont toujours dans l'expectative d'une éventuelle dévaluation du yuan. Une décision qu'il ne faudrait pas totalement écarter, mais comme la Chine a de grandes chances d'adhérer à l'OMC, on observerait un retour des IDE. Ce qui stimulerait la croissance et renforcerait le taux de change. ■

## Baisse des décès par accident de la route

Des estimations préliminaires révèlent que le nombre de décès par accident de la route dans les pays de l'OCDE a diminué entre janvier et juin 1999. Pour les 13 pays étudiés, la baisse a été de 6 % par rapport aux six premiers mois de 1998. Toutefois, une hausse déconcertante a été observée dans certains pays. En Autriche, par exemple, le nombre de décès par accident de la route a augmenté d'un cinquième, en raison en partie d'un phénomène de recrudescence après la mise en place de politiques sévères en 1998. L'alcool et la vitesse restent les principales causes des accidents de la route.

Les résultats obtenus dans les seize autres pays de l'OCDE pourraient bien assombrir le tableau. Avec les fêtes de Noël et du Millénaire en perspectives, les usagers de la route et les autorités devraient mener des actions concertées pour viser un score le plus bas possible. S'ils y parviennent, cela vaudra bien de fêter le Millénaire. ■

## Accidents mortels, Janv.-Juin

Pays	1998	1999	% variation
Allemagne	3,805	3,562	-6,4%
Autriche	404	487	20,5%
Canada	1,219	1,269	4,1%
Finlande	171	169	-1,2%
France	3,838	3,656	-4,7%
Hongrie	567	559	-1,4%
Islande	12	10	-16,7%
N.-Zélande	246	256	4,1%
Pays-Bas	550	453	-17,6%
Pologne	3,233	2,789	-13,7%
Rép. Tchèque	638	588	-7,8%
Suède	238	234	-1,7%
Suisse	295	265	-10,2%

## • OCDE en bref •

### Lancement du Forum 2000 de l'OCDE

Pour marquer l'avènement du nouveau millénaire, l'OCDE organise une conférence internationale ouverte au public intitulée « le Forum de 2000 de l'OCDE ». Cet événement, qui se tiendra parallèlement à la réunion ministérielle de l'OCDE, regroupera des ministres, de hauts représentants d'organisations internationales, du monde des affaires, des ONG et de la société civile au sens large. L'objectif est de diffuser et d'échanger des informations, d'améliorer la communication et de créer un climat propice à l'élaboration d'une politique éclairée dans l'intérêt général du public. Le Forum 2000 comprendra des séminaires

et des ateliers où les participants pourront discuter librement et débattre des problèmes fondamentaux auxquels est confrontée notre société mondialisée et fondée sur le savoir. Ils pourront notamment explorer les conditions pour lesquelles la « nouvelle économie » devrait fonctionner.

Un « salon des Connaissances » accueillera jusqu'à 100 exposants qui pourront prendre contact avec les participants de la conférence. ■

• Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.org/forum2000/> ou envoyez un e-mail à : [extrel@oecd.org](mailto:extrel@oecd.org).

### Conférence internationale sur la sécurité des OGM

L'OCDE doit tenir une conférence sur la sécurité alimentaire des biotechnologies et des OGM. Cette manifestation, qui sera accueillie par le Royaume-Uni, aura lieu au Centre international des conférences d'Edimbourg du 28 février au 1<sup>er</sup> mars 2000. Y seront présents des experts issus des gouvernements de l'OCDE, d'associations de consommateurs et de divers groupes d'intérêt, du secteur industriel, d'organisations internationales et de pays en développement. Les conclusions seront reprises lors de la réunion du

G-8 à Okinawa au Japon en juillet prochain. L'annonce de la conférence fait suite à une journée de dialogue que l'OCDE a eu avec la société civile à Paris le 20 novembre dernier. Des représentants de quelque 50 groupes, dont Consumers International, Greenpeace International et la Fédération internationale des producteurs agricoles étaient présents. Suite à cette rencontre, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Donald Johnston, a déclaré que si la convergence d'opinions était apparue plus grande qu'on ne l'aurait imaginé, de profondes divergences demeurent sur de nombreux aspects des biotechnologies intervenant dans la production alimentaire, en particulier leurs conséquences sur l'environnement. ■

• Contact: [jo.newstead@oecd.org](mailto:jo.newstead@oecd.org)

## Numérique : l'écart se creuse entre les pays de l'OCDE

Des chiffres publiés en novembre montrent que les coûts d'accès à Internet varient sensiblement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Pour les consommateurs et les petites entreprises, les coûts d'accès au commerce électronique sont liés aux prix de l'accès et des communications locales. Les changements les plus marquants au cours de l'année écoulée concernent les redevances versées aux prestataires de services Internet. En octobre 1999, les opérateurs de télécommunications de neuf pays – Belgique, Danemark, Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suisse – ont proposé gratuitement le

raccordement à Internet. Les internautes de ces pays ne paient que les communications téléphoniques. Sur certains marchés où l'accès à l'Internet est « gratuit », une importante partie des recettes du prestataire provient des versements payés par l'exploitant de télécommunications. On trouve également ces prestataires de services Internet « gratuits » en Australie, aux États-Unis et en France mais là, les grands opérateurs de télécommunications continuent de percevoir des redevances. (L'étude compare les prix perçus par le plus important opérateur de télécommunications dans la totalité des pays de l'OCDE).

Au cours des 12 derniers mois, le prix moyen du panier heures creuses dans les pays de l'OCDE pour 20 heures de connexion a légèrement baissé : de 46,42 à 43,86 dollars (en parités de pouvoir d'achat). Toutefois l'écart de prix s'est accentué entre les pays, certains enregistrant de fortes baisses et d'autres des augmentations. Aux heures creuses, les prix s'échelonnent entre 22 et 95 dollars pour 20 heures de connexion, élargissant ainsi le fossé numérique entre les pays de l'OCDE.

Tandis que le coût d'accès à Internet continue de baisser, les prix des communications

téléphoniques pour y accéder grimpent dans certains pays. Pour 20 heures de connexion en heures creuses, les frais de téléphone (frais fixes plus communications) ont augmenté en moyenne de 16 %. À l'inverse, les prix d'accès à Internet ont baissé de 34 %. Ces évolutions contraires sont le résultat d'une différence de niveaux de la concurrence sur ces deux marchés. Le coût des communications téléphoniques en pourcentage du coût total est passé de 56,5 % en 1998 à 70 % en 1999. ■

• Pour plus de renseignements, consulter le site : <http://www.oecd.org/dsti/sti/it/>



# OECD ONLINE BOOKSHOP

## La librairie en ligne de l'OCDE [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

vous donne accès à quelque 4 000 publications sur des questions d'actualité qu'elles soient d'ordre économique, social ou politique

**Parcourez** notre catalogue des publications, CD-Roms, disquettes et périodiques et découvrez chaque semaine les dernières parutions de l'OCDE, les bestsellers, les promotions ainsi que la publication phare de la semaine.

Grâce à notre **service express**, la livraison est désormais plus rapide ...

... et de plus, nous veillons à votre **sécurité en ligne** en vous faisant bénéficier d'un paiement sécurisé par carte de crédit.

### OECD Direct

Un service gratuit par e-mail

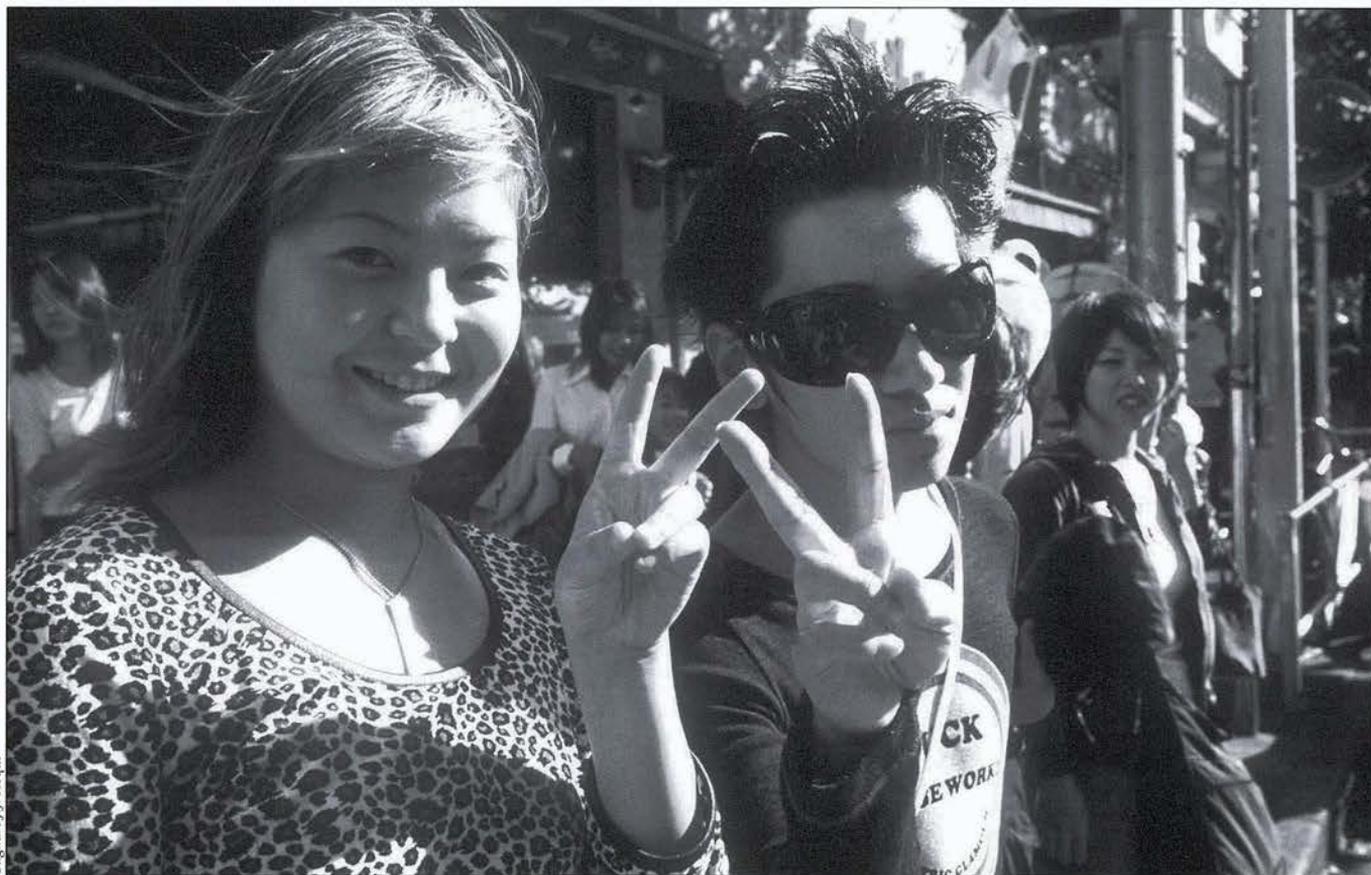
Transmettez-nous vos centres d'intérêt et vous recevrez régulièrement des informations sur les nouvelles publications de l'OCDE susceptibles de vous intéresser.

[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

# Économie japonaise : les premiers rayons de soleil ?

PETER JARRETT, DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, ECO.CONTACT@OECD.ORG

Les années 90 n'auront pas été très brillantes pour l'économie nipponne, surtout si l'on se réfère aux performances économiques des deux décennies précédentes. Quelques signes d'une relance timide se sont toutefois manifestés en 1999.



Cognart J.J., Hoquit

Coup de masse de la crise asiatique, systèmes bancaires nationaux en débandade, apparition d'un déficit budgétaire et grave récession en 1997-98 marquée par une montée du chômage sans précédent et jusqu'à des niveaux supérieurs aux chiffres américains : la nuit a été plutôt longue ces

derniers temps au pays du Soleil levant ! Mais les récessions ne sont pas forcément éternelles, et à l'horizon de la deuxième économie mondiale semble poindre aujourd'hui une lueur d'espoir. Serait-on à l'aube d'une véritable reprise pour l'an 2000, ou bien les signes sont-ils trompeurs ?

La dernière récession japonaise a été l'une des plus sérieuses que le pays ait connue depuis 1945 : la baisse cumulée de la production à la fin 1998 s'est élevée à environ 5,25 % depuis le dernier pic cyclique atteint sept trimestres auparavant. Face à l'effondrement des ventes, les entreprises ont été contraintes de

réduire leurs dépenses pour préserver leur marge. Pratique rare auparavant, les licenciements secs se sont multipliés. On a également mis un frein aux primes et aux heures supplémentaires. Autant de mesures qui, associées à une baisse du niveau des salaires, ont fait fléchir les revenus disponibles et les dépenses des ménages. Nourrie par la montée du chômage, la crainte de perdre son emploi s'est intensifiée. L'état des finances publiques s'aggravant, les Japonais ont commencé à s'inquiéter aussi bien pour leur couverture maladie que pour le montant de leur retraites et de leurs impôts. Il n'est donc pas étonnant que les ména-

Qu'est-ce qui a fait renaître la confiance ? Tout d'abord l'action des pouvoirs publics. Dans un premier temps, ils ont pris des mesures draconiennes pour que le système bancaire national recouvre la santé et fonctionne normalement – du moins pour quelque temps. Puis ils ont considérablement assoupli leur politique macro-économique, par exemple en essayant d'y inclure une politique de taux d'intérêts nuls : une première mondiale ! Ils ont aussi dépensé sans relâche depuis un an et demi afin de stimuler l'économie, et ont accordé de nouveaux prêts publics, fort généreux,

**La restructuration des entreprises, qu'on aurait dû amorcer il y a plusieurs années, va peut-être ralentir la croissance économique l'an prochain. Des licenciements semblent inévitables.**

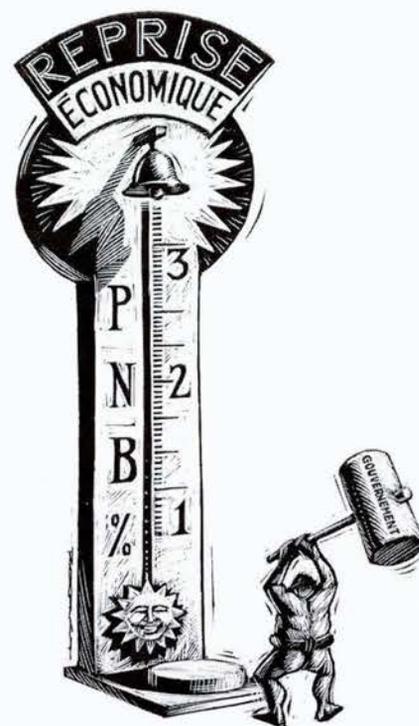
ges aient freiné leurs dépenses. Même le commerce extérieur, durement ébranlé par la crise asiatique, n'a pu compenser le ralentissement économique.

Mais voit-on enfin la lumière au bout du tunnel ? La plupart des indicateurs suggèrent que l'économie a connu une certaine croissance en 1999, le PIB ayant augmenté en termes réels d'environ 1,4 %. Cependant, il est difficile de faire des prévisions pour l'an 2000, notamment du fait que les reprises économiques présentent souvent des signes contradictoires. Le marché du travail est encore déprimé : le taux de chômage a atteint presque 5 % contre une moyenne de 4,1 % en 1998 et de seulement 2,1 % en 1990. Il est probable qu'il se maintienne ainsi encore quelque temps car le cycle économique dans son ensemble tarde toujours à se répercuter sur le niveau de l'emploi. Ailleurs, en revanche, les perspectives sont encourageantes. La confiance est revenue, les marchés financiers se sont redressés et les dépenses des ménages ont augmenté. Résultat : on assiste à une baisse des stocks et à une reprise de la croissance de la production.

ainsi que des garanties de crédit. Ces initiatives se sont finalement avérées suffisantes pour ranimer, chez les consommateurs et les investisseurs, l'envie d'alléger leur porte-monnaie.

### Apparition de déficits

Une politique macro-économique traditionnelle de dépenses publiques a donc réussi à donner le coup d'envoi de la relance économique. L'envers de la médaille, c'est un déficit public qui oscille autour de 7,5 % du PIB. Déficit qui, pour une large part, a été accumulé par les 3 300 collectivités locales que compte l'Archipel, et qui ont joué un rôle clé dans la stratégie gouvernementale de redressement de l'économie. Mais le déficit des administrations centrales a lui aussi dérapé quelque peu. On considère que la majeure partie de ce déficit, qui s'élève à environ 6,7 %, est structurel. La reprise économique ne pourra donc à elle seule y remédier, d'où l'urgence d'un ajustement. De plus, en raison de la faible croissance actuelle, l'endettement public est monté en flèche. La dette



brute de l'ensemble du secteur public, sécurité sociale incluse, devrait atteindre 114 % du PIB au cours de l'an 2000, soit un niveau comparable à celui enregistré en Italie.

Les pouvoirs publics sont-ils capables de redresser la situation financière, d'autant qu'ils risquent en plus d'être confrontés à une hausse des coûts liés au vieillissement de la population ? Le déficit est de taille et il ne sera sûrement pas relevé avant quelques années. La croissance, qui d'après les prévisions, ne devrait pas être très dynamique, pourrait bien être devancée par les taux d'intérêt réels. La dette publique devrait donc continuer à gonfler, de sorte qu'on devra par ailleurs procéder à des compressions budgétaires, par exemple du côté des dépenses de santé où il est encore possible de faire des économies. D'autres possibilités s'offrent également à l'administration centrale : réduire l'investissement public ; vendre une partie de son patrimoine, foncier par exemple, de ses équipements et de ses immeubles ; se départir de certains

de ses actifs financiers, comme sa participation de 59 % dans Nippon Telegraph & Téléphone. De telles ventes n'auraient toutefois pas beaucoup d'impact sur la diminution de la dette.

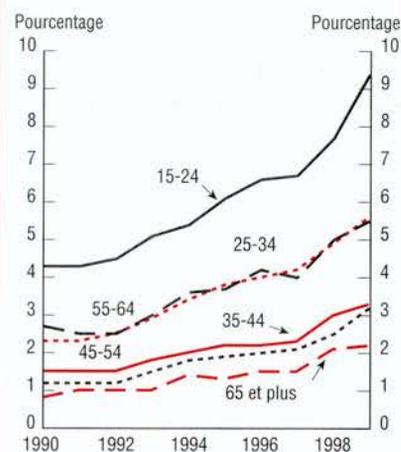
La mauvaise santé financière des administrations publiques ne semble pas avoir encore fragilisé la confiance des Japonais. Bien sûr, l'économie du pays pourrait chuter de nouveau en l'an 2000, notamment si la restructuration des entreprises remettait en cause la sécurité de l'emploi et que le chômage augmentait. Ce scénario est cependant peu probable car la réduction des effectifs se fera surtout sous la forme de retraites anticipées. Et puis les ménages ont refoulé pendant trop longtemps une demande qui n'attend que d'être assouvie. Quant aux entreprises, elles reprennent confiance.

### Un chômage en hausse

Il n'empêche que la restructuration des entreprises, qu'on aurait dû amorcer il y a plusieurs années, va peut-être ralentir la croissance économique l'an prochain. Du coup, les salaires seront entraînés vers

le bas – la rémunération moyenne du travailleur a fléchi de 1,4 % en 1998 – et des licenciements semblent inévitables, cela en dépit du fait que les entreprises continueront de réduire les coûts de la main-d'œuvre par un gel des embauches et une restriction des primes. L'emploi total a fléchi de 0,7 % en 1998, soit la première baisse enregistrée depuis 1975, celle-ci ayant été particulièrement prononcée dans les secteurs de la construction et de la production manufacturière. Les travailleurs manuels n'en n'ont pas été les seuls victimes. L'emploi des cadres, dont l'offre serait en excès par rapport à la demande selon le ministère du Travail, a chuté de 5,8 % en 1997 et de 1,9 % en 1998. Si les retraites anticipées et autres systèmes volontaires pèsent encore dans la balance, on peut imputer aux départs forcés plus de 60 % de la hausse du chômage en 1998. On sait que le taux des sans-emploi au Japon a finalement dépassé le taux américain en décembre 1998, une première depuis la fin de la guerre. Aujourd'hui, l'écart n'a beau être que de un demi point – 4,7 % comparé à 4,2 %, – c'est encore trop pour une économie nipponne déjà bien affaiblie.

### Le chômage par âge

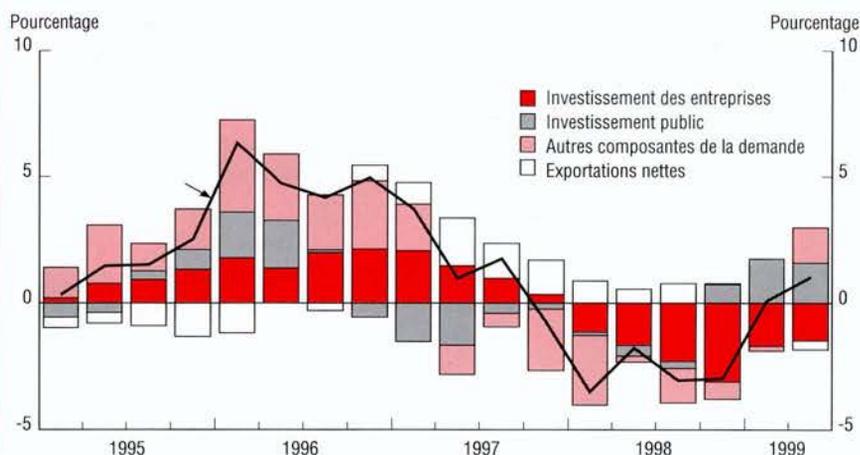


1. Les taux de chômage pour 1999 vont jusqu'à la fin de juillet.  
Source : Agence de gestion et de coordination, *Enquête sur la population active*.

La récession a provoqué une baisse des dépenses dans toutes les tranches de revenus et une diminution significative des mises en chantier de logements. Elle a également entraîné une montée en flèche du nombre des faillites. Depuis, les pouvoirs publics ont pris des initiatives pour limiter les dépôts de bilan ; mais les sociétés qui ont survécu doivent maintenant faire face au triple défi que représentent la réduction de leur endettement – qui s'est considérablement accru pendant la crise –, la hausse de leur rentabilité et le dégagement des bénéfices que réclament leurs actionnaires. Sous la pression des marchés financiers, certaines d'entre elles ont déjà réagi en comprimant leurs investissements avec une férocité qu'on ne leur avait pas connue depuis 1945. Elles ont également pris goût à la rationalisation, que ce soit sous forme de fusions, de fermetures d'usines ou de ventes d'actifs. Mais tout cela suffit-il ? Pour que les entreprises réalisent leurs objectifs de profits et augmentent le rendement de leurs actifs et de leurs capitaux engagés, il faudra plus qu'une

### Contributions à la croissance du PIB réel

Taux annuels désaisonnalisés



Source : OCDE.

reprise conjoncturelle ordinaire. La gouvernance d'entreprise devra elle aussi évoluer et la rentabilité figurer au premier rang des préoccupations des dirigeants. Les salariés devront également accepter que leur part du revenu national diminue de quelques points.

Il est toutefois peu probable que la restructuration des entreprises secoue vraiment l'économie, même si elle réussit à la modifier. En fait, cette restructuration sera surtout menée dans les grandes entreprises, qui emploient moins du cinquième de la main-d'œuvre. Si les licenciements s'accéléraient, les Japonais se consoleraient peut-être en se rappelant que les grandes sociétés américaines ont elles-mêmes,

depuis près de vingt ans et en dépit des problèmes d'ajustement rencontrés au début, comprimé leurs effectifs d'une façon analogue, et que ces délestages de main-d'œuvre n'ont empêché ni une expansion économique rapide, ni une baisse du chômage. Un phénomène que Joseph Schumpeter a surnommé la « destruction créatrice ».

Le Japon n'est cependant pas habitué au chômage, il faut le reconnaître. Qu'il y ait ou non reprise économique, la perspective de réductions massives d'effectifs, comme celle annoncée chez Nissan en octobre, restera une pilule très amère. Des pressions sociales s'exerceront sans aucun doute sur les pouvoirs publics qui devront résister,

maintenir le cap et faire en sorte que l'économie s'ouvre aux investissements étrangers. Et si la réforme structurelle se poursuit de façon à ce que le marché joue davantage dans l'affectation des ressources, le jour se relèvera sûrement de nouveau au pays du Soleil levant. ■

### Bibliographie

- « Études économiques de l'OCDE : Japon », 1999.
- Andersson, T., & Avery, P., « La crise industrielle en Asie : ce qui s'est réellement passé », *L'Observateur de l'OCDE* n°217/218, été 1999.
- Kawamoto, A., « Relancer la réforme japonaise », *L'Observateur de l'OCDE* n°216, mars 1999.



FF200 SÉU36  
ISBN 92-64-27027-2

## UEM Faits, défis et politiques

Au-delà des faits : des analyses ...

Le lancement de l'euro jette les bases d'une intégration économique sans précédent rassemblant 11 pays, 16 % du PIB mondial et 290 millions d'habitants. Pour la première fois l'OCDE étudie la «zone euro» comme une entité à part entière et analyse la préparation minutieuse qui a mené à la monnaie unique ainsi que les enjeux soulevés par son introduction. La convergence macro-économique déjà réalisée et le cadre institutionnel désormais en place ne doivent pas faire oublier qu'il subsiste nombre d'incertitudes.

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

MEILLEURE  
VENTE !

- Qu'est-ce que l'euroéconomie
- Politique monétaire et budgétaire
- Les enjeux macroéconomiques de l'Union monétaire
- La vulnérabilité de la zone euro aux chocs économiques
- Réformes du marché du travail

Pour vous aider à mieux comprendre les mécanismes économiques et les enjeux de l'**Union économique et monétaire**.

## Le Japon en pleine fusion

DSTI.contact@oecd.org

Difficile de rester indifférent lorsque l'on apprend, le matin en ouvrant son journal, l'annonce de nouvelles suppressions d'emplois comme celles du constructeur automobile japonais Nissan Motor en octobre dernier qui portaient sur 21 000 postes à travers le monde. Les Japonais, surtout, ont dû avoir du mal à digérer la nouvelle, eux qui sont peu habitués aux fusions et qui se sont toujours plus ou moins méfiés des participations étrangères dans leurs entreprises. D'autres grands pays de l'OCDE ont l'habitude des chambardements qu'entraînent les fusions et les acquisitions ; et certains d'entre eux se soucient même fort peu de savoir qui possède quoi, pourvu que les entreprises établies sur leur territoire soient bien gérées et qu'elles remplissent leurs engagements. Une attitude qui, dans le contexte du marché planétaire, deviendra sans doute de plus en plus courante.

Les fusions et les acquisitions internationales ont connu un essor rapide ces dernières années. Indissociables du phénomène de mondialisation, elles ont redonné un nouveau visage à l'industrie mondiale. En fait, la valeur des fusions et des acquisitions à travers le monde a été multipliée par six entre 1991 et 1998, passant de 85 à 558 milliards de dollars. Les six opérations les plus importantes ont été estimées à 169 milliards de dollars. En 1998, les fusions et acquisitions internationales étaient en hausse de 60 % par rapport à 1997, et plus de deux fois supérieures aux chiffres de 1996. Le nombre total de fusions et acquisitions internationales a par ailleurs augmenté rapidement au cours de la même période,

passant de 4 149 à 1991 à 5 373 en 1998, avec un record de 6 310 opérations en 1995.

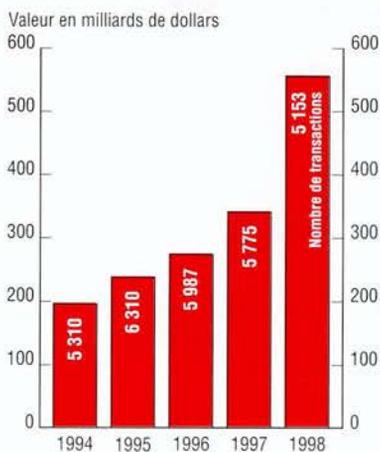
La plupart des fusions et acquisitions internationales ont été réalisées dans un petit nombre de pays, notamment en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Mais le Japon est peut-être en train de les rattraper. L'accord de partenariat Nissan-Renault conclu en mars 1999 – dans lequel la firme française Renault a versé 5,4 milliards de dollars pour acquérir 36,8 % de participation en capital de Nissan et 22,5 % de Nissan Diesel – n'est qu'un exemple parmi d'autres de cette évolution. Confrontée à une économie nationale léthargique et à une concurrence internationale exacerbée, Nissan n'a eu d'autre choix que de faire appel à des fonds étrangers. Si l'accord prévoit une injection massive de capitaux de la part de Renault, il autorise également le directeur d'exploitation du

constructeur français à mettre en chantier des plans de redressement, qui peuvent comprendre une réduction des effectifs.

Citons encore quelques exemples de fusions et d'acquisitions internationales. Toujours dans l'industrie automobile, Mazda a été placée dans les mains d'un partenaire étranger, l'Américain Ford. Dans le secteur financier, le mariage, en avril 1998, de la compagnie d'assurances Toho Mutual Life et de la société américaine GE Capital a donné naissance à GE Edison Life. En 1999, une nouvelle joint-venture a vu le jour : Nikko Salomon Smith Barney, propriété à 51 % de Nikko Securities et à 49 % de Travelers Group (Salomon Smith Barney).

Une série d'amendements apportés depuis 1980 à la Loi sur le commerce extérieur a attisé le mouvement des fusions et des acquisitions. Aux yeux des gestionnaires nippons, cependant, ce type d'alliances ne doit être envisagé qu'en dernier recours. Il est probable que la culture d'entreprise japonaise, marquée par le système d'emplois à vie et la faible mobilité de la main-d'œuvre, restera sur ses gardes tant que l'on supprimera des postes. Et la tension risque de monter. Mais c'est peut-être là, la rançon de la mondialisation à laquelle le Japon adhère ; et la restructuration qui découle des fusions et des acquisitions devrait contribuer à renforcer l'économie. Une chose est sûre : les entreprises nippones sont de plus en plus nombreuses à rationaliser leurs activités, et l'idée d'un mariage de raison avec un partenaire national ou étranger ne les fait plus frémir comme d'antan !

### Fusions et acquisitions internationales



Source : KPMG Corporate Finance.

# Quand les Allemands travaillent contre le chômage

ECKHARD WURZEL, DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, ECO.CONTACT@OECD.ORG

Avec un taux de chômage encore élevé, l'Allemagne se tourne à nouveau vers « les mesures actives du marché du travail ». Des dispositifs en faveur de l'amélioration des qualifications et de l'emploi avaient été mis en place au lendemain de la réunification. Sont-ils efficaces ?



KAI PFAFFENBACH/Reuters/MAXPPP

**L**a réunification allemande a sans doute été un véritable exploit. Mais elle a aussi éveillé à la dure réalité les responsables politiques du pays. On s'est d'abord rendu compte que le nombre d'emplois durables dans les nouveaux *Länder* (États) était beaucoup plus faible que prévu. Les lois économiques allaient en apporter la preuve dans un laps de temps

cruellement court : entre 1989, juste avant la réunification, et le début de l'année 1992, l'emploi total dans les nouveaux *Länder* s'est effondré de 9,9 à 6,5 millions. Le chômage est monté en flèche, rendant fort peu encourageantes les perspectives d'embauche pour un grand nombre de personnes issues de l'ancienne Allemagne de l'Est à économie planifiée.

Beaucoup de gens ont émigré à l'Ouest, et on a commencé à remettre en question la nouvelle Allemagne. Le gouvernement Kohl a été confronté à un problème de taille : comment stabiliser l'emploi rapidement et améliorer les perspectives d'embauche des chômeurs ? La solution d'urgence a été de recourir davantage aux « mesures actives du marché du travail », politiques conçues avant tout pour permettre aux chômeurs de trouver plus facilement un emploi, soit en subventionnant leur embauche dans le secteur privé, la fonction publique ou certains organismes d'insertion, soit en leur offrant des programmes de formation mis en place par les pouvoirs publics.

L'idée que les pouvoirs publics consacrent un peu moins d'argent à leurs politiques « passives » de garantie des ressources, telles que les allocations chômage, et un peu plus aux mesures actives destinées à redonner du travail aux sans-emploi, paraissait plutôt alléchante. Cette stratégie avait par ailleurs le mérite – discutable peut-être – de donner quelque chose à faire à des personnes qui autrement se seraient tournés les pouces. Mais les mesures actives peuvent être onéreuses et, si elles ne sont pas correctement ciblées, s'avérer inefficaces. Il n'en demeure pas moins, souligne John Martin dans un rapport de l'OCDE, que s'il ne faut pas abuser des mesures actives du marché du travail, leur effet potentiel sur un chômage élevé et persistant peut être appréciable.

Les Allemands ne sont pas les seuls en Europe à avoir un penchant pour les mesures actives du marché du travail. Les Scandinaves y ont également recours, de même que plusieurs autres pays, à des degrés et des desseins divers. Les résultats obtenus sont toutefois mitigés et le cas de l'Allemagne montre bien les limites de ces programmes. En 1992, quelque 388 000 personnes à l'Est ont participé à des initiatives de création d'emplois et 489 000 à des programmes de formation. Mais on s'est mis à douter de l'efficacité de ces mesures ; et lorsque les suppressions d'emplois ont ralenti, il a fallu appuyer sur le frein en raison des contraintes budgétaires. En janvier 1998, la participation aux différents programmes de création d'emplois et de formation professionnelle dans les nouveaux *Länder* était tombée respectivement à



177 000 et 125 000 personnes. Le chômage est resté toutefois beaucoup trop élevé : autour de 21 % de la population active. On a alors reconsidéré les mesures actives du marché du travail auxquelles on a redonné de nouvelles vertus. En novembre 1998, la participation à ces programmes a atteint de nouveaux pics dans les *Länder* de l'Est : 442 000 du côté des programmes d'insertion et 181 000 pour les programmes de formation.

### Un problème à long terme

A l'instar de plusieurs pays de l'OCDE, l'une des grandes priorités du gouvernement Schröder est la réduction du chômage, en particulier le chômage de longue durée dont les personnes sans emploi depuis plus d'un an représentent 30 % du chômage total. La nouvelle administration a

assoupli un certain nombre de dispositions permettant d'appliquer les mesures actives du marché du travail, et il est probable que plus de personnes aient été admis dans des programmes de mesures actives en 1999 qu'en 1998. On prévoit que les dépenses totales liées à ces mesures augmenteront de 16,1% en 1999 pour atteindre 1,2 % du PIB. Ce chiffre inclut les garanties de

### **Les programmes de création d'emplois n'ont pas connu un succès fou dans la poursuite de leur objectif premier – à savoir réinsérer les personnes sans emploi sur le marché du travail – lorsqu'on les compare aux allocations chômage.**

ressources destinées à sauvegarder l'emploi existant lorsque la demande fléchit pour les travailleurs du bâtiment ; et il ne représente qu'un peu plus de la moitié des fonds consacrés aux allocations chômage et à l'aide aux sans-emploi.

Il n'empêche, l'expérience menée dans les *Länder* de l'Est n'a pas été un franc succès. Prenons le cas du nouveau *Land* de Saxe-Anhalt. Les études montrent qu'au cours de la période 1990-1997, seulement un tiers des personnes ayant pris part à des programmes de formation et un quart de celles inscrites à des programmes d'insertion ont finalement trouvé un emploi. La plupart des autres participants sont restés au chômage.

En raison de leur méthodologie, on ne peut tirer de conclusions précises des études menées en Saxe-Anhalt sur l'impact réel des mesures actives du marché du travail comparées à d'autres formes d'aide aux sans-emploi. Néanmoins, la plupart des analyses économétriques – plus rigoureuses – réalisées sur l'Allemagne orientale indiquent elles aussi que les programmes de création d'emplois n'ont pas connu un succès fou dans la poursuite de leur objectif premier – à savoir réinsérer les personnes sans emploi sur le marché du travail –, lorsqu'on les compare aux allocations chômage. En revanche, les programmes de formation et de recyclage semblent s'être mieux tirés d'affaire

en matière d'accès à l'emploi, même si les études économétriques sur les *Länder* de l'Est présentent des résultats contradictoires.

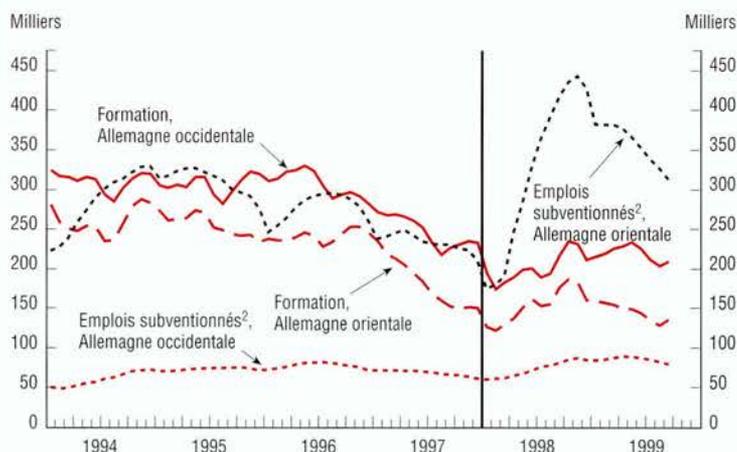
On peut sans doute expliquer ces résultats globalement décevants de plusieurs manières. Les personnes inscrites à des programmes professionnels ont peut-être moins de temps à consacrer à la recherche d'un emploi que celles qui reçoivent des allocations chômage. Elles sont en outre plus longtemps admissibles aux garanties de ressources en cas de chômage, ce qui peut avoir un effet pervers dans leur démarche de recherche d'emploi. Les programmes mis en œuvre échouent peut-être aussi parce qu'ils n'améliorent pas suffisamment les qualifications des sans-emploi en fonction des besoins du marché. Dans certains cas, en fait, on assiste même à une perte des capacités. Mais de façon générale, les maigres résultats obtenus dans les *Länder* de l'Est sont sans doute attribuables à des programmes aux contours encore un peu flous, ce qui après tout, peut-être normal dans le contexte d'une économie en transition.

### **Le mieux est l'ennemi du bien**

Les recherches réalisées dans d'autres pays suggèrent que les programmes de création

#### **Les mesures actives du marché du travail en Allemagne**

Nombre de bénéficiaires<sup>1</sup>



1. Non corrigées des variations saisonnières. La ligne verticale indique un changement en 1998 de la définition des programmes de soutien à la formation.

2. Mesures de création d'emplois (ABM) et mesures d'ajustement structurel (SAM).

Source : Bureau fédéral du travail, OCDE.

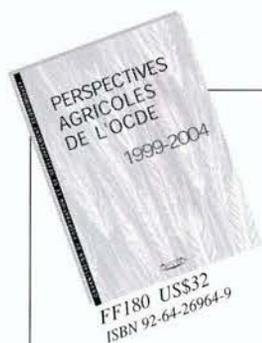
d'emplois peuvent aussi être accompagnés de coûts improductifs élevés, à savoir des dépenses qui vont au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer l'emploi d'une personne. Il y a aussi pas mal de phénomènes de remplacement de travailleurs de sorte que l'emploi total n'augmente pas mais que les emplois se trouvent redistribués entre différentes personnes. D'après un sondage effectué par l'Office fédéral du travail (voir bibliographie), quelque 14 % des entreprises interrogées dans les *Länder* de l'Ouest et 22 % de celles des *Länder* de l'Est ont déclaré que les subventions salariales dont elles bénéficient compensent très largement la plus faible productivité des travailleurs qu'elles ont embauchés et pour lesquels elles reçoivent cette aide financière. En outre, 28 % des entreprises à l'Ouest et 30 % à l'Est ont affirmé qu'elles auraient de toute façon, même sans la subvention, embauché le même travailleur. A l'opposé, 17 % des entreprises à l'Ouest et 22 % à l'Est ont répondu que si le travailleur embauché ne leur avait pas valu d'aide financière, elles auraient embauché quelqu'un d'autre.

Vaut-il donc encore la peine d'appliquer les mesures actives du marché du travail ? Oui, à condition d'en connaître les limites. Elles peuvent être efficaces, mais l'expérience menée dans les nouveaux *Länder* allemands a montré qu'elles doivent cibler certains groupes qui posent problème et, de toutes les façons, être mieux gérées qu'elles ne le sont actuellement. Le fait d'axer la formation en fonction des besoins du marché pourrait

considérablement améliorer l'efficacité des programmes de création d'emploi, tout en contribuant à diminuer les coûts improductifs. Une chose est sûre : les mesures actives du marché du travail ne sauraient être à elles seules la panacée au problème du chômage. Comme l'a souligné plusieurs fois l'OCDE, et parfois de manière détaillée comme dans la dernière édition de *La stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, pour réduire le chômage en Allemagne, il convient d'appliquer des réformes structurelles sur le marché du travail, en améliorant par exemple la flexibilité au niveau des négociations salariales. Toutefois, dans les nouveaux *Länder* où le taux de chômage est bien plus élevé que dans la moyenne des pays de l'OCDE, les mesures actives peuvent constituer des mesures d'accompagnement efficaces. ■

### Bibliographie

- « Études économiques de l'OCDE : Allemagne », 1999.
- Office fédéral du travail, Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung der Bundesanstalt für Arbeit (IAB) (1999), « Betriebliche Einstellungshilfen – Erste Ergebnisse zu Förderstrukturen und betrieblichen Rahmenbedingungen », Werkstattbericht 6/1999, Nuremberg.
- Martin, John, « What Works Among Active Labour Market Policies: Evidence from OECD Countries' Experiences », *Labour Market and Social Policy Occasional Papers* n° 35, OCDE, 1999.
- Fay, R.G., « Enhancing the Effectiveness of Active Labour Market Policies: Evidence from Programmes Evaluations in OECD Countries », *Labour Market and Social Policy Occasional Papers* n° 18, OCDE, 1996.
- « La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : Évaluation des performances et des politiques », OCDE, 1999.



## PERSPECTIVES AGRICOLES DE L'OCDE 1999/2004

Cette cinquième édition des *Perspectives agricoles de l'OCDE* analyse les grandes tendances qui façonneront les marchés des principales denrées agricoles produites dans les zones tempérées jusqu'en 2004 : une lecture essentielle pour tous les acteurs des politiques et des marchés agricoles.

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Disponible sur CD-ROM

**La Base de données de l'OCDE  
 des perspectives des produits  
 agricoles**

La plupart des séries remontent à 1970.

FF450 US\$78  
 ISBN 92-64-06778-7

Production,  
 consommation,  
 échanges, stocks  
 et prix ...  
 jusqu'en 2004 !

## L'emploi aux Pays-Bas : une expérience atypique

Comment expliquer qu'avec ses réglementations sociales traditionnelles et son système développé d'aide sociale, un pays aussi prospère que les Pays-Bas ait réussi à maintenir un taux de chômage aussi bas ? Ce dernier dépassait à peine les 3,2 % à la mi-1999, tandis qu'aux États-Unis, il se chiffrait à 4,2 %, et qu'il dépassait les 10 % dans plusieurs autres pays de l'OCDE. Voici donc un pays, sans cesse présenté par des études indépendantes comme étant doté d'une économie vigoureuse et disposant d'un des environnements au monde les plus favorables aux affaires. Et pourtant, difficile de dire que le marché du travail hollandais est l'un des plus libéralisés de l'OCDE. Il est clair que les Pays-Bas disposent d'un cadre réglementaire de qualité, autrement ils n'auraient pas obtenu un tel succès. Cela fait plusieurs années que des réformes de la réglementation en faveur d'une économie de marché ont été adoptées. Une tendance qui s'est accélérée, en particulier au cours de la décennie 90. Certaines de ces réformes ont probablement contribué à juguler l'inflation. Cependant, elles ont principalement touché les transports et certains services commerciaux, comme les télécommunications. Des secteurs protégés comme la construction et une grande partie des services publics ont été largement épargnés. Aussi, est-ce dans le secteur privé que l'emploi est monté en flèche ces dernières années – un peu plus lentement qu'aux États-Unis mais plus vite que dans la plupart des autres pays européens. En fait, il a augmenté en termes nets de 25 % entre 1984 et 1997, réduisant le chômage de moitié. Cette croissance a

plus que compensé le gel des effectifs dans la fonction publique, qui avait connu une expansion rapide dans les années 70.

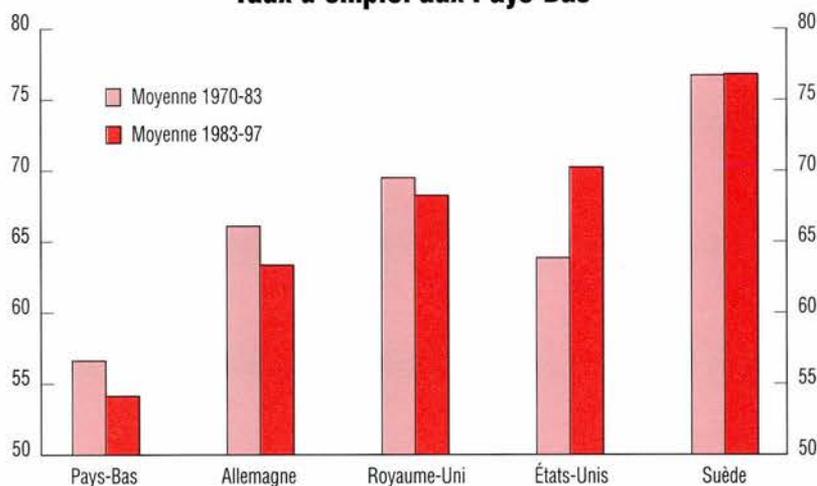
La question du marché du travail néerlandais serait-elle donc plus complexe qu'elle n'en a l'air ? Certainement. Bien que le chômage ait baissé et que l'emploi ait régressé plus lentement que pour la moyenne de l'OCDE dans le secteur manufacturier, mais à un rythme nettement supérieur dans les services, le nombre élevé de Néerlandais en âge de travailler et qui restent en dehors du marché du travail est assez atypique. En fait, le taux d'activité des Pays-Bas est l'un des plus faibles de la zone OCDE (voir graphique). La baisse du chômage a été compensée par le développement des prestations d'invalidité et des programmes de retraite anticipée et d'aide à l'embauche. Par ailleurs, les taux d'activité chez les hommes de 55 à 64 ans sont bas. Plus de la moitié des emplois créés ont été à temps partiel, pour

la plupart dans les services. La durée de travail annuelle moyenne du salarié néerlandais est la plus faible au monde. Cela pourrait s'expliquer par une prédilection pour les loisirs, tendance qui pourrait simplement refléter le niveau élevé des taux marginaux d'imposition sur le revenu. Le fait est que si l'économie néerlandaise est douée pour la création d'emploi, elle ne l'est pas pour la création d'emplois à temps plein. Résultat : une grande partie des réserves de main-d'œuvre potentielle n'est pas exploitée. En outre, plus de la moitié des chômeurs sont sans travail depuis plus d'un an, une proportion élevée d'après les critères de l'OCDE. Ce qui ne manque pas de souligner une chose : les Pays-Bas doivent poursuivre les réformes.

Article écrit à partir de la récente publication *Les réformes de la réglementation aux Pays-Bas*, OCDE Paris, 1999.

Puma.contact@oecd.org

### Taux d'emploi aux Pays-Bas



Source : Base de données OCDE.

# Le boom des services stratégiques aux entreprises

MARIAN MURPHY, DIRECTION DES SCIENCES, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INDUSTRIE,

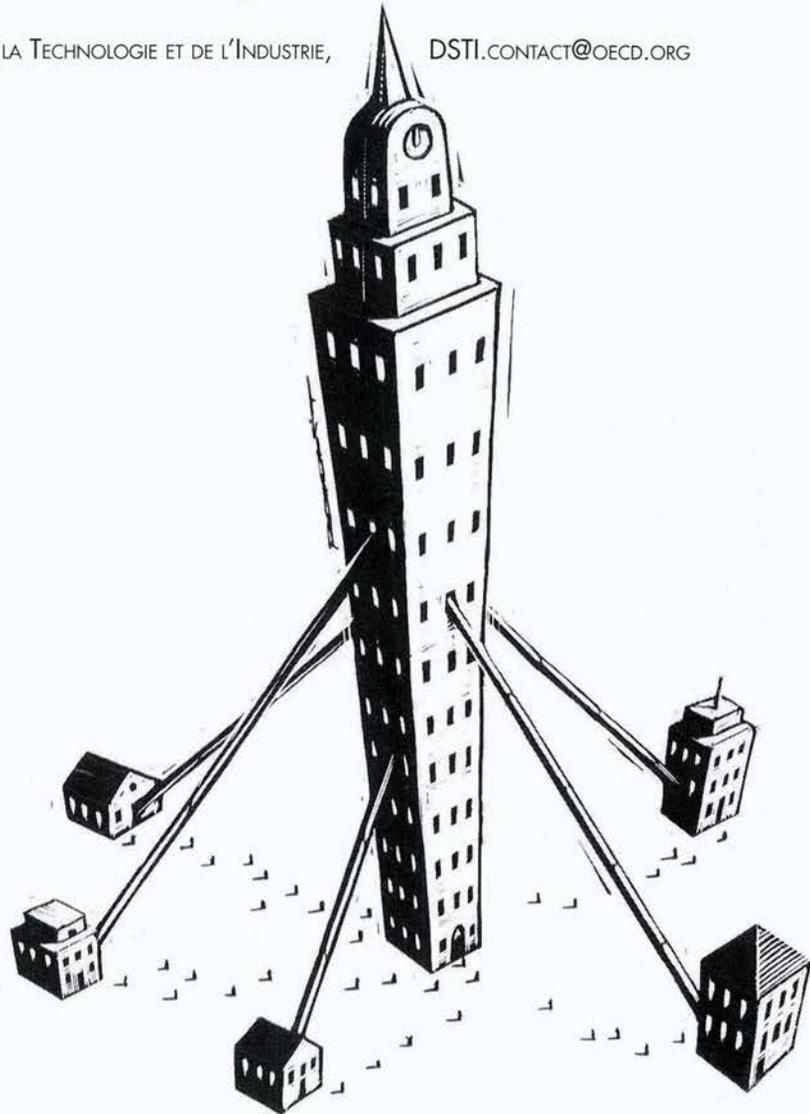
DSTI.CONTACT@OECD.ORG

Les activités suivantes ont-elles un dénominateur commun : les services de logiciels informatiques et de traitement des données ; la R-D et les services d'essais techniques ; les services de marketing ; les services d'organisation de l'entreprise et les services de mise en valeur des ressources humaines ? Première réponse : elles peuvent toutes être regroupées dans une catégorie plus large, celle des « services stratégiques aux entreprises ». Car, si elles ne constituent pas forcément les activités de base d'une entreprise manufacturière traditionnelle, elles en sont des compléments importants. D'où une deuxième réponse : dans les pays de l'OCDE, ces services stratégiques sont de plus en plus externalisés au lieu d'être pris en charge par l'entreprise.

Bien qu'ils se soient fortement développés ces vingt dernières années, ces services sont restés relativement méconnus et peu explorés. Cela tient en partie au fait qu'ils sont difficiles à mesurer sur le plan statistique. Toutefois, depuis 1997, l'OCDE s'efforce de résoudre ce problème. Elle est parvenue à déterminer le rôle et l'importance des services stratégiques aux entreprises dans 21 pays membres.

## Au service de l'économie

De façon générale, les services ont connu une forte expansion dans les économies de l'OCDE. Au milieu des années 90, ils représentaient environ 70 % du PIB et 65 % de l'emploi total. La forte croissance des services stratégiques aux entreprises a été tout à fait remarquable ces dernières années.



Leur efficacité a largement contribué à l'essor global de l'économie, que ce soit dans le secteur manufacturier ou dans celui des services.

Le recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance a stimulé de façon considérable, quoique imprécise, le développement des services stratégiques aux entreprises (voir encadré page 20). Les activités liées aux tech-

nologies de l'information, au recrutement et à la formation du personnel, comptent parmi les nombreux services que les entreprises préfèrent de plus en plus confier à des fournisseurs extérieurs. Le recours à la sous-traitance a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations et, bien entendu, de réduire les coûts. Elle permet ainsi aux entreprises de se concentrer sur leurs activités de base, de libérer des ressources

### Sous-traitance au Japon

La sous-traitance est une pratique de plus en plus courante dans le monde des affaires nippon. Une enquête menée en 1997 par le ministère japonais du Commerce international et de l'Industrie (MITI) a montré que 20,1 % des entreprises japonaises sous-traitantes externalisaient leurs activités de formation professionnelle, tandis que 19,7 % sous-traitaient leurs systèmes d'information, 17,4 % leurs procédés de production, 14 % la comptabilité et la fiscalité, et 13,7 % la R-D. L'enquête du MITI a constaté que plus de 70 % des entreprises qui avaient eu recours à la sous-traitance avec pour objectifs, de se spécialiser davantage, de maximiser leurs performances et d'abaisser les coûts, avaient atteint leur but. En optant pour l'externalisation, les entreprises visaient, entre autres choses, à améliorer la gestion, réduire leurs coûts et assouplir leurs politiques commerciales. Pour nombre de sociétés, la sous-traitance a d'abord rendu possible une restructuration interne. Les

entreprises ont indiqué que l'externalisation leur a permis d'élargir leurs réseaux d'information, d'améliorer les avantages sociaux de leurs employés, et même de tirer profit des évaluations de performance réalisées par le prestataire extérieur. Les entreprises ayant fait l'objet de l'enquête ont affirmé qu'elles ont pu, grâce à la sous-traitance, se concentrer sur leurs activités de base. Il faut s'attendre à ce que l'externalisation prenne de plus en plus d'importance au Japon, et qu'elle s'étende à des domaines comme le marketing, le recrutement de personnel et la formation professionnelle. À long terme, elle contribuera vraisemblablement à relancer l'économie nipponne et à promouvoir la restructuration industrielle. Avec la croissance qui pointe à l'horizon, c'est peut-être déjà le cas. ■ M.M.

#### Bibliographie

- Étude sur l'industrie de sous-traitance, Division des services, ministère du Commerce international et de l'Industrie, Japon, 1997.

internes pour les réaffecter à d'autres activités, d'accéder à des ressources non disponibles à l'interne, enfin de diminuer ou de partager les risques.

#### Une croissance stable et fiable

S'ils ont été créés pour soutenir les entreprises, les services stratégiques n'en représentent pas moins, à eux seuls, un véritable secteur économique. L'une de leurs caractéristiques les plus frappantes, c'est qu'ils ont progressé de façon spectaculaire même lorsque la croissance économique globale stagnait ou ralentis-

sait. Cela a été le cas dans de nombreux pays, notamment en Australie, en Autriche, au Canada, aux États-Unis, en Finlande et au Royaume-Uni. Et l'on peut parier que si des données plus précises existaient pour d'autres pays, elles confirmeraient ce phénomène.

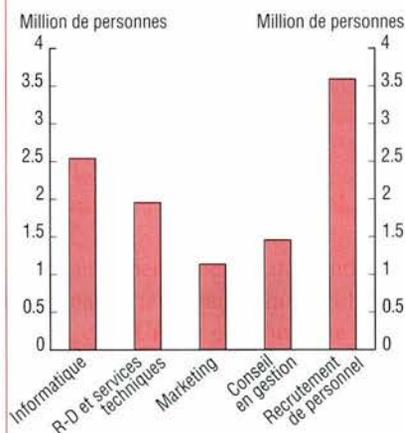
Les données dont on dispose actuellement brossent un tableau particulièrement surprenant de la tendance. En 1995, les services stratégiques aux entreprises de 19 pays de l'OCDE ont généré un chiffre d'affaires global d'au moins 1 100 milliards de dollars, ce qui

représente à peu près l'équivalent du PIB du Royaume-Uni au cours de la même année. Ces services ont employé près de 11 millions de personnes dans 21 pays, soit plus du double de la main-d'œuvre de toute l'industrie automobile de l'ensemble des pays de l'OCDE. Des écarts au niveau de l'information recueillie jusqu'à ce jour semblent indiquer que ces chiffres sont en deçà de la réalité, voire qu'ils sous-estiment largement l'importance réelle de ces activités. C'est le cas, notamment, des services liés aux ressources humaines tels que l'éducation, la formation des adultes et la réinsertion professionnelle, activités sur lesquelles on a peu de données.

Ces performances impressionnantes sont en partie le fait de quelques services stratégiques aux entreprises qu'on pourrait qualifier de vedettes. Ce sont les services informatiques qui tiennent le haut du pavé avec un chiffre d'affaires d'environ 350 milliards de dollars (voir graphique page 22). Les services

#### L'emploi dans les services stratégiques aux entreprises

21 pays de l'OCDE, 1994 ou dernière année disponible



Source : Estimations de l'OCDE sur la base de données fournies par 21 pays Membres. Des lacunes importantes subsistent dans les données fournies.

## Cherche personnel

L'importance croissante de la mobilité professionnelle et du travail à durée déterminée dans les pays de l'OCDE se reflète dans le développement rapide des services de mise à disposition de personnel. Ce secteur fournit aux autres secteurs de l'économie, pour des périodes plus ou moins longues, une main-d'œuvre pour pallier des pénuries provisoires de personnel. Auparavant, il s'agissait surtout de mettre du personnel administratif ou de bureau à la disposition des entreprises. Aujourd'hui, ce secteur fournit des travailleurs hautement qualifiés dans des domaines très divers. Même des directeurs généraux ! L'un des avantages pour les entreprises est que les besoins en personnel peuvent être gérés de façon plus souple, d'où une performance globale accrue. Quant au personnel intérimaire, il profite d'une plus grande flexibilité de l'emploi, d'un choix plus large et d'une rémunération souvent

plus élevée, justifiée par une forte demande pour certaines compétences particulières et la nécessité de contrebalancer la durée limitée des engagements. Mais il y a aussi des inconvénients majeurs qu'il ne faut pas perdre de vue. La stabilité est souvent gage de réussite pour les entreprises. Une rotation de personnel trop fréquente peut porter atteinte à leurs compétences, surtout lorsque ces entreprises font massivement appel à une main-d'œuvre fournie par des agences d'intérim. Les salaires élevés payés à cette main-d'œuvre – sans compter les commissions versées à l'agence prestataire – entraînent également des coûts d'exploitation importants. Les travailleurs intérimaires, eux, ont une sécurité d'emploi moindre que s'ils étaient embauchés de façon permanente, bien que cette permanence ne soit pas toujours garantie. Par ailleurs, une expérience professionnelle fragmentée

peut nuire aux compétences d'un individu, et l'employé intérimaire doit souvent renoncer à certains avantages sociaux qu'offrent les contrats à durée indéterminée, tels que les congés payés, les régimes de retraite et la formation en entreprise. Les contrats d'embauche que proposent les entreprises à leurs employés intérimaires, et en particulier aux plus qualifiés d'entre eux, peuvent bien sûr contenir des clauses qui compensent ces inconvénients. L'action des pouvoirs publics peut également faire pencher la balance : pour augmenter les avantages et limiter les inconvénients liés au travail intérimaire, plusieurs pays ont adopté une réglementation visant à améliorer la sécurité d'emploi de la main-d'œuvre temporaire tout en préservant la marge de manœuvre dont ont besoin les agences et les employeurs. C'est le cas des Pays-Bas qui ont adopté récemment la loi sur la Flexibilité et la Sécurité (« flexécurité »). ■ M.M.

d'organisation de l'entreprise – conseil en gestion, recrutement de personnel et services analogues – occupent le second rang avec un chiffre d'affaires

Les services stratégiques aux entreprises sont également de gros pourvoyeurs d'emplois : 11 millions de personnes (estimation en 1995). Les services

services en recrutement de personnel, c'est-à-dire bien plus que pour la R-D, les services informatiques et le conseil en gestion. Les services de recrutement et de mise à disposition de personnel ont été également d'importants pourvoyeurs d'emplois en France et au Royaume-Uni. Au Japon et en Allemagne, ce sont plutôt les services informatiques qui arrivent en tête. Services informatiques qui, avec le recrutement, ont été des secteurs dynamiques dans plusieurs pays de l'OCDE. Ceci dit, toutes les catégories de services stratégiques aux entreprises ont connu une forte expansion de l'embauche depuis plus d'une dizaine d'années, affichant souvent des taux de croissance annuels à deux chiffres.

### Les services stratégiques aux entreprises ont progressé de façon spectaculaire même lorsque la croissance économique globale stagnait ou ralentissait.

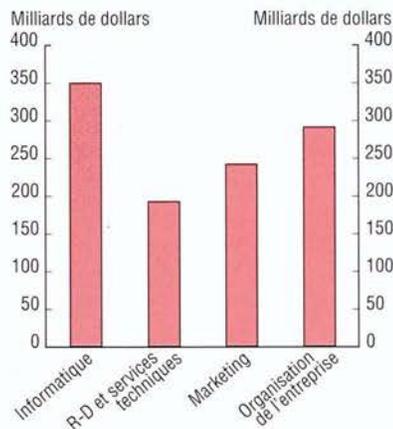
légèrement supérieur à 290 milliards de dollars. Quant aux chiffres d'affaires générés par les services de marketing et les services regroupant la R-D, les essais techniques et les services d'analyse, ils se chiffraient respectivement à 242 et 192 milliards de dollars.

d'organisation de l'entreprise sont au premier rang avec 3,6 millions d'employés pour ce qui est du recrutement de personnel et 1,5 million pour le conseil en gestion. Les États-Unis représentaient à eux seuls environ 53 % du total, dont à peu près 2,6 millions d'emplois dans les

### Chiffre d'affaires et part en pourcentage du chiffre d'affaires total des services stratégiques aux entreprises

1995 ou dernière année disponible

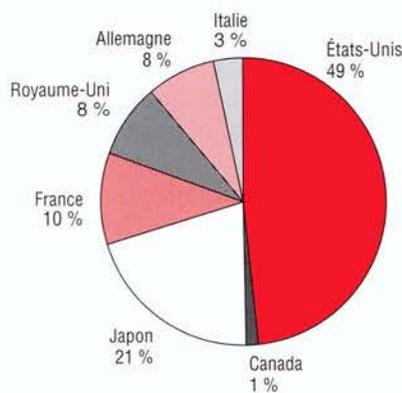
Chiffre d'affaires des services stratégiques aux entreprises dans 19 pays de l'OCDE



Source : OCDE.

Part en pourcentage du chiffre d'affaires total des services stratégiques aux entreprises

Certains pays ont fourni des données incomplètes



entreprises. Les exportations américaines de services stratégiques aux entreprises se sont élevées à 6,6 milliards de dollars en 1997. Un chiffre qui perd cependant un peu de son éclat au regard des ventes qu'ont réalisées à l'étranger les filiales étrangères des sociétés américaines : 28,3 milliards de dollars pour les services informatiques en 1996 et 4,9 milliards de dollars pour les services de publicité en 1995. En outre, l'investissement américain direct à l'étranger pour l'ensemble de ces services s'est élevé à environ 11 milliards de dollars en 1994.

Ces chiffres démontrent clairement que les services stratégiques aux entreprises ont désormais acquis leurs lettres de noblesse. Il ne serait pas non plus étonnant, vu leur envergure mondiale actuelle, qu'on leur accorde une attention toute particulière lors des prochaines négociations commerciales multilatérales.

Une autre caractéristique commune aux services stratégiques est qu'ils sont le plus souvent assurés par des petites entreprises ; lesquelles sont toujours, en moyenne, de beaucoup plus petite taille que dans le secteur manufacturier, voire dans l'ensemble des secteurs économiques des pays concernés. En Espagne, les travailleurs indépendants dirigent 70 % des entreprises de services informatiques, 50 % de celles qui se consacrent aux essais techniques, et un peu moins encore des sociétés de services de recrutement de personnel, de publicité et de mise en valeur des ressources humaines.

Si les prestataires de services stratégiques aux entreprises sont en majorité de petite taille, on compte également un petit nombre de gros fournisseurs, des acteurs planétaires dominants qui offrent leurs services dans le cadre d'une exploitation multinationale. Ces quelques grandes entreprises se sont épanouies à la faveur de la mondialisation de l'industrie manufacturière et plusieurs d'entre

elles se sont imposées aux quatre coins de la planète en accompagnant leurs clients, grandes entreprises manufacturières et autres. Citons en exemple Andersen Consulting, le Groupe Boston Consulting, Cap Gemini Sogeti, SAP ou encore le Groupe WPP. Il est intéressant de noter que les entreprises multinationales américaines brillent tout particulièrement au palmarès des dix acteurs mondiaux les plus importants, et cela, tous services confondus : information, logiciels, publicité, conseil en gestion et recrutement de personnel.

#### Tendance à la mondialisation

On dispose de très peu d'information détaillée sur les échanges commerciaux internationaux en matière de services stratégiques aux entreprises. Pour mener son analyse, l'OCDE a dû s'en remettre principalement aux données sur le commerce américain. Les États-Unis sont indiscutablement les plus grands fournisseurs mondiaux de services aux

#### Bibliographie

- « Les services stratégiques aux entreprises », OCDE, 1999.

#### TENDANCES DES IMPÔTS SUR LA CONSOMMATION

Édition 1999



Vers de nouveaux taux de la TVA et des droits d'accise ?

FF190 US\$33  
ISBN 92-64-27035-3

Un autre regard sur les problèmes posés par la mondialisation des échanges

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

## Pas de répit après Seattle ?

ARNE RODIN, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SUÉDOIS ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DES ÉCHANGES DE L'OCDE.

« L'avenir n'est plus ce qu'il était ! » observa un jour, à propos de l'évolution des choses, 'Yogi' Berra, joueur de base-ball américain et philosophe au pied levé. Aujourd'hui, un négociateur commercial de retour de la Conférence de Seattle pourrait bien employer les mêmes mots.

Les zones de désaccord lors de la réunion ministérielle de l'OMC ont été d'une étendue alarmante. Cela peut sembler paradoxal à certains égards. Tout d'abord, les négociateurs commerciaux n'ont jamais disposé de meilleurs outils de travail. L'OMC est une institution reconnue et qui a fait ses preuves. La crise asiatique n'a pas provoqué de réactions protectionnistes. Et il existait même un mode d'emploi détaillé pour les négociations sur l'agriculture et les services, ainsi que pour l'examen d'autres accords. Enfin, le programme de travail prospectif créé à Singapour en 1996 a bien progressé.

Alors d'où viennent toutes ces hésitations et divergences de vues ? La réponse n'est pas simple. Il y a d'abord le manque de leadership et de volonté collectifs. Les États-Unis, en renonçant au rôle d'architecte qu'ils ont traditionnellement joué dans les négociations commerciales internationales, y ont sans doute contribué. D'autres gouvernements, dans la zone OCDE, se sont rétractés souvent en réponse aux réactions négatives de l'opinion publique à l'égard de l'OMC – dans laquelle plusieurs voient aujourd'hui l'instrument diabolique de la mondialisation. Quant aux pays en développement, ils se méfient beaucoup des propositions visant à rendre l'OMC plus « verte » ou plus « bleue ». À leurs yeux, ce ne sont là que des tentatives masquées pour mettre en place de nouvelles entraves douanières. Ce qu'ils souhaitent plutôt, c'est un nouvel accord qui élimine les obstacles traditionnels à leurs exportations et une aide pour appliquer les accords qui ont déjà été conclus.

Il est grand temps que les pouvoirs publics reprennent les choses en main et forment des projets d'avenir. C'est à eux qu'il incombe de veiller aux intérêts de l'ensemble de la société, sans courber l'échine devant les différents groupes de pression. Il faut que tous les dépositaires d'enjeux dans le monde actuel aient à nouveau confiance dans le système des échanges commerciaux. Il faut aussi que l'OMC retrouve sa crédibilité. La tâche est peut-être difficile mais il faut la mener à bien.

Pas de répit  
après Seattle ? 23

Ne jetons pas le bébé  
avec l'eau du l'eau du bain 25

Que représentait Seattle 27

Agriculture :  
quelques faits essentiels 29

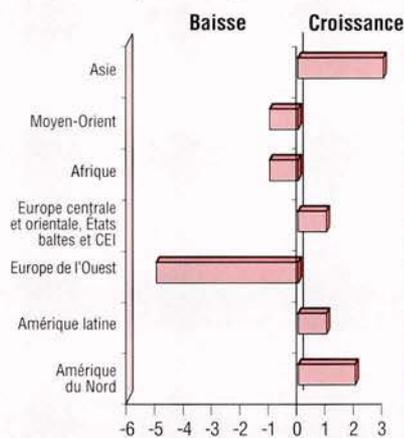
Un cycle  
pour le développement 31

Comprendre  
les négociations commerciales  
multilatérales 32

William Rysel/Photonic

### Évolution dans la répartition des échanges

(en point de pourcentage, 1990-1998)



Source : OCDE.

Il y a de bonnes raisons pour que la réduction des obstacles aux échanges reste au cœur des discussions du prochain cycle de négociations, quand du moins il sera lancé. L'OMC et son prédécesseur, le GATT, ont démontré qu'ils maîtrisaient bien le sujet. L'OMC, avec toute l'expérience qu'elle a accumulée, devrait pouvoir obtenir les résultats concrets tant attendus pour les régions en développement. Si les priorités et les ambitions diffèrent d'un pays à l'autre, en particulier dans le domaine de l'agriculture, rien ne justifie qu'au cours des mois et des années à venir les négociations achoppent sur la question des barrières commerciales.

Les chances de voir la confiance générale se réinstaller dépendent beaucoup de ces négociations sur l'accès au marché, que ce soit du côté de l'agriculture, des textiles ou des droits de douane industriels. Pour souligner leur volonté de faire avancer les choses, les pays de la zone OCDE devraient donner l'exemple et aborder sans hésitation tous les dossiers sensibles. Autrement dit, pas de sujet tabou !

Si l'on veut que les négociations dans leur ensemble aboutissent à un consensus, il faudra peut-être faire le compromis d'examiner la mise en application des accords de l'OMC. Mais cela devra être fait avec discernement. Après tout, on est parvenu aux accords de l'Uruguay au terme de négociations laborieuses et qui, pour une large part, ont pris en compte les intérêts des pays en développement. La renégociation de l'un ou l'autre des accords déjà conclus ne conduirait pas nécessairement à une amélioration de la situation pour ces pays. En fait, le résultat pourrait être pire. Mais les problèmes de mise en application ne devraient pas être écartés pour autant. On doit les inscrire à l'ordre du jour et parvenir à des conclusions. Par exemple, on pourrait envisager une aide à la mise en application qui tienne compte, dans la mesure du possible, des besoins particuliers à chacun des pays.

Troisième volet important du futur programme sur les échanges commerciaux : l'élaboration d'une réglementation. Il y a ici toute une panoplie de conflits d'intérêts. On a beau dire que la question réglementaire ne devrait pas être qu'une affaire de concessions mutuelles, comme c'est habituellement le cas dans les négociations commerciales, il y a des réalités politiques qu'on ne peut ignorer. Certains pays modifieront sans doute leur position sur les problèmes plus traditionnels de l'accès aux marchés selon que des thèmes tels que l'investissement et la concurrence apparaîtront ou non à l'ordre du jour du prochain cycle de négociations.

Ce qui prime avant tout, c'est la crédibilité à long terme et la viabilité du système des échanges multilatéraux. Pour rester pertinente, la réglementation ne doit pas se laisser dépasser par une économie mondiale en pleine évolution, caractérisée notamment par une prolifération d'accords commerciaux régionaux. Elle doit par ailleurs favoriser le développement durable au sens le plus large

du terme. Confier aux tribunaux le soin de trancher les litiges et les conflits commerciaux, plutôt que de formuler des règles du jeu précises, ne nous mènera pas très loin. Plus ces conflits profiteront des imprécisions ou insuffisances réglementaires de l'OMC pour s'immiscer sur le terrain sensible des lois nationales, plus on risquera de s'aliéner non seulement l'opinion publique, mais aussi les dirigeants politiques eux-mêmes.

Nous ne sommes pas loin du gouffre. De nouvelles négociations commerciales s'avèrent plus que jamais indispensables pour faire converger les intérêts. Dans la mesure où les résultats obtenus garantiront des échanges plus ouverts, et non pas de nouvelles entraves au commerce, la crédibilité sera rétablie. Prenons par exemple la question du travail et des échanges : si les discussions au sein de l'organisation visent non pas à susciter de nouvelles restrictions commerciales mais bien à promouvoir de meilleures conditions de travail, et si les outils mis à la disposition de tous les partenaires sont des incitations positives à l'action, et non pas de nouvelles contraintes, il est alors possible d'espérer que de véritables progrès soient enregistrés dans le cadre de l'OMC.

Les enjeux sont importants. Si importants qu'un nouvel échec des négociations coûterait très cher sur le plan politique. La Conférence de l'Uruguay a montré l'impact que peuvent avoir les grandes négociations commerciales. Pouvons-nous nous permettre d'attendre encore dix ans avant de faire évoluer le système des échanges internationaux ? Probablement pas. Le mondialisation va se poursuivre, en dépit des résultats obtenus à Seattle. Les ministres devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour lancer un cycle du Millénaire digne de ce nom. Et s'ils réservent, dans leurs discussions, une place de choix aux intérêts des pays économiquement défavorisés, nous pourrions tous y trouver notre compte.

# Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain

PETER D. SUTHERLAND, DERNIER DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GATT ET PREMIER DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC, ACTUELLEMENT PDG DE GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL À LONDRES ET COPRÉSIDENT DE BP AMOCO.

La préparation de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce de Seattle et le cycle du millénaire ont donné lieu à une vague de protestations, dont certaines menacent le système commercial multilatéral et les perspectives d'une plus grande libéralisation. On aurait même appelé à « en finir avec l'Organisation mondiale du commerce ». D'une certaine façon, la virulence des propos reflète le fait que l'organisation, à la naissance de laquelle j'ai été fier de présider, peut se prévaloir d'être la plus importante de tout le système multilatéral. Fait d'ailleurs reconnu par les pourfendeurs les plus extrêmes, qui vont reconnaître jusqu'à l'extraordinaire bond qualitatif que l'OMC fait accomplir à nos pays, en évitant les conflits grâce à un système de règles et de transparence dans les échanges entre nations. Parmi les accusations, émanant parfois des cercles les plus avertis, nous découvrons que l'OMC a presque toujours donné raison aux grandes puissances, et que l'ordre du jour du prochain cycle du millénaire était de toutes les façons biaisé ! L'ironie veut que, ce même été, l'OMC épinglait le quart des exportations américaines pour subventions déguisées et pratiques déloyales, et sommait les États-Unis de changer leur législation fiscale sous quatorze mois. Une approche tout aussi vigoureuse a été adoptée à l'égard de l'Union européenne. Les arguments anti-OMC sont infondés et méritent un démenti. La réalité, c'est que l'OMC est une institution parfaitement équilibrée où sont représentés parmi les centre trente-quatre pays, plus de cent pays en développement, dont vingt-neuf des pays les moins avancés de

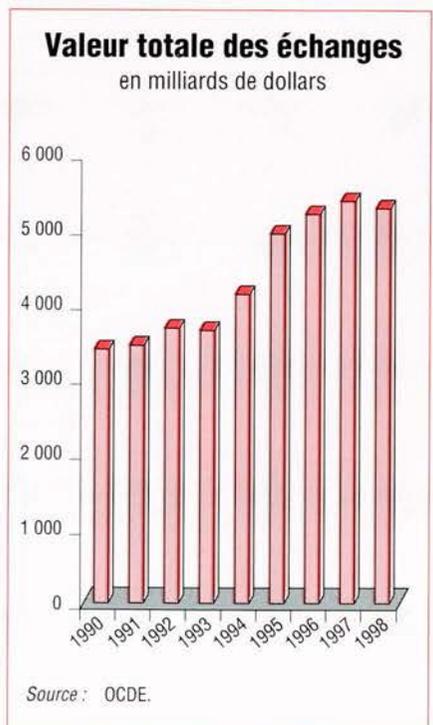
la planète. Ceux qui ne font pas encore partie de l'Organisation souhaitent ardemment y adhérer. Et pour cause.

Le cycle du millénaire loin d'être « biaisé », aurait été au contraire, en puissance, une étape considérable. Et ce, d'abord et avant tout, pour ceux, justement, de nos pays qui, souverains mais pauvres, avaient du mal à s'insérer dans le système commercial mondial sur la base d'un cadre de négociations et de décisions. Je m'étonne que tant d'experts, même parmi les plus éclairés, aient tendance à confondre le symptôme et sa cure. Apparemment opposés au concept de mondialisation, voilà qu'ils l'amalgament à l'OMC. Or l'OMC est l'organisation qui, précisément, s'efforce de la contenir dans un cadre de règles multilatérales contraignantes qui, seules, sont susceptibles de faire partager tous les bénéfices d'un monde interdépendant. Aujourd'hui, une telle attitude revient à servir la vraie souveraineté des États, c'est-à-dire leur capacité d'influencer leur propre destinée plutôt que voir leurs droits soumis à la logique du vieux tête-à-tête bilatéral, voire dictés unilatéralement par des pays plus puissants.

Faut-il rappeler – encore et toujours – qu'au cours des cinquante dernières années, depuis le lancement du GATT, le commerce a été et reste le moteur de la croissance mondiale, contribuant de façon substantielle à la prospérité, au développement et à la hausse des niveaux de vie dans l'ensemble de nos pays, tant dans les pays développés

que dans les pays en développement. Depuis 1951, le commerce mondial a été multiplié par dix-sept, la production mondiale par quatre et le revenu mondial par tête par deux. Cette ouverture des marchés a permis aux pays en développement d'enregistrer un doublement de leurs exportations au cours de ces seules trente dernières années.

A la fin des fins – comme le montrent tant d'études récentes, de la Banque mondiale au FMI en passant par la Commission trilatérale –, il faut se rendre à l'évidence : les pays en développement dont l'économie s'est ouverte – dans les règles que nous,





Libérons la croissance

« libéralisateurs » des échanges, n'avons cessé de promouvoir – ont connu une croissance annuelle de 4,5 % au cours des années 70 et 80. Les économies qui choisirent de rester closes, en revanche, ont stagné autour de 0,7 %. Et le même phénomène, presque à la virgule près, se retrouve dans les pays riches : l'ouverture signifie 2,3 % de croissance l'an ; la fermeture, 0,7 %. Le protectionnisme s'est manifesté par des échecs substantiels comme en témoigne le discrédit de la théorie de développement basée sur des politiques systématiques de substitution aux importations.

Beaucoup de critiques à l'égard de l'OMC tendent à être exagérées. Le cycle du millénaire aurait beaucoup compté, même s'il n'aurait pas été aussi révolutionnaire que le cycle de l'Uruguay. L'ordre du jour visant à faire progresser le processus de l'interdépendance des pays reste d'actualité. Et l'idée que l'accord sur les services (GATS) s'épanouira au point que le « traitement national » – c'est-à-dire un traitement au moins aussi favorable des firmes étrangères par rapport aux opérateurs domestiques – serait une

exigence absolue pour tous les services est carrément irréaliste.

C'est plutôt à travers l'OMC que les nations engagées dans le commerce ont des chances de survivre, et de prospérer de concert avec les autres. Et c'est notre tâche que d'être les promoteurs de tels principes dans le prochain cycle de négociations. Les critiques sont toujours constructives, à condition de ne point jeter le bébé – l'extraordinaire instrument multilatéral que nous avons tant fait pour outiller – avec l'eau du bain. ■

Voir également l'article de Peter D. Sutherland paru dans *Le Monde* du 23 octobre 1999.

## Coûts de la protection dans l'alimentation et les vêtements

Au début des années 80, les États-Unis ont adopté un programme destiné à protéger l'industrie sucrière nationale qui a coûté environ 15,50 dollars par an à chaque consommateur américain. Ce programme comprenait des droits et contingents à l'importation.

En 1988, le Département du Commerce des États-Unis a estimé que les subventions en faveur du sucre en vigueur augmentaient les dépenses annuelles d'alimentation des consommateurs américains en moyenne de 3 milliards de dollars.

En 1995, les agriculteurs japonais ont bénéficié de mesures d'aide et de protection représentant l'équivalent de 77 % de la valeur de la production. Le coût total de ces mesures a été estimé à 4 640 milliards de yens, soit 49,3 milliards

de dollars. Les niveaux élevés de protection et de soutien, qui sont particulièrement importants pour la production de blé et de riz, se sont traduits par des prix nettement plus élevés pour les consommateurs japonais. On estime que 51 % du prix payé par les consommateurs pour les produits agricoles en 1995 ont représenté une taxe ajoutée au prix mondial.

Des études montrent que, par le passé, les consommateurs du Royaume-Uni et du Canada ont dû payer respectivement un supplément de 500 millions de livres et 780 millions de dollars canadiens par an sur le prix de leurs vêtements du fait des restrictions visant les importations de ces produits.

Extraits de *Pour l'ouverture des marchés*, OCDE, Paris 1998.

# Que représentait Seattle ?

Officiellement, il s'agissait de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 1995. La Conférence ministérielle est l'organe de décision suprême de l'Organisation. Elle se réunit « au moins une fois tous les deux ans », selon les dispositions prévues par l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, le texte fondateur de l'OMC.

La Conférence ministérielle de Seattle devait marquer le lancement de nouvelles négociations importantes en vue de poursuivre la libéralisation des échanges

internationales et d'examiner quelques règles commerciales en vigueur. Les Accords actuels de l'OMC sont issus des négociations du Cycle d'Uruguay de 1986-1994. Bien que les résultats se soient traduits par une vaste réforme des règles du commerce mondial et une réduction substantielle des obstacles aux échanges, beaucoup de participants ont souhaité que d'autres améliorations soient apportées au système commercial. En particulier, les accords sur les services (Accord général sur le commerce des services ou AGCS) et sur l'agriculture prévoient que de nouvelles négociations reprendront au plus tard au début de l'an 2000.

Par ailleurs, de nombreux membres de l'OMC avaient proposé que d'autres questions figurent dans l'agenda des négociations. À la mi-septembre, plus de 150 propositions avaient déjà été présentées. La liste des documents indiquait les sujets abordés: droits de douane, antidumping, subventions, mesures de sauvegarde, mesures concernant les investissements, facilitation des échanges, commerce électronique, politique de concurrence, pêches, transparence des marchés publics, assistance technique, renforcement des capacités et autres questions relatives au développement, protection de la propriété intellectuelle –

## Le poids des échanges



Greg Smith/SABA/REA



en 1997 par l'OMC et plusieurs autres organisations.

### Un calendrier plus flexible ?

La Conférence ministérielle de Seattle devait marquer le début des négociations, de la même manière que le cycle d'Uruguay, qui a duré sept ans, avait été lancé lors d'une réunion ministérielle à Punta del Este en 1986 ou que le cycle de Tokyo, lancé en 1973, avait duré six ans. Beaucoup de pays avaient proposé de limiter à trois ans la durée de ces nouvelles négociations, mais bien avant l'échec de la réunion de Seattle, l'expérience a montré qu'il n'est pas toujours facile de mener à bien des négociations vastes et complexes en respectant le délai établi. Finalement, même si les négociations débutent en l'an 2000, il serait peut-être trop ambitieux d'espérer qu'elles aboutissent dans un délai de trois ans. ■

ainsi que des mesures spéciales pour aider les pays les moins avancés à accéder plus facilement aux marchés

des pays riches et pour intensifier les travaux sur l'assistance technique à ces pays dans un cadre intégré mis en place

Basé sur des informations provenant de l'Organisation mondiale du commerce : <http://www.wto.org>

## Coûts de la protection dans les télécommunications et l'automobile

Au Chili, entre 1989 et 1994, l'instauration d'une concurrence même limitée sur le marché des télécommunications a entraîné une baisse de 36 % pour les appels locaux, de 38 % pour les appels longue distance et de 50 % pour les appels internationaux. Fin 1995, un appel du Chili vers les États-Unis coûtait environ sept fois moins qu'un appel d'un pays voisin comme l'Argentine vers les États-Unis.

Les États-Unis ayant limité les importations d'automobiles japonaises à partir d'avril 1981, le prix

d'une voiture neuve américaine a augmenté en moyenne de 41 % entre 1981 et 1984. Cela représente pratiquement le double du taux moyen de la hausse de l'ensemble des prix à la consommation durant la même période. Selon les constructeurs, ces prix plus élevés ont permis de « sauver » jusqu'à 22 000 emplois, mais la chute des ventes a finalement entraîné 50 000 licenciements à la fin des années 80.

Les chiffres pour l'Australie montrent que les voitures importées coûteraient environ 25 % plus

cher aujourd'hui si les droits de douane de 1988 étaient encore appliqués – ce qui représente un supplément de 5 000 dollars australiens pour une voiture de 20 000 dollars australiens. Si l'on fait la somme des protections tarifaires sur les voitures, les vêtements et la chaussure, cela aurait coûté en 1996 à chaque famille australienne environ 1 173 dollars australiens, soit 23 dollars australiens par semaine.

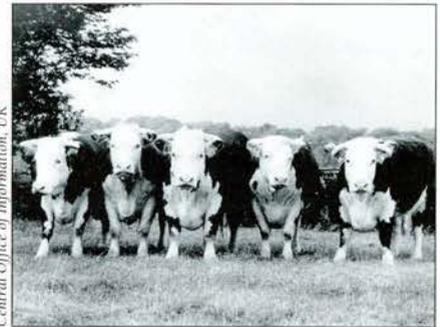
Extraits de *Pour l'ouverture des marchés*, OCDE, Paris 1998

# Agriculture : quelques faits essentiels

CARMEL CAHILL, DIRECTION DE L'AGRICULTURE, AGR.CONTACT@OECD.ORG

Les récents événements de Seattle ont montré que le dossier agricole sera très présent dans n'importe quel nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Quoi qu'il en soit, il avait été formellement stipulé dans les accords du cycle de l'Uruguay que les négociations sur l'agriculture doivent débiter le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Le soutien et la protection dont bénéficie l'agriculture donnent lieu à des plaintes suivies de répliques, même à l'échelon politique le plus élevé, qui défrayent souvent la chronique, mais leurs auteurs s'efforcent rarement de fournir des preuves à l'appui de leurs allégations.

Il ne manque pourtant pas d'estimations faisant autorité du niveau du soutien que reçoivent les producteurs agricoles dans les pays de l'OCDE. La plus fréquemment citée est l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) : il s'agit de la somme de toutes les formes d'aide apportées aux producteurs au travers des prix majorés par les consommateurs et du soutien budgétaire versé par les contribuables. Les niveaux du soutien diffèrent d'un pays à l'autre et d'un produit à l'autre. Ces disparités se sont accentuées ces dernières années du fait que la réforme des politiques agricoles a conduit à diminuer le soutien dans certains secteurs,



Central Office of Information, UK

notamment celui des céréales, tandis que d'autres secteurs n'ont pratiquement pas été touchés. La persistance de niveaux de soutien très élevés pour le lait, le sucre et le riz est particulièrement frappante.

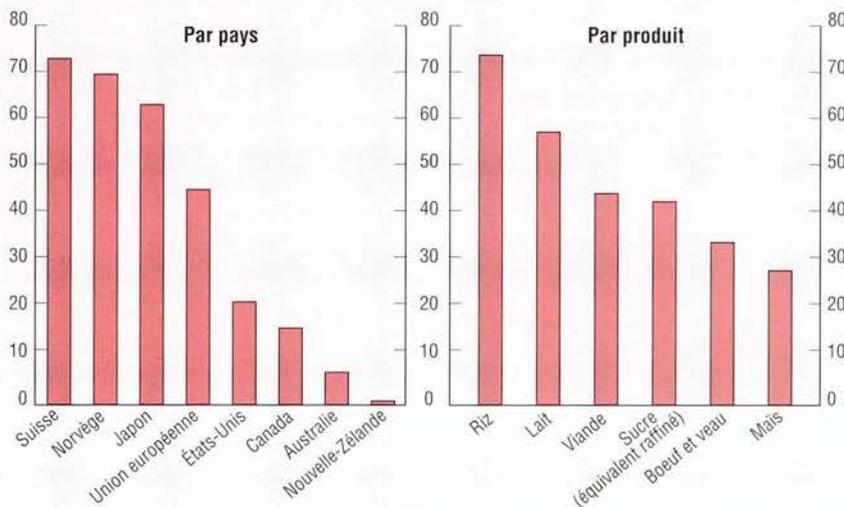
## A qui profite le soutien à l'agriculture ?

La politique agricole, dont la structure est très élaborée, a été mise en place essentiellement dans le but d'assurer aux exploitants agricoles un niveau de revenu convenable, bien qu'il existe de multiples autres considérations liées à la production, à l'environnement, à l'emploi, au développement rural, etc. Du fait que les aides reposent en grande part sur la production, elles profitent pour l'essentiel aux fournisseurs d'intrants ou aux propriétaires des terres qui n'en sont pas nécessairement les exploitants. Dans la plupart des pays, les exploitations les plus petites fournissent une faible part de la production et perçoivent donc une part tout aussi faible du soutien.

Les pouvoirs publics protègent les agriculteurs contre la faiblesse des prix des produits par le biais de l'imposition de droits de douane, l'octroi de subventions à l'exportation, du soutien direct aux revenus et des subventions aux intrants. Les estimations de l'OCDE pour 1998 révèlent que le revenu brut des exploitants a

### Estimation du soutien au producteur (ESP)

%, 1998



Source : OCDE, PSE/CSE database.

dépassé de 59 % le chiffre auquel il se serait situé sans soutien agricole.

### Les coûts pour les consommateurs et les contribuables

Dans la plupart des pays, ce sont les consommateurs qui financent la plus grosse partie des aides à l'agriculture car le soutien des prix du marché reste

la mesure la plus courante. Cette mesure entraîne une hausse du coût des produits alimentaires. Selon les estimations de l'OCDE, les dépenses consacrées par les consommateurs aux produits agricoles locaux ont été supérieures de 34 % au montant qu'elles auraient atteint si les achats avaient été effectués aux prix du marché mondial. Dans la zone OCDE,

le total du soutien des consommateurs et des contribuables (EST) à l'agriculture est estimé à 362 milliards de dollars des États-Unis pour 1998. Les niveaux de soutien sont très variables selon les pays : le coût total à la charge des consommateurs et des contribuables varie de quelque 100 dollars à plus de 3 500 dollars pour une famille de quatre personnes en moyenne. ■

# Un cycle pour le développement

JEAN-MARIE METZGER, DIRECTEUR DE LA DIRECTION DES ÉCHANGES, ECH.CONTACT@OECD.ORG

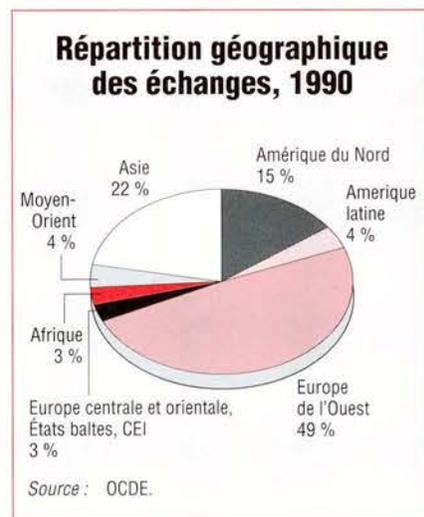
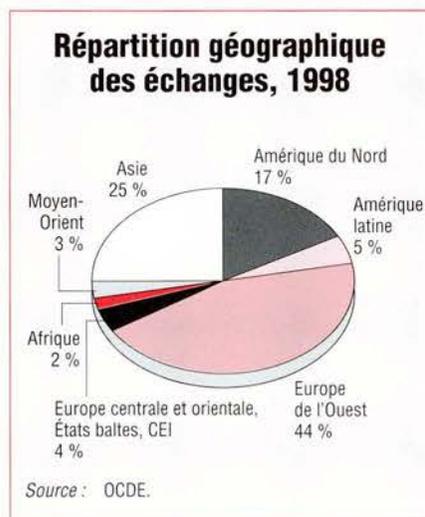
La libéralisation des échanges est une aubaine pour les pays en développement. Les règles multilatérales procurent encore plus d'avantages.

Une plus grande libéralisation des échanges promet d'apporter d'énormes avantages à tous les pays, quel que soit leur stade de développement. Les intérêts des pays non membres sont considérés comme étant particulièrement importants pour la réussite de tout cycle de négociations, à tel point qu'au sein de certains cercles, on parle de « Cycle pour le développement ».

Les avantages potentiels de la libéralisation des échanges sont considérables, qu'ils soient exprimés par rapport au PIB où en termes d'amélioration du bien-être. Des simulations réalisées par l'OCDE montrent que si l'on procède uniquement à une libéralisation mondiale et totale des droits de douane, en 2101, le bien-être mondial en termes nets pourrait être supérieur d'environ 1 200 milliards de dollars des États-Unis

(aux prix de 1995) à ce qu'il serait si les niveaux de protection tarifaire demeuraient inchangés. Cela équivaut à une progression de 3 % du PIB mondial.

**Les règles multilatérales offrent des chances égales aussi bien aux petites qu'aux grandes économies.**



Selon ces estimations, c'est l'Inde qui enregistrerait les gains les plus importants en pourcentage du PIB (9,6 %). Ces gains seraient également appréciables en Chine, où ils représenteraient 5,5 % du PIB. Les simulations de l'étude révèlent en outre que les pays de l'Afrique subsaharienne, en tant que groupe, amélioreraient leur PIB de 3,7 %, ce qui pourrait alors faire « décoller » cette région caractérisée par une faiblesse chronique de ses taux de croissance. En fait, cette progression produirait des gains annuels de 11 milliards de dollars, soit pratiquement l'équivalent de l'aide publique au développement accordée à l'Afrique

## Libéralisation des échanges et niveau des salaires

Si les États-Unis avaient supprimé toutes les restrictions significatives à l'importation en vigueur en 1993, l'économie aurait enregistré un gain de bien-être net d'environ 19 milliards de dollars, soit 74 dollars par ménage. Par ailleurs, si la libéralisation des échanges avait été interrompue aux niveaux de 1993, on estime que les salaires des travailleurs qualifiés américains auraient diminué d'environ 2 à 5 % d'ici à 2013 par rapport aux mon-

tants qu'ils atteindraient autrement. Les disparités salariales se réduiraient, mais uniquement parce que tout le monde se serait appauvri.

D'après *Pour l'ouverture des marchés*, OCDE, Paris 1998.

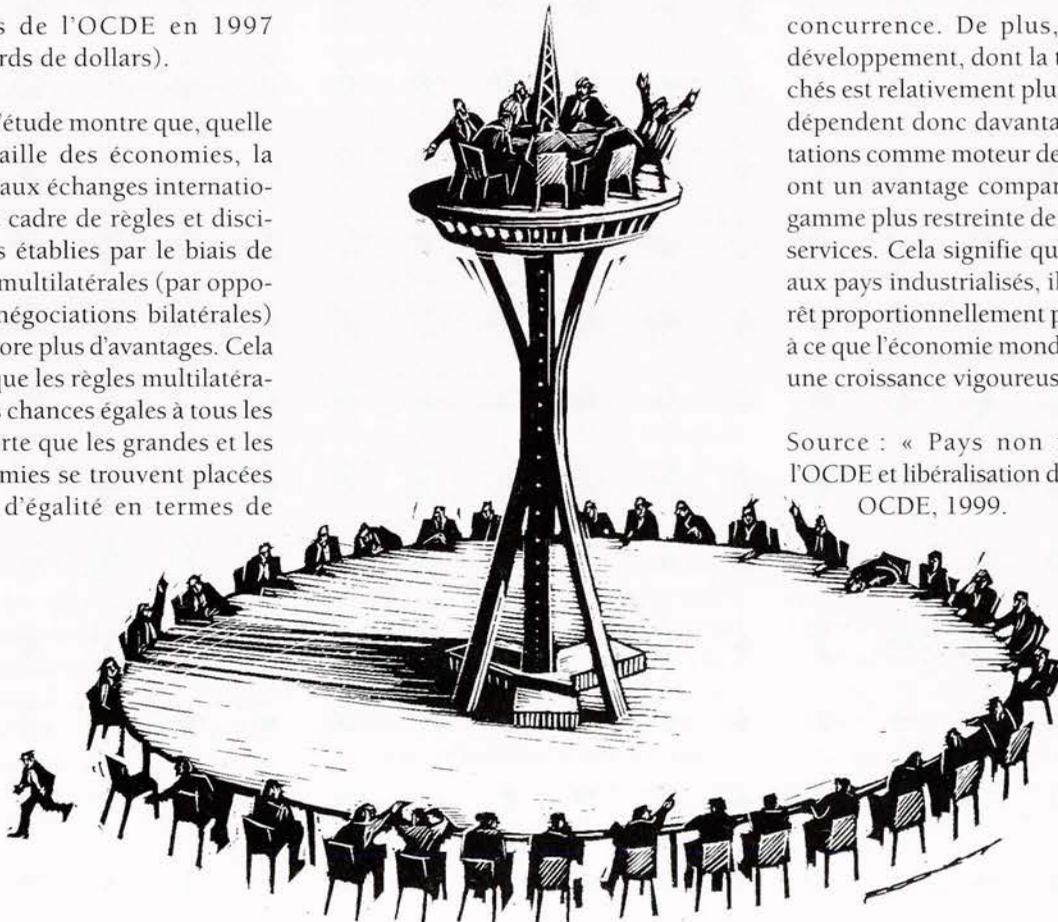
La protection commerciale coûte à l'Union européenne entre 6 et 7 % de son produit intérieur brut, soit l'équivalent de la production annuelle de l'Espagne. Si le niveau

global des obstacles aux échanges dans l'Union européenne est équivalent à celui des États-Unis, l'effet de freinage sur les résultats économiques est plus important car la concurrence sur le marché unique européen manque de vigueur.

D'après Patrick Messerlin, « *Measuring the Costs of Protection in Europe* », *Institute for International Economics*, à paraître en 2000, <http://www.iie.com/>.

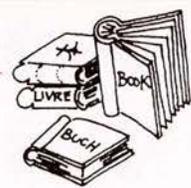
par les pays de l'OCDE en 1997 (11,37 milliards de dollars).

D'autre part, l'étude montre que, quelle que soit la taille des économies, la participation aux échanges internationaux, dans le cadre de règles et disciplines strictes établies par le biais de négociations multilatérales (par opposition à des négociations bilatérales) procurent encore plus d'avantages. Cela vient du fait que les règles multilatérales offrent des chances égales à tous les acteurs, de sorte que les grandes et les petites économies se trouvent placées sur un pied d'égalité en termes de



concurrence. De plus, les pays en développement, dont la taille des marchés est relativement plus petite, et qui dépendent donc davantage des exportations comme moteur de la croissance, ont un avantage comparatif dans une gamme plus restreinte de produits et de services. Cela signifie que, par rapport aux pays industrialisés, ils ont un intérêt proportionnellement plus important à ce que l'économie mondiale connaisse une croissance vigoureuse et saine. ■

Source : « *Pays non membres de l'OCDE et libéralisation des échanges* », OCDE, 1999.



# Comprendre les négociations commerciales multilatérales

UNE SÉLECTION D'OUVRAGES

## Les mesures commerciales dans les accords multilatéraux sur l'environnement

Les conventions internationales qui visent à combattre les problèmes d'environnement mondiaux, communément appelées Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), ont souvent recours, entre autres instruments, à des mesures commerciales. En fait, ce terme recouvre des dispositions diverses, qui vont de la simple notification des mouvements transfrontières à l'utilisation de sanctions commerciales imposées à un pays pour qu'il change de comportement en matière d'environnement. Le recours à de telles mesures dans le cadre des AME n'a pas été sans susciter des controverses dans les milieux responsables de la politique commerciale et de la politique de l'environnement. Pour démêler l'écheveau complexe de ces problèmes qui touchent tant au commerce qu'à l'environnement, la Session conjointe des experts des échanges et de l'environnement de l'OCDE a analysé l'utilisation de mesures commerciales à travers les exemples concrets qu'offrent trois AME adoptés par un grand nombre de pays : CITES (sur les espèces menacées d'extinction), le Protocole de Montréal (sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone) et la Convention de Bâle (sur les déchets dangereux). Si les études de cas révèlent, comme on pouvait s'y attendre, des expériences très diverses, certains problèmes et grands thèmes communs s'en dégagent, ainsi qu'une série d'enseignements ; ils sont synthétisés dans le dernier chapitre de ce volume.

Code OCDE : 22 1999 05 2 P1

ISBN: 92-64-27130-9

240 pages ; 12 tableaux

FF: 300.00 US \$: DM: 90.0048.00£: 30.00¥: 5,800.00.

## Les régimes douaniers après l'Uruguay Round Bilan et perspectives

La réduction massive des droits de douane et l'adoption de tarifs non discriminatoires comme principal moyen de protection commerciale constituent deux des succès les plus marquants de la diplomatie commerciale de l'après-guerre et des négociations multilatérales menées sous les auspices du GATT (devenu l'OMC). Les prochaines négociations commerciales offriront une nouvelle occasion de poursuivre le démantèlement des barrières tarifaires. Ce livre donne aux participants un outil indispensable pour formuler leurs objectifs et leurs stratégies de négociation dans le domaine des droits de douane. Il fournit aussi aux analystes les données clés nécessaires pour concevoir des scénarios de négociation et évaluer leurs effets respectifs sur les échanges, l'emploi et la croissance. Enfin, il offre la possibilité à toutes les personnes qui étudient le commerce international de consulter, sans avoir à faire de longues recherches, des données complètes, détaillées et comparables sur les tarifs, et de les appliquer directement aux questions que suscitent les politiques dans ce domaine.

Code OCDE : 22 1999 03 2 P1

ISBN: 92-64-27128-7

180 pages ; 70 tableaux

FF: 240.00 ; US \$: 38.00 ; DM: 72.00 ; £: 24.00 ; ¥: 4,650.00.

## Échanges et concurrence Quelles politiques pour demain ?

Les liens entre politique des échanges et politique de la concurrence suscitent un intérêt croissant depuis quelques années. En effet, avec la baisse des droits de douane, les négociateurs s'intéressent de plus en plus aux politiques intérieures sources de distorsions dans les échanges, ainsi qu'aux obstacles non gouvernementaux au commerce. En outre, la disparition des barrières officielles aux échanges et à l'investissement peut inciter les entreprises à adopter un comportement anticoncurrentiel pour protéger leurs marchés. D'où la nécessité de développer des politiques cohérentes. Parce qu'elles cherchent les unes comme les autres à améliorer l'allocation des ressources, politiques des échanges et politiques de la concurrence se complètent et se renforcent mutuellement. Les travaux rassemblés dans cet ouvrage émanent du Groupe conjoint sur les échanges et la concurrence de l'OCDE. Ils examinent les relations et les complémentarités qui existent entre ces politiques à travers une approche multidisciplinaire typique de l'OCDE. Ce livre – dont un chapitre entier est consacré au secteur des télécommunications – jette sur toutes ces questions un éclairage inédit avant un nouveau cycle de négociations de l'OMC. Les problèmes soulevés dans cet ouvrage restent donc d'actualité.

Code OCDE : 22 1999 04 2 P1

ISBN: 92-64-27129-5, 108 pages

FF: 120.00 ; US \$: 20.00 ; DM: 36.00 ; £: 12.00 ; ¥: 2,300.00

# Immigration clandestine et marché du travail

GEORGES TAPINOS, PROFESSEUR À L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS, ELS.CONTACT@OECD.ORG



AFP/Pascal Gayot

L'association entre immigration illégale et économie souterraine est assez fréquente. Et le contrôle des flux migratoires est généralement préconisé pour parer à l'un comme à l'autre. Une telle approche de ces questions est erronée.

**A** l'heure où les débats sur les politiques migratoires dans les pays de l'OCDE tendent à se focaliser sur les immigrés clandestins, les responsables politiques se doivent d'être vigilants. Plutôt que de limiter la question au statut d'illégalité lui-même et aux procédures de contrôle

à mettre en œuvre pour réguler l'entrée des immigrés clandestins, il convient de s'intéresser sérieusement à l'impact économique de l'immigration illégale. Favorise-t-elle l'économie souterraine ? À qui profite réellement l'emploi des immigrés en situation irrégulière ? Et dans quelle

mesure affecte-t-il l'emploi et les salaires des autochtones ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, il faut s'interroger sur la définition de l'immigration illégale. Le spectre des migrants clandestins est assez large. Outre les entrées illégales,

certain migrants entrés dans un pays légalement restent sur le territoire au-delà de la limite de validité de leurs visas ou n'obtiennent pas le renouvellement de leurs titres de séjour et/ou de travail. Cette liste comprend aussi les saisonniers n'ayant pas regagné leur pays d'origine au terme de leur contrat ainsi que les demandeurs d'asile déboutés.

Seul l'État souverain définit le champ des migrations clandestines. C'est par rapport à une règle de droit – et ses lacunes –, aux restrictions à l'entrée ou à la sortie d'un territoire, aux conditions légales d'accès au marché du travail, que se définit la clandestinité. L'immigration illégale n'est une réalité que dans la mesure où s'exercent simultanément des restrictions et une certaine tolérance. Dans les pays qui restent largement ouverts à l'immigration, comme les États-Unis et le Canada, l'immigration illégale apparaît comme une procédure alternative d'entrée. Dans une situation où les possibilités d'entrée et de séjour sont officiellement limitées, comme en Europe actuellement, l'entrée illégale est la seule option qui s'offre aux candidats à la migration, exception faite du regroupement familial et des demandes d'asile.

L'immigration illégale se définit également par la durée du séjour. Un immigré en situation régulière peut tomber dans la clandestinité du jour au lendemain. Pour de nombreux immigrés, la situation d'illégalité peut représenter une phase temporaire du cycle migratoire avant l'obtention d'un titre de séjour. Ce fut le cas, par exemple, en France dans les années soixante ; les migrants illégaux munis d'un contrat de travail pouvaient alors se faire régulariser et obtenir un permis de travail. La situation d'illégalité peut également représenter un état permanent, en l'absence de régularisation ou lorsque la régularisation est exceptionnelle et non renouvelable comme cela a été le cas récemment dans certains pays tels que l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal.

L'étude de l'immigration clandestine ne se réduit pas à la personne du migrant clandestin. On est souvent en présence d'une diversité de circuits qui impliquent de véritables trafics de main-d'œuvre. Les organisations impliquées dans ces trafics peuvent atteindre une dimension considérable. En 1998, l'INS (Immigration Naturalization Services) aux États-Unis a démantelé une organisation qui avait assuré le passage d'environ 10 000 travailleurs. La même année, 2 millions de documents d'identité falsifiés ont été saisis à Los Angeles.

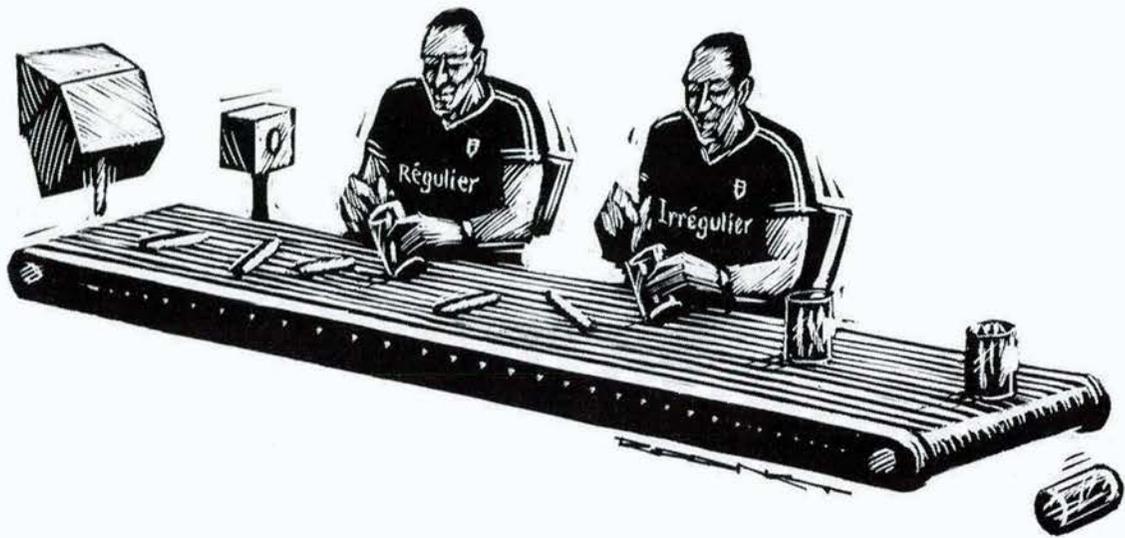
L'extrême hétérogénéité qui caractérise la migration clandestine rend impossibles les jugements tranchés et trop rapides sur la dimension exclusivement humanitaire ou à l'inverse, exclusivement criminelle du phénomène. Elle complique également considérablement l'estimation fiable du nombre d'immigrants illégaux. Certains pays de l'OCDE publient des évaluations officielles du nombre de migrants en situation irrégulière. Ils seraient entre 4 et 5 millions aux États-Unis, ce qui représente près de 1,5 % de la population, et environ 300 000 en Grèce (0,3 %) et en Italie (0,5 %). Toutefois, l'estimation de la population en situation irrégulière est un exercice délicat qui renvoie à la fois au régime juridique et au système d'observation statistique de l'immigration. Il existe néanmoins d'innombrables « estimations », dont la plupart relèvent de calculs hasardeux plutôt que d'une investigation scientifique basée sur des outils statistiques. Lorsque la situation politique interne est en jeu, ces estimations peuvent être délibérément exagérées, généralement à l'occasion d'échéances politiques importantes ou par des milieux xénophobes. À l'inverse, les chiffres avancés peuvent être sous-estimés dans le but de rassurer l'opinion publique et d'éviter de remettre en cause la crédibilité des politiques de contrôle des flux migratoires. En toute

hypothèse, on ne peut considérer comme équivalentes ces estimations grossières et les tentatives, difficiles et imparfaites, de mesure statistique répondant à des procédures d'investigation scientifique.

### Avantages pour l'employeur

Le statut d'illégalité procède rarement d'un choix délibéré de la part du migrant. Lors d'une régularisation, l'empressement de la plupart de ceux qui remplissent les conditions pour déposer un dossier montre que les illégaux marquent une préférence pour le statut légal. En fait, les avantages de la migration illégale se trouvent plutôt du côté de l'employeur. Ce dernier peut être intéressé par le statut d'illégalité d'un migrant dans la mesure où le travailleur se trouve dans une situation de forte dépendance qui le contraint à accepter une rémunération très basse, souvent en dessous du minimum légal. L'emploi d'un travailleur illégal offre aussi l'avantage de réduire les charges sociales et les coûts non salariaux. On pourrait parler ainsi d'un « welfare magnet », c'est-à-dire un facteur attractif pour l'employeur bien plus élevé que pour le travailleur illégal, souvent exposé, en raison de sa situation de précarité et de son faible pouvoir de négociation, à des pratiques discriminatoires – allongement des horaires de travail, paiement différé de primes diverses, voire des salaires.

Pour la plupart des étrangers en situation illégale, l'économie souterraine est le seul moyen de trouver un emploi. Cela ne veut pas dire pour autant que les étrangers employés irrégulièrement sont la cause de l'existence d'un secteur informel. Celui-ci est à la fois le résultat de rigidités institutionnelles dans le secteur formel, dues notamment aux règles fiscales ou à la réglementation du temps de travail. L'attitude de la société est également un facteur explicatif de l'existence d'un



secteur économique informel. Certains pays, notamment de l'Europe du Sud, s'avèrent plus tolérants vis-à-vis de l'existence d'un secteur informel important, que d'autres pays, comme les pays scandinaves. Il demeure toutefois que l'existence d'une économie souterraine renforce la possibilité de recruter des migrants clandestins, et ce d'autant plus que les réseaux de migrants facilitent ce type d'embauche.

Peut-on affirmer que l'emploi des étrangers clandestins se répercute directement sur le niveau des salaires ? Peut-être pas. Une étude de Douglas Massey sur quatre communautés mexicaines observées aux États-Unis et au Mexique démontre que le statut d'illégalité ne conduit pas nécessairement à un salaire plus faible mais qu'il exerce une influence indirecte sur les salaires. Il est en effet associé à des séjours interrompus et à une durée de séjour totale plus courte ainsi qu'à une tendance à un confinement dans les emplois mal rémunérés, autant de facteurs qui ont pour effet de diminuer les salaires des travailleurs étrangers, qu'ils soient légaux ou illégaux. Dans la France des années 60, à une époque où la régularisation était récurrente, les entreprises appliquaient une double stratégie. Cela consistait d'une part à

embaucher directement des travailleurs irréguliers déjà présents sur le territoire, et d'autre part, à se tourner vers la procédure légale d'admission des travailleurs migrants au cas où elles n'auraient pu satisfaire leur demande de travail en recrutant parmi les travailleurs clandestins déjà présents. Les risques encourus par les entreprises étaient limités car ces migrants illégaux obtenaient rapidement leur régularisation. En fait, ces derniers bénéficiaient d'un raccourci par rapport au système légal de recrutement dont les procédures étaient parfois trop longues. Ils acceptaient le premier travail qui leur était proposé, généralement au plus bas de l'échelle des salaires. Une fois régularisés, ils n'avaient pas de grande difficulté, dans une conjoncture de forte croissance industrielle et de pénurie de main-d'œuvre, à trouver des emplois parfois mieux rémunérés que ceux des immigrants légaux, soumis par leur contrat de travail au salaire minimum.

#### Effet d'éviction des travailleurs autochtones

Le point le plus délicat concerne les effets de la migration illégale sur les travailleurs les plus défavorisés de la société. L'existence d'un salaire mini-

mum ou d'autres formes de revenu garanti peut constituer une incitation à la migration illégale. L'augmentation du salaire de réserve des nationaux a pour effet d'accroître pour les employeurs le rendement de l'immigration illégale. Cet effet d'éviction affecte les travailleurs aux salaires les plus bas, qu'ils soient des immigrés en situation régulière ou des nationaux, et contribue à remettre en cause les avantages qu'ils ont acquis ainsi qu'à menacer la sécurité de leur emploi, en particulier lorsque le taux de chômage est élevé. Ce sont précisément des considérations de ce type qui sont invoquées pour appuyer des politiques limitant le recrutement de nouveaux immigrés.

La question de la concurrence sur le marché du travail est à rapprocher de la préoccupation du coût social de l'immigration illégale. Au plan fiscal, le bilan « comptable » pour les travailleurs étrangers clandestins et leurs familles est généralement positif pour le budget national. Il n'y a véritablement « coût » lié à l'irrégularité que pour les services qui ne sont pas soumis à la régularité du séjour, c'est-à-dire essentiellement la scolarisation des enfants d'immigrants illégaux. Pour ce qui est de la protection sociale, l'affirmation selon laquelle les gains

que retirent les illégaux du système de protection sociale constituent l'un des motifs de l'immigration est discutable, dans la mesure où dans la plupart des pays les personnes en situation illégale n'ont pas facilement accès à ces services. On ne peut également imputer à la migration illégale toutes les charges occasionnées par le contrôle des entrées. Pour que l'immigration illégale représente une charge fiscale, il faudrait supposer que le coût ajusté du contrôle dépasse l'équilibre des dépenses et des recettes fiscales et sociales. Un résultat hautement improbable.

En fait, il n'apparaît pas que l'analyse économique du marché du travail ait

identifié et intégré ce qu'il y a de spécifique dans l'immigration illégale en tant qu'objet d'analyse économique. C'est peut-être la raison pour laquelle la plupart des études sur la migration illégale, en particulier aux États-Unis, finissent par confondre l'analyse de l'emploi des migrants illégaux avec celle des migrants non qualifiés. La différence qui pourrait ainsi exister entre immigration légale et immigration illégale devrait en réalité inciter les décideurs politiques à s'intéresser davantage à l'impact de l'emploi des travailleurs en situation irrégulière sur les salaires et sur le marché du travail, plutôt que de se limiter à une politique de contrôle de l'immigration clandestine *stricto sensu*. ■

### Bibliographie :

- Delaunay, D. et Tapinos, G., « La mesure de la migration clandestine en Europe. Vol. 1 : Rapport de synthèse », *Eurostat Working Paper*, mars 1998.
- Hanson, G.H. and Spilimbergo, A., « Illegal Immigration, Border Enforcement, and Relative Wages: Evidence from Apprehension at the U.S.-Mexico Border », *NBER Working Paper* N° 5592, mai 1996.
- Massey, Douglas, « Do undocumented migrants earn lower wages than legal immigrants ? New evidence from Mexico », *International Migration Review*, vol. XXI, n° 2, 1987, pp. 236-274
- Moulrier Boutang, Y., Garson, JP et Silberman, R. « Économie politique des migrations clandestines de main-d'œuvre », Publisud, Paris 1986.
- « L'emploi illégal d'étrangers » (Actes du séminaire de La Haye) OCDE, à paraître en mars 2000.



FF150 US\$26  
ISBN 92-64-27053-1

## MESURER LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES DES ÉLÈVES

### Un nouveau cadre d'évaluation

L'objectif du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) constitue un effort d'évaluation des compétences et des acquis sans précédent :

- **Un engagement à long terme**, portant sur la prochaine décennie, et permettant aux pays de suivre en continu les progrès accomplis. Les prochains volumes à paraître dans cette collection se focaliseront sur les tests, ainsi que sur leurs résultats, qui seront publiés et mis à jour tous les trois ans.
- **Un groupe d'âge représentatif** : l'évaluation des élèves âgés de 15 ans, juste avant la fin de la scolarité obligatoire, permet de dresser un tableau très significatif des performances des systèmes éducatifs.
- **Une approche centrée sur la littératie** : savoirs, connaissances et compétences ne sont pas simplement évalués à la lumière des programmes scolaires mais au regard des acquis dont les jeunes sont susceptibles d'avoir besoin dans leur vie.
- **Une couverture mondiale** : le programme porte sur 32 pays, soit 28 pays de l'OCDE, ainsi que le Brésil, la Chine et la Fédération de Russie et la Lettonie.

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Bien armés  
pour la vie ?

# Où travaillent les clandestins ?

JEAN-PIERRE GARSON, DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES, ELS.CONTACT@OECD.ORG

Dans quels secteurs les clandestins sont-ils le plus souvent employés ? S'il est difficile d'établir un panorama précis des différents métiers exercés par les migrants en situation irrégulière, les informations obtenues à la suite d'opérations de régularisation démontrent que le nombre de secteurs ayant recours à la main-d'œuvre clandestine est bien plus élevé que celui auquel on pouvait s'attendre. Une étude réalisée dans six pays de l'OCDE – Espagne, États-Unis, France, Grèce, Italie, Portugal – révèle que dans l'ensemble, les migrants en situation irrégulière sont assez jeunes. En Espagne, en France et en Italie, les trois quarts des régularisés ont moins de 40 ans. De plus, il est possible d'identifier un noyau de secteurs qui ont tendance à recourir de préférence à la main-d'œuvre étrangère, qu'elle soit régulière ou irrégulière. Il s'agit notamment de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics, de la petite industrie, du tourisme, de l'hôtellerie-restauration et des services rendus aux ménages et aux entreprises, y compris les services informatiques.

Plusieurs raisons expliquent cette tendance. Tout d'abord, la main-d'œuvre étrangère apporte une plus grande flexibilité au travail productif. Le caractère saisonnier des activités agricoles, par exemple, fait que les exploitants recherchent en permanence des travailleurs prêts à accepter des conditions de travail pénibles et intensives. La présence de travailleurs étrangers s'inscrit aussi dans un contexte, notamment en Europe et aux États-Unis, de recherche systématique de minimisation des coûts et de flexibilité du travail.

Contrairement à l'agriculture et à l'industrie, dont la part dans le produit intérieur brut est en déclin dans la plupart des pays industrialisés, la présence croissante des clandestins dans le secteur tertiaire va de pair avec une hausse de l'emploi. Dans certains pays, ils sont de plus en plus présents dans des secteurs délaissés par les nationaux tels que les activités de santé, d'hygiène et d'enseignement. Dans des pays comme la France et l'Italie, les travailleurs clandestins qualifiés peuvent trouver un emploi dans l'enseignement scientifique et linguistique ainsi que dans les services de soins dans les hôpitaux, mais à un taux salarial inférieur à celui des nationaux. Le tourisme saisonnier, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration, dans lesquels les horaires de travail sont particulièrement longs, ont également recours à la main-d'œuvre clandestine. La croissance des services rendus aux entreprises (entretien et maintenance de matériel, gardiennage) et aux ménages (garde d'enfants et autres services domestiques) offre également des débouchés à ce type de main-d'œuvre.

Le développement récent de la sous-traitance dans la plupart des pays de l'OCDE favorise également le recrutement d'étrangers en situation irrégulière. La sous-traitance permet aux entreprises dans de nombreux secteurs de réduire leurs charges sociales et d'échapper aux contraintes imposées par le droit du travail. Les entreprises de textile-habillement et de bâtiment et travaux publics tout comme les entreprises de services y ont souvent recours (voir article page 19). Cette pratique a permis de développer une forme de « faux » salariat, dans la

mesure où les salariés d'une entreprise de sous-traitance sont en réalité des travailleurs indépendants. Néanmoins, dans la plupart des cas, ils continuent à travailler exclusivement pour l'entreprise sous-traitante qui, bien que recevant de la part de l'entreprise donneur d'ordres les machines et les outils indispensables à l'activité sous-traitée, est libre de recruter ses travailleurs. Ce qui se traduit en général par le recrutement de travailleurs étrangers en situation irrégulière pour minimiser les coûts. L'entreprise donneur d'ordres est donc indirectement responsable, mais, jusqu'à présent, dans bon nombre des législations des pays de l'OCDE, elle est dépourvue de toute responsabilité juridique en ce qui concerne le recrutement. Cette situation pourrait bien changer. La France, par exemple, souhaiterait qu'incombe aux entreprises donneurs d'ordres une responsabilité plus lourde en ce qui concerne le recrutement des travailleurs par leurs entreprises sous-traitantes.

L'emploi illégal des étrangers révèle dans une certaine mesure les rigidités du marché du travail, notamment en termes de flexibilité et d'adaptation des structures productives. Il reflète également les problèmes liés à l'économie souterraine. Surtout, il permet de souligner le fait qu'on ne saurait appréhender le problème du travail clandestin en se limitant à mettre en œuvre une politique de contrôle des flux migratoires. ■

## Bibliographie :

- « Quelques leçons tirées des opérations récentes de régularisation des étrangers en situation irrégulière », *La lutte contre l'emploi d'étrangers en situation irrégulière*, OCDE, à paraître en mars 2000.

Réputés pour nos statistiques, nous **ne nous limitons pourtant pas aux seuls chiffres.** Découvrez notre **analyse indépendante et impartiale** des problèmes clés d'aujourd'hui, qu'ils soient **économiques, sociaux ou politiques.**

**Tout compte fait, il y a aussi matière à réflexion.**

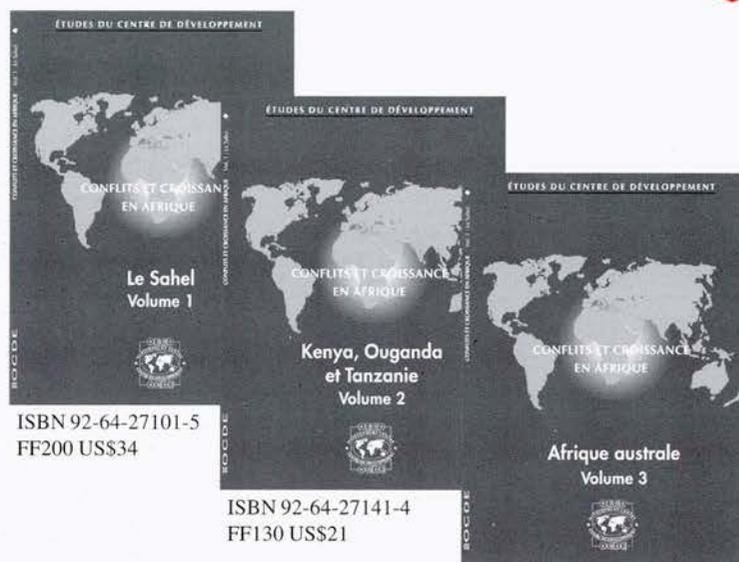
Après tout, il vous faut plus que des statistiques pour vraiment **maîtriser**

OCDE

---

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE

# CONFLITS ET CROISSANCE EN AFRIQUE



ISBN 92-64-27101-5  
FF200 US\$34

ISBN 92-64-27141-4  
FF130 US\$21

ISBN 92-64-27164-3  
FF210 US\$33

Ces trois publications du Centre de développement mettent l'accent sur les causes économiques des conflits armés et des luttes internes de trois régions d'Afrique : l'Est, le Centre et le Sud. Malgré des différences géographiques et culturelles, des tendances semblables sont identifiées et permettent aux auteurs de proposer des solutions concrètes susceptibles d'éviter dans le futur, les risques de conflits et d'assurer la continuité de la croissance.

**Identifier et s'attaquer aux causes d'instabilité et de conflits...  
Cette série permet d'espérer de profonds changements en  
proposant des solutions politiques, économiques et sociales.**

---

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)



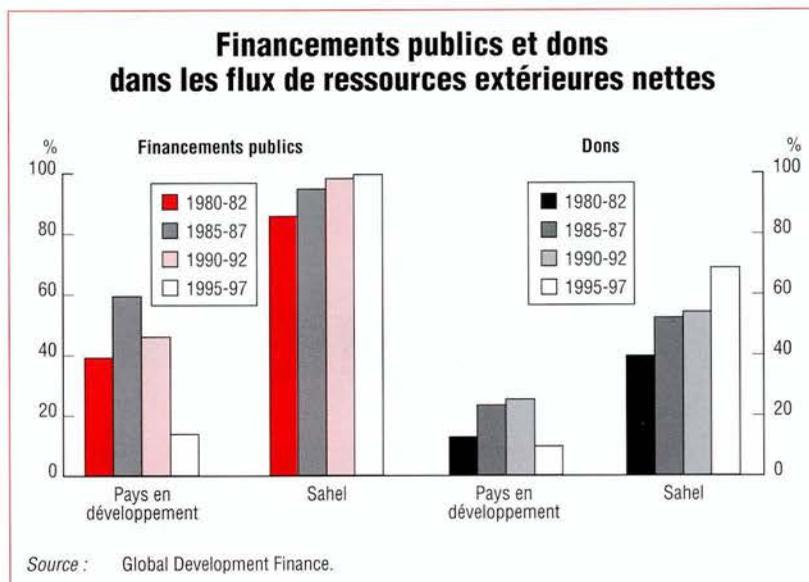
AFP, Jean-Philippe KSIAZEK

# L'aide au Sahel sur sables mouvants

JEAN-DAVID NAUDET, CLUB DU SAHEL,  
SAH.CONTACT@OECD.ORG

Malgré une extrême pauvreté, les pays du Sahel affichent des progrès remarquables. La région reste toutefois fortement dépendante d'une aide extérieure en diminution. Quelles améliorations en perspective ?

L'Afrique est le continent le plus pauvre de la planète et le Sahel constitue la région en paix la plus pauvre du monde. Six des neuf pays qui forment cette région d'Afrique de l'Ouest – Gambie, Tchad, Guinée-Bissau, Mali, Burkina Faso et Niger – figurent parmi les douze derniers des 174 pays classés dans le dernier rapport du PNUD en fonction de leur niveau de développement humain. A cette pauvreté massive, viennent s'ajouter l'instabilité du climat, la fragilité des ressources naturelles, la dépendance envers un petit nombre de ressources d'exportation soumises à des variations peu prévisibles et un fort recours aux transferts extérieurs.



Tous ces facteurs génèrent un climat d'incertitude permanente peu favorable à l'investissement.

### Des progrès, mais à quel prix !

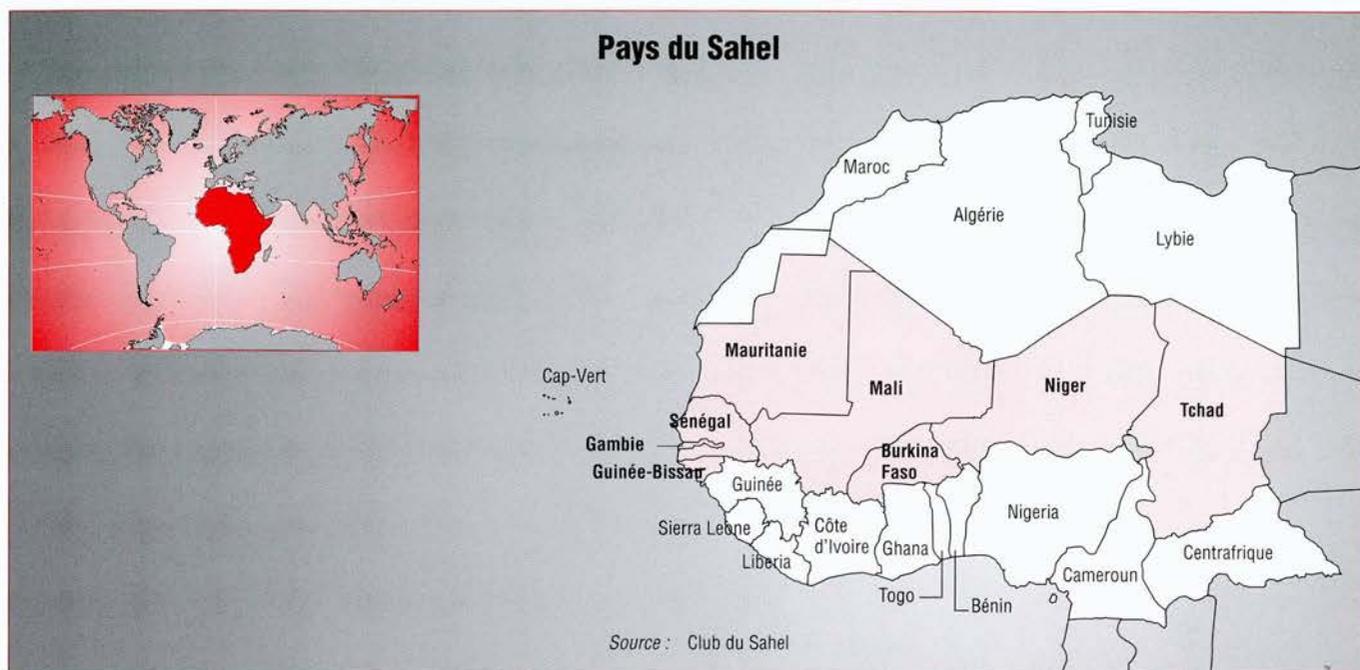
A l'heure où les institutions multilatérales prônent une allocation sélective de l'aide en fonction des niveaux de revenus et des performances des pays receivers, les pays du Sahel peuvent prétendre témoigner d'efforts et de résultats qui sont en moyenne supérieurs à ce que l'on pourrait attendre de leurs niveaux de pauvreté et de développement humain. Car malgré une situation économique pour le moins alarmante, le Sahel est également une région en progrès. La situation alimentaire et sociale s'est nettement améliorée au cours de la décennie écoulée. En 1999, le Sahel sera globalement excédentaire en céréales, ce qui pouvait difficilement s'imaginer il y a une quinzaine d'années. Les sociétés sahéniennes apparaissent mobiles et dynamiques. Au Mali, par exemple, on compte actuellement près de 1 000 ONG contre à peine 50 en 1990. La plupart d'entre elles sont engagées dans la fourniture locale de services sociaux et économiques – formation, santé, micro-crédit, hydraulique, etc. De plus, la région a enregistré ces dernières années des performances très

encourageantes en matière de croissance : 4,3 % en 1995, 4,8 % en 1996 et 5,3 % en 1997.

Pourtant, l'aide à destination des pays sahéniens a connu une baisse importante. Avec 2,3 milliards de dollars en 1997, elle a atteint son niveau le plus bas en dollars courants depuis 1986. Les flux d'aide à destination du Sahel semblent diminuer plus vite que l'ensemble de l'aide publique au développement (APD). En valeur constante, l'aide octroyée au Sahel par les pays riches a diminué de 27 % entre 1990 et 1997, alors qu'elle n'a baissé que de 21 % pour l'ensemble des pays receivers. Sachant que 5 % de cette baisse globale est imputable à une restriction de la liste des pays potentiellement receivers, l'écart pourrait être plus important qu'il ne paraît. Si la part de l'APD destinée aux pays du Sahel dépassait les 5 % au cours de la deuxième moitié des années 80, elle ne représente plus que 4,6 % depuis le début des années 90.

Cette baisse est importante. Toutefois, il n'est pas sûr qu'elle soit pleinement ressentie dans les pays sahéniens. En effet, les mouvements des taux de change réels respectifs, notamment à l'occasion de la dévaluation du franc CFA – monnaie utilisée dans 7 des 9 pays sahéniens – ont fait qu'en moyenne la place de l'aide dans les économies nationales n'a pas diminué. Si l'aide au Sahel déflatée par l'évolution des prix des pays donateurs a baissé de 28 % entre 1986 et 1996, elle a en revanche augmenté de 11 % si on la déflate par les prix des pays sahéniens. On peut dire que si l'« effort des donateurs » à destination du Sahel s'est singulièrement amoindri, le « pouvoir de commande » de l'aide sur les économies sahéniennes n'a pas baissé pour autant. De ce fait, le ratio aide sur PIB des pays sahéniens qui s'établit à 17 % sur la période 1995-97 est resté à peu près constant depuis le début de la décennie 1990, mais en deçà du niveau atteint au cours des années 80 qui dépassait les 20 %. En revanche, le niveau d'aide par habitant a nettement diminué puisqu'il est passé de 80 dollars en 1990 à 51 dollars en 1997.

D'une manière générale, le Sahel reste fortement dépendant de l'aide. Celle-ci demeure la principale source des flux de ressources externes.

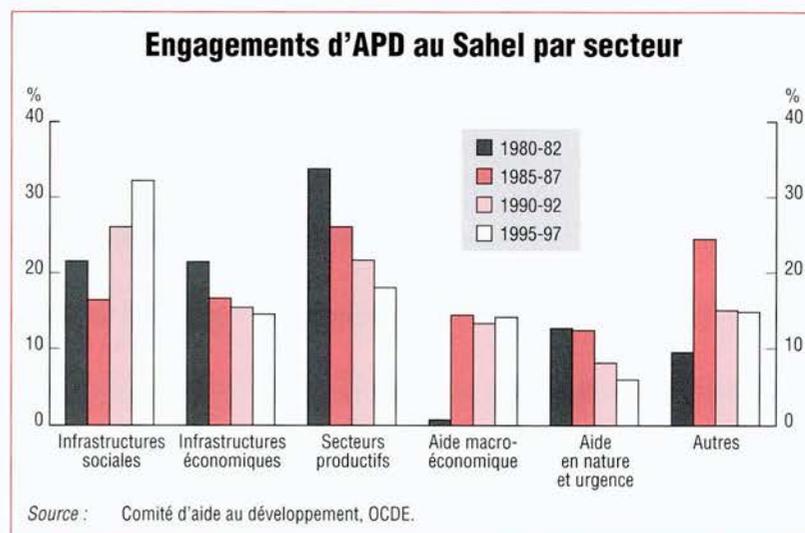


Les flux privés, de l'ordre de quelques dizaines de millions de dollars, ne représentent que 1 à 4 % de l'ensemble des ressources nettes de la région. Les transferts extérieurs privés, quant à eux, restent très mal connus. Issus en majeure partie des communautés sahéliennes résidant à l'étranger, ils sont sans doute relativement concentrés sur quelques pays de la région tels que le Cap-Vert, le Mali, le Burkina Faso et le Sénégal. Pour le Mali, ils sont estimés à environ 10 dollars par habitant et par an. En fait, ce sont les flux publics et les dons qui occupent une part dominante et croissante du financement extérieur. Pour l'ensemble des pays les moins avancés, le poids des dons et des ressources publiques devrait continuer d'augmenter, reflétant le durcissement des conditions d'accès au crédit international, à la fois privé et public. Cette tendance est encore plus marquée pour les pays du Sahel.

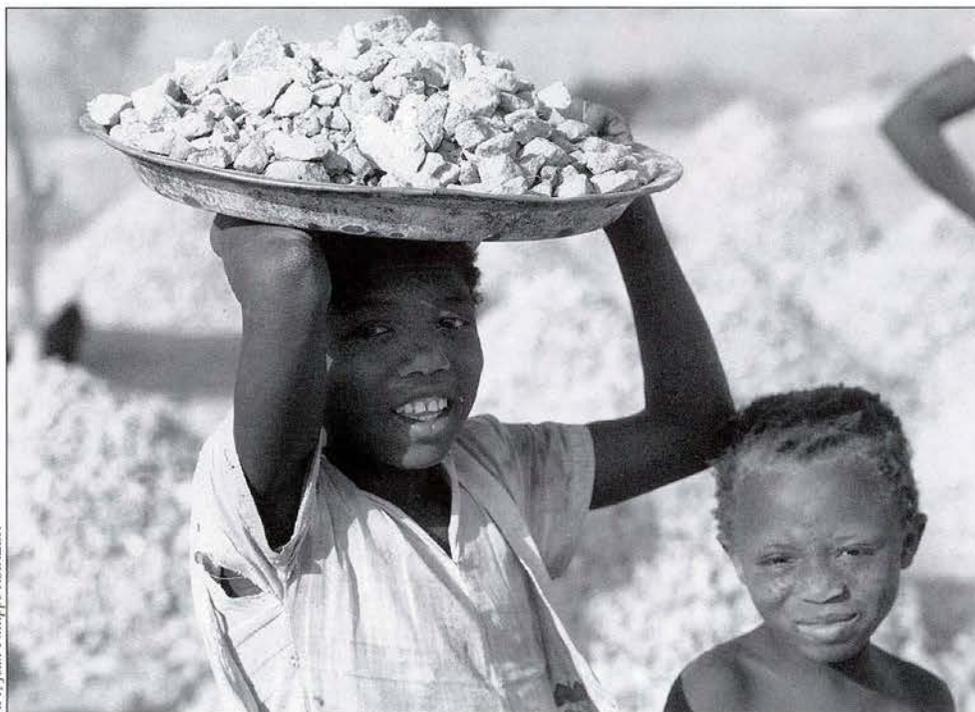
La dépendance des pays sahéliens envers la communauté des donateurs est d'autant plus élevée que, parallèlement à l'évolution de la structure des ressources extérieures, l'endettement du Sahel suit une tendance croissante. Le niveau d'endettement est passé de 80 % du PIB régional en 1990 à un niveau proche de 100 % sur la période 1995-96. Autre caracté-

ristique, la dette est de plus en plus contractée auprès des institutions d'aide, en particulier des institutions multilatérales de crédit. Plus de 80 % de l'encours de la dette du Burkina Faso, du Cap-Vert et de la Gambie est d'origine multilatérale.

Le contenu et la destination des flux d'aide se sont également transformés au cours des années 90. On ne dispose pas de données exhaustives sur la ventilation sectorielle de



## Le Club du Sahel



AFP, Jean-Philippe KSIAZEK

Créé en 1976, le Club du Sahel est un forum actif où se rencontrent les États sahéniens regroupés au sein du CILSS (Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel), – Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad –, les sociétés civiles regroupées au sein de réseaux régionaux représentatifs du secteur privé, du monde rural, des femmes et des responsables municipaux, et les principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux. Le Club est géré par un secrétariat basé au siège de l'OCDE à Paris. Ses programmes sont financés

notamment par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suisse. La Banque mondiale, la Commission européenne, la FAO et le PNUD y participent également. Le Club du Sahel collabore avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Ses membres en ont fait un lieu de réflexion approfondie sur les principaux enjeux de l'avenir du Sahel, un forum où ils échangent leurs connaissances et leurs points de vue et où ils mettent au point de nouvelles méthodes de coordination.

**Pour plus d'informations sur le Club du Sahel,**  
veuillez consulter le site Internet suivant : <http://www.oecd.org/sah>

Sur la Charte de l'aide alimentaire :  
<http://www.oecd.org/sah/francais2/club-f/prevent-f/histochf.htm>

Sur la prospective Sahel 21 :  
<http://www.oecd.org/sah/francais2/club-f/qui/dossie5a.htm>

Pour contacter le Club du Sahel :  
[sahel.contact@oecd.org](mailto:sahel.contact@oecd.org)

l'aide, mais les indicateurs disponibles montrent que la part destinée aux secteurs sociaux est en nette croissance au détriment des appuis à vocation économique qui connaissent une baisse continue (infrastructures économiques et secteurs productifs). L'aide en nature, notamment l'aide alimentaire, diminue également, ce qui témoigne de l'amélioration de la situation du marché vivrier dans les pays sahéliens.

L'augmentation de la part de l'aide consacrée aux secteurs sociaux reflète l'importance donnée au développement institutionnel – c'est-à-dire recouvrant les thèmes de démocratie et État de droit, gouvernance, construction des capacités –, et dans une moindre mesure à l'éducation. La part consacrée à l'appui institutionnel, a en effet connu la progression la plus spectaculaire, celle-ci ayant été multipliée par plus de cinq sur les cinq dernières années. Le soutien apporté à la société civile explique sans doute une bonne part de cette évolution. En revanche, les flux consacrés aux domaines de la santé ou de l'hydraulique restent en proportion assez stables sur une longue période.

Sur le long terme, les actions à caractère immatériel telles que l'éducation et l'appui institutionnel semblent se renforcer au détriment de l'infrastructure et de l'appui à la production. On peut voir là un effet du juste recentrage du rôle de l'État et des flux publics au profit de l'amélioration de la gouvernance et de la fourniture de services sociaux au détriment de l'implication directe dans les activités économiques. Il s'agit là d'objectifs importants mais on peut également redouter que les perspectives de rentabilité, et donc de durabilité des investissements financés par les fonds extérieurs, soient de plus en plus indirectes et incertaines.

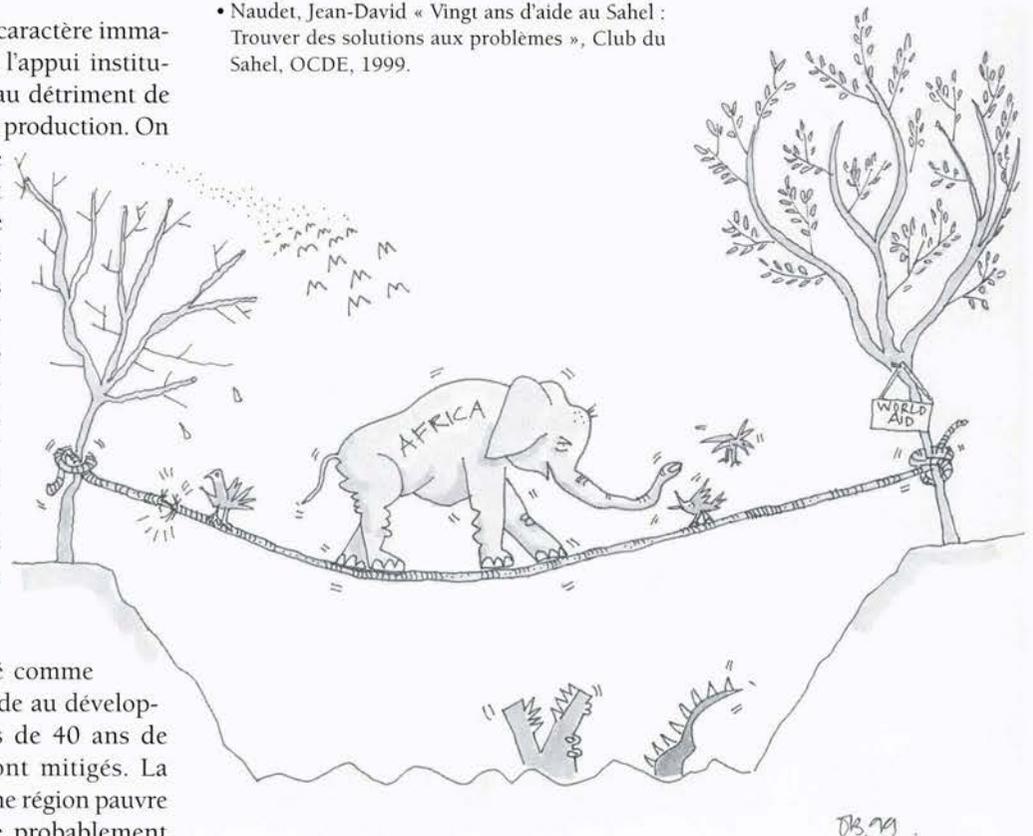
Si le Sahel peut être considéré comme un espace exemplaire pour l'aide au développement, les résultats de près de 40 ans de coopération internationale sont mitigés. La réalité, c'est que le Sahel reste une région pauvre et vulnérable qui aura encore probablement

besoin de l'appui de la communauté internationale pendant longtemps. Un pays comme le Tchad, s'il connaissait une croissance régulière et durable au rythme de 6 % par an, n'atteindrait le niveau de revenu par tête du Bénin qu'au bout de 25 ans. Et il lui faudrait attendre 35 ans pour atteindre le revenu par tête du Pakistan, l'un des pays asiatiques les plus pauvres.

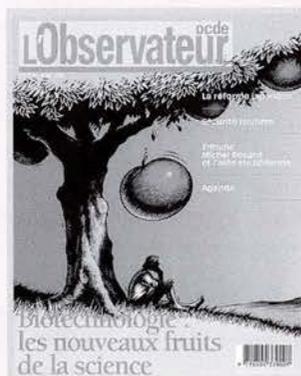
C'est donc sur la longue durée qu'il convient de regarder les évolutions régionales. Une aide impatiente, sujette aux effets de mode, prônant systématiquement le changement, cherchant à appliquer des modèles, en résumé envahissante, ne sera que d'un maigre secours à la région. En revanche, si la coopération parvient à fournir un accompagnement de long terme aux évolutions sahéliennes, fait d'appui aux dynamiques et d'incitation aux réformes, elle aura contribué à écrire la dernière scène de l'histoire universelle du développement. ■

#### Bibliographie

- Naudet, Jean-David « Vingt ans d'aide au Sahel : Trouver des solutions aux problèmes », Club du Sahel, OCDE, 1999.



# L'Observateur<sup>ocde</sup>



Un magazine bimestriel et un service en ligne riches en informations concises et actualisées sur des sujets économiques et sociaux internationaux.

[www.oecdobserver.org](http://www.oecdobserver.org)

**Analyse d'experts des questions internationales** : performance économique, commerce, monde en développement, environnement, commerce électronique, finance et investissement, industrie, urbanisation, transport et autres.

**Dossiers spéciaux** sur les grandes questions politiques auxquelles sont confrontés les pays de l'OCDE.

**Une vue d'ensemble des indicateurs économiques actuels des pays de l'OCDE** : produit intérieur brut, prix à la consommation, balances courantes, chômage, taux d'intérêt, budget de l'État et autres indicateurs financiers.

**Liens, références et bibliographies** pour approfondir les recherches et compléter ses sources.

**Brèves descriptions** des nouveaux périodiques et publications de l'OCDE.

**Et** : la publication annuelle *OCDE en chiffres*, qui vous donne un accès privilégié à une base de données unique en son genre, d'une valeur de US \$15, offerte à tout nouvel abonné à *L'Observateur*.

---

Six numéros par an, disponibles en anglais et en français  
Abonnement 1999 : FF 195 US\$ 35 DM 59 £ 19 ¥ 4 500  
Au numéro : FF 39 US\$ 7 DM 12 £ 4 ¥ 900

# R-D, mondialisation et pouvoirs publics

DSTI.CONTACT@OECD.ORG

La R-D scientifique et technologique se mondialise, avec des effets positifs. Les pouvoirs publics sont toutefois préoccupés.

L'organisation de la R-D industrielle dans les pays de l'OCDE est en pleine transformation. En témoignent l'importance croissante des investissements directs étrangers dans la recherche, la multiplication des alliances stratégiques internationales et l'intensification des échanges de biens à forte intensité technologique. La contribution des filiales étrangères à l'ensemble des investissements consacrés à la R-D manufacturière dans les pays de l'OCDE s'élève aujourd'hui à 12 %. Elle devrait augmenter dans la plupart de ces pays. Cependant, cette contribution varie de 5 % au Japon à plus de 60 % en Irlande.

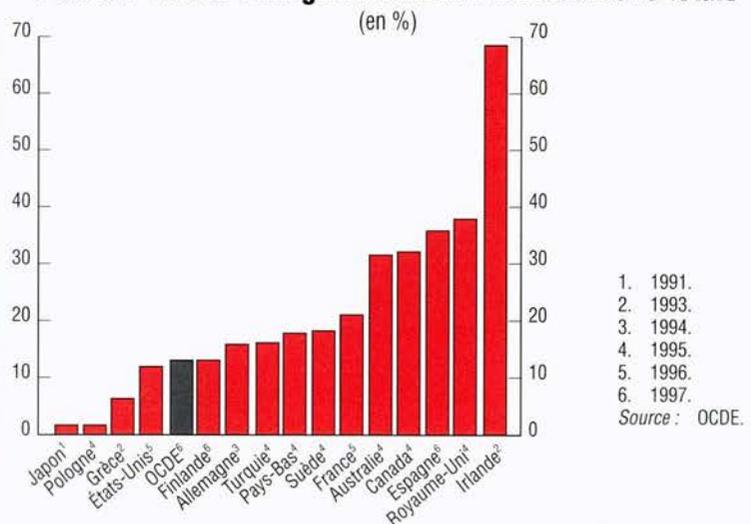
La part des filiales étrangères dans les investissements consacrés à la R-D industrielle est plus importante dans les pays où la contribution de ces filiales à la production locale est significative, mais aussi dans ceux où les filiales étrangères sont concentrées dans des industries à forte intensité de R-D, comme l'industrie pharmaceutique. À l'exception du Japon, le pourcentage des dépenses de R-D financées par des sources étrangères a considérablement augmenté depuis 1981 dans les sept pays les plus actifs en R-D.

Le nombre de laboratoires étrangers indique également à quel point la recherche se mondialise. Une étude portant sur 32 entreprises internationales des secteurs pharmaceutique et électronique révèle que le nombre de nouveaux laboratoires affiliés à l'étranger a pratiquement triplé entre 1985 et 1995. Cependant, l'expérience de l'industrie pharmaceutique n'est pas commune à toutes les industries, car la forte réglementation à laquelle elle est soumise incite à privilégier, comme stratégie d'entrée sur un marché, l'investissement direct plutôt que les échanges. Par ailleurs, bien que l'établissement de nouveaux sites de R-D à l'étranger se soit accéléré dans les années 80, certaines entreprises possèdent des

laboratoires ailleurs que dans leur pays d'origine depuis bien avant la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, aux États-Unis, on compte au moins 635 installations de R-D autonomes appartenant à des intérêts étrangers, dont plus de la moitié ont été établies après 1986. En Europe, on dénombrait en 1995 plus de 300 installations de R-D japonaises, soit deux fois plus qu'en 1989.

L'essor considérable qu'ont connu les alliances stratégiques internationales dans la R-D a profité aux entreprises engagées dans des activités scientifiques et technologiques. Cela leur a permis notamment d'avoir accès aux technologies et marchés étrangers, de limiter les risques au minimum et de récupérer rapidement les coûts élevés du développement technologique. Entre 1980 et 1994, le nombre total d'alliances scientifiques et technologiques a augmenté de 10,8 % par an, et 65 % de ces alliances concernaient deux partenaires originaires de pays différents. Les alliances axées sur la technologie sont courantes surtout dans les industries des technologies de

Part des filiales étrangères dans la R-D industrielle totale



l'information, des biotechnologies et des matériaux avancés. Ce recours aux alliances montre que les connaissances techniques indispensables sont de plus en plus dispersées dans le monde, bien qu'elles soient surtout concentrées dans ce que l'on appelle les pays de la Triade, à savoir l'Europe, le Japon et l'Amérique du Nord.

### Inquiétude des gouvernements

Ces tendances paraissent globalement positives, bien que dans de nombreux pays – qu'ils soient sources nettes ou bénéficiaires nets d'investissements directs étrangers dans la recherche industrielle – les gouvernements soient préoccupés par la mondialisation de la R-D. Certains pays sources des investissements étrangers dans la R-D s'inquiètent de voir se vider leur base de recherche lorsque les entreprises nationales effectuent une part plus importante de leur R-D à l'étranger. Ils craignent que la force et l'indépendance industrielles du pays ne s'effritent si l'innovation devient aussi mobile que la production. De leur côté, les pays bénéficiaires doutent que les laboratoires des filiales étrangères soient guère plus que des « antennes d'écoute », qui pourraient contribuer davantage au développement de la recherche nationale. Le niveau de recherche des filiales étrangères est en général moindre que celui des entreprises nationales, sauf pour quelques pays comme l'Australie, l'Irlande et le Royaume-Uni. Aussi, peut-on comprendre que les gouvernements des pays hôtes souhaiteraient optimiser les retombées des investissements étrangers en R-D pour l'économie nationale.

Une préoccupation partagée par tous les pays concerne l'effet des fusions et des acquisitions internationales sur la R-D. Celles-ci permettent de rationaliser des activités faisant double emploi à l'échelle mondiale, comme cela est le cas dans l'industrie pharmaceutique et les télécommunications. Il reste à savoir quels seront les laboratoires qui seront maintenus et ceux qui seront forcés de réduire leurs activités.

Les réactions des pouvoirs publics à la mondialisation de la R-D sont variées. Les politiques mises en œuvre vont du soutien enthousiaste à l'investissement direct étranger dans la R-D à des restrictions à la participation étrangère dans le secteur de la recherche nationale.

Quel que soit le type de politiques, aussi bien les administrations nationales que régionales semblent s'entendre sur le fait, qu'en dépit des préoccupations, une solide présence dans au moins un sous-secteur des industries de haute technologie est importante, non pas comme une fin en soi, mais en raison de la contribution de ces industries à l'économie.

Dans les pays avancés, les industries à caractère technologique connaissent souvent des taux de croissance supérieurs à ceux des autres secteurs. Cela est dû en partie au fait que le changement technologique est l'un des principaux facteurs qui influencent l'augmentation de la productivité. Cependant, si les investissements dans la R-D sont importants pour une économie, les améliorations de la productivité sont souvent attribuables à l'utilisation de technologies mises au point à l'extérieur de l'entreprise. Étant donné que le stock de connaissances a une dimension de plus en plus internationale, la croissance d'un pays dépend de sa capacité d'adopter les innovations technologiques, d'où qu'elles viennent.

Qu'en est-il de l'emploi ? Les faits sont encourageants. Dans les pays de l'OCDE, le nombre d'emplois manufacturiers a diminué de 10 % entre 1980 et 1995, mais le secteur manufacturier à caractère technologique n'a pas autant souffert. En Europe, dans les années 80, l'emploi a progressé plus rapidement pour le personnel scientifique et technologique que pour toutes les autres catégories d'emploi manufacturier et de services. Sur l'ensemble de la période, les emplois manufacturiers dans les pays de l'OCDE se sont déplacés des industries à faible intensité technologique vers les industries à moyenne ou à forte intensité technologique. D'autre part, les nouvelles entreprises à caractère technologique peuvent être une source importante de création d'emplois. C'est un fait certain qu'elles créent des emplois bien rémunérés qui exigent une main-d'œuvre qualifiée. Il n'est donc pas surprenant qu'en dépit de leurs préoccupations et des résultats mitigés des régimes mis en œuvre en faveur des nouvelles entreprises, les pouvoirs publics restent intéressés par la R-D.

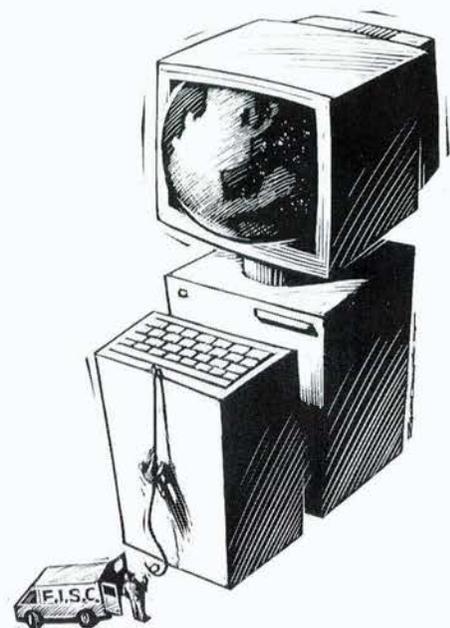
Source : « Mondialisation de la R-D industrielle : question de politique », disponible sur le site [www.oecd.org/dsti/sti/s\\_t/index.htm](http://www.oecd.org/dsti/sti/s_t/index.htm).

# Forum sur le commerce électronique

## Paris, 11-13 octobre 1999

**L**e commerce électronique a connu un développement rapide et l'on ne cesse de mettre en avant son impact sur l'activité économique. Pourtant, les responsables gouvernementaux continuent de s'interroger sur la valeur et les effets réels de cette nouvelle forme de commerce. Avec quelle rapidité le commerce électronique se développe-t-il ? Dans quels délais les

mettre en place un cadre réglementaire approprié et de maximiser les retombées pour tous. Les défis à relever sont de taille et il sera difficile de trouver des solutions communes. En effet, les pays, membres ou non de l'OCDE, ne sont pas préparés au commerce électronique de la même manière et le nombre de personnes ayant accès à Internet diffère d'un pays à l'autre.




---

**Le commerce électronique reste largement dominé par les transactions d'entreprise à entreprise qui représentent entre 70 et 85 % du total des transactions.**

---

pouvoirs publics devraient-ils réagir ? Comment celui-ci affectera-t-il les relations entre les pouvoirs publics et les entreprises ? Quels sont les aspects négatifs du commerce électronique et quelles incidences peut-il avoir sur le respect de la vie privée, l'information et, bien entendu, la fiscalité ?

L'OCDE est l'une des nombreuses organisations internationales qui s'attachent à examiner ce type de questions. En 1998, elle a réuni des représentants à haut niveau de gouvernements, d'entreprises, de syndicats et d'organisations non gouvernementales dans le cadre d'une conférence tenue à Ottawa. Un an plus tard, à l'occasion du Forum sur le commerce électronique qu'elle a organisé à Paris en octobre 1999, il est apparu de façon manifeste que plusieurs thèmes mis en lumière à l'époque restaient sans conteste d'actualité : il s'agit notamment de susciter la confiance, de développer l'infrastructure, d'améliorer l'accès, de

Une ou deux nouvelles tendances intéressantes sont apparues lors du Forum d'octobre. Comme à Ottawa, cette manifestation a rassemblé les délégations des 29 pays membres de l'OCDE, des Communautés européennes et de 12 pays non membres, ainsi que des représentants des entreprises, des syndicats, de la société civile et d'une douzaine d'organisations internationales et organismes mondiaux et régionaux. L'importance d'une participation de l'ensemble des parties prenantes à l'étude des enjeux soulevés par le commerce électronique a été largement reconnue. Certains ont mis en garde contre le fait que le commerce électronique pourrait éventuellement renforcer ce que l'on appelle le « fossé numérique », qui existent entre pays riches et pays pauvres, et entre citoyens nantis et instruits et citoyens moins instruits. Il appartient aux pouvoirs publics d'éviter que la situation ne s'aggrave.

Le commerce électronique reste largement dominé par les transactions d'entreprise à entreprise qui représenteraient, selon les différentes sources, entre 70 et 85 % du total des transactions. En 1997, seuls 30 % des ménages de 11 pays membres de l'OCDE possédaient un ordinateur (voir Banque de données page 60). Pour que les consommateurs soient davantage impliqués dans le commerce électronique, il faut trouver un moyen d'instaurer la confiance. Indépendamment du coût de la technologie, qui est en baisse, c'est la confiance (ou plutôt l'absence de confiance) qui est l'un des principaux obstacles à une diffusion plus rapide et généralisée du commerce électronique. L'OCDE élabore actuellement des Lignes directrices pour la protection des consommateurs et les mécanismes de règlement des litiges doivent faire l'objet d'un examen plus attentif. Une question importante est celle de l'authentification, et les travaux sur ce thème vont se poursuivre. Autre sujet de préoccupation important, la protection de la vie privée. Les Lignes directrices de l'OCDE de 1980 qui régissent la protection de la vie privée conservent leur utilité, mais on continue de s'interroger sur la façon

## Le marché de la sécurité

La confiance est la clé du développement du commerce électronique mais comme pour la plupart des activités économiques, la confiance vient avec le temps. Les populations des pays de l'OCDE commencent à s'habituer à l'idée de mener des activités économiques par voie électronique, que ce soit pour faire leurs achats sur Internet ou pour gérer leur compte bancaire. Même en France, où l'achat de billets d'avion et la réservation de places de théâtre en ligne est une pratique courante depuis plusieurs années grâce au Minitel, un système relativement sûr mais techniquement limité, l'Internet a enfin commencé à décoller. Une raison importante de cette évolution est l'essor des serveurs sécurisés.

Entre août 1998 et août 1999, le nombre total de serveurs sécurisés dans les pays de l'OCDE a progressé de 109 %. S'il fallait illustrer ce que l'on entend par « fossé numérique », la répartition des serveurs sécurisés offrirait un bon exemple : les 46 000 serveurs sécurisés répertoriés dans la zone OCDE en août 1995 représentaient 95 % du total mondial. De plus, en juillet 1999, on dénombrait dans la zone OCDE plus de 52 millions d'hôtes Internet, soit 93 % du total mondial. Entre 1997 et 1999, le nombre d'hôtes Internet dans la zone OCDE a progressé de 47 %.

La plupart des serveurs sécurisés sont implantés aux États-Unis. Leur nombre a atteint 34 000 unités en

août 1999, soit le double de l'année précédente. Par habitant, c'est aussi aux États-Unis que les taux d'utilisation de serveurs sécurisés pour le commerce électronique sont les plus élevés, devant l'Australie et le Canada, où l'on dénombre plus de serveurs sécurisés que dans n'importe quel pays d'Europe. L'Union européenne ne possède que 15 % du nombre total de serveurs sécurisés dans le monde. Au Japon et en Corée, le taux d'équipement en serveurs sécurisés progresse, mais à partir d'un niveau déjà relativement bas. En août 1999, le nombre de serveurs sécurisés avait augmenté sur les douze derniers mois de 129 % au Japon et de 188 % en Corée.

Autre caractéristique : la grande majorité des sites Internet dans le monde (86 %) se trouve aux États-Unis. La Finlande reste cependant le premier pays de la zone de l'OCDE à avoir dépassé le chiffre de 100 hôtes pour 1 000 habitants en 1998. En juillet 1999, la Finlande comptait 123 hôtes pour 1 000 habitants, juste devant les États-Unis (119 hôtes pour 1 000 habitants), l'Islande, la Suède, le Canada et la Norvège. Mais le développement du commerce électronique aux États-Unis est tel que la Finlande va sans doute être bientôt détrônée de sa place traditionnelle de premier rang du nombre d'hôtes Internet par habitant.

DSTI.contact@oecd.org

de les mettre en œuvre de manière efficace dans le monde d'aujourd'hui qui fonctionne en réseau, notamment pour ce qui est du règlement des litiges et de l'application des décisions.

En ce qui concerne le développement de l'infrastructure et l'amélioration de l'accès, des progrès restent à accomplir pour améliorer les infrastructures à large bande, notamment pour les liaisons sans fil à large bande. Il faudrait également encourager davantage la concurrence. S'agissant de l'instauration d'un cadre réglementaire stable et prévisible, la principale question est celle de la fiscalité. Dans ce domaine,

l'OCDE s'efforce d'obtenir la participation du public, par le biais de groupes consultatifs techniques (GCT) auxquels participent des entreprises, des ONG, des pays membres de l'OCDE et des économies non membres, avec l'appui d'un forum de discussion électronique sur Internet ouvert au public.

Une importante nuance du principe d'imposition a été explicitée lors du forum, à savoir que les tarifs douaniers et les taxes sont deux choses différentes. Le fait qu'il n'y ait pas de tarif douanier pour le réseau Internet ne signifie pas l'absence de taxes. Le

consensus international sur les taxes est que celles-ci devraient s'appliquer de façon neutre, de sorte qu'il n'y ait pas de discrimination entre commerce électronique et commerce traditionnel. Il ne faudrait pas que le cyberspace devienne le paradis fiscal du prochain millénaire.

Cela nous conduit à un problème crucial qui est celui de savoir comment maximiser pour tous les retombées du commerce électronique. Dans un premier temps, les pouvoirs publics devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour permettre la poursuite du développement d'Internet et du

commerce électronique. Cela implique de trouver le juste équilibre entre autorégulation par l'industrie et les ménages et régulation par les pouvoirs publics. Les pouvoirs publics verraient leur rôle d'autorité de régulation remplacé par celui de facilitateur et de fournisseur d'informations, par exemple dans le cadre de stratégies d'éducation ou de campagnes de sensibilisation du public. Tel est précisément ce que signifie l'expression « société interactive ». Pour maximiser les retombées du commerce électronique, il appartient aux pouvoirs publics de renforcer le dialogue et les échanges d'expériences avec les entreprises, les syndicats et la société civile.

Les participants au Forum ont également noté l'importance du commerce électronique pour le libre échange de biens et de services. Mais ils ont aussi noté l'importance du libre-échange pour le commerce électronique. Parmi les questions à considérer figurent notamment la protection de la propriété intellectuelle pour les brevets sur les nouveaux services en ligne, la privatisation des systèmes de noms de domaine et les pratiques anticoncurrentielles. ■

Pour se procurer certaines interventions de groupes de défense des consommateurs, de syndicats et d'ONG et se faire une idée de leur rôle dans la formulation des politiques en matière

de commerce électronique, voir le site : <http://www.thepublicvoice.org/>

Pour plus de précisions, veuillez contacter la Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie, à l'adresse : [dsti.contact@oecd.org](mailto:dsti.contact@oecd.org). Le compte rendu complet du Forum de Paris est disponible sur le site Internet de l'OCDE consacré au commerce électronique: [http://www.oecd.org/subject/e\\_commerce/](http://www.oecd.org/subject/e_commerce/)

Note : La librairie en ligne de l'OCDE dispose d'un système de paiement sécurisé permettant la commande et le paiement en ligne d'ouvrages. Pour plus d'informations, veuillez contacter : [jill.colonna@oecd.org](mailto:jill.colonna@oecd.org)

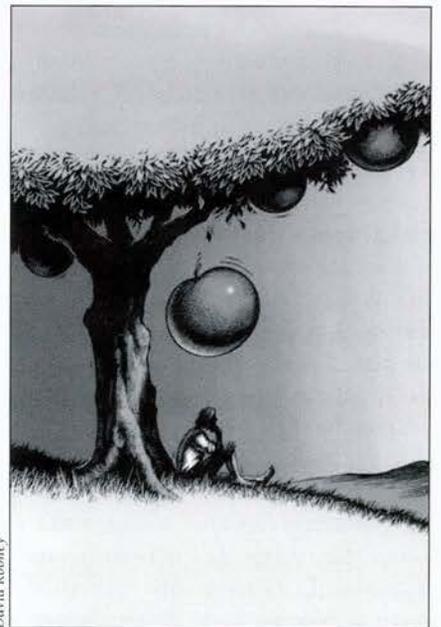
## Les biotechnologies en ligne

Compte tenu de l'évolution rapide que connaissent les biotechnologies, il n'est pas facile de se tenir au courant des problèmes qui se posent dans ce domaine. Pour cela, l'OCDE vient de créer un nouveau site Internet spécialement consacré aux biotechnologies et à la sécurité alimentaire, qui permet d'accéder de façon conviviale et interactive aux très nombreuses connaissances et expériences acquises par l'OCDE. Le site propose, entre autres, une rubrique Foire aux questions (FAQ) sur les biotechnologies, des liens avec des ONG et un espace de discussion ouvert au public appelé Forum. Il offre également des liens vers le Groupe d'étude sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la

consommation humaine et animale ainsi que vers des pages fournissant des informations sur toutes les activités majeures menées à l'OCDE dans le domaine des biotechnologies. Quels que soient vos centres d'intérêt – santé, environnement, agriculture, biodiversité, industrie, échanges ou la plupart des autres aspects des biotechnologies et de la sécurité alimentaire – vous devriez trouver sur ce site des informations utiles. ■

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à [Observer@oecd.org](mailto:Observer@oecd.org), ou au responsable éditorial du site, Gunther Pauls.

<http://www.oecd.org/subject/biotech/index.htm>



David Roomey

# Les biotechnologies à l'OCDE

## Comité de la politique scientifique et technologique – Groupe de travail sur la biotechnologie

Le principal objectif du Groupe de travail du CPST sur la biotechnologie est d'étayer l'élaboration des politiques des pays membres dans les domaines scientifiques et technologiques impliquant des biotechnologies, notamment la santé publique, le développement industriel durable et les centres de ressources biologiques (collections de cultures, banques de données, bioinformatique, etc.). Les travaux du Groupe de travail sur les biotechnologies liées à la santé humaine visent en priorité les tests génétiques, la xénotransplantation, les technologies moléculaires pour une eau potable, ainsi que les biotechnologies et le vieillissement. Le Groupe de travail lance un grand projet sur les biotechnologies au service du développement durable qui, entre autres, fournira à l'industrie et aux pouvoirs publics des orientations pour la mise en œuvre des bioprocédés dans le secteur industriel.

## Comité des politiques d'environnement – Sous-groupe sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie

Le Sous-groupe sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie est principalement chargé d'aider à dégager un consensus international dans l'optique de favoriser l'harmonisation des réglementations et de faciliter les échanges. L'essentiel des activités du Sous-groupe consiste à publier des documents de consensus sur des thèmes particuliers, qui peuvent être utilisés pour évaluer les risques environnementaux liés à la dissémination des organismes génétiquement modifiés. Le Sous-groupe poursuivra aussi la mise au point du site Internet

BioTrack Online, afin de diffuser largement les résultats de ses travaux.

## Comité des politiques d'environnement – Groupe d'étude sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale

Le nouveau Groupe d'étude sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale (y compris les OGM) se réunit pour la première fois afin de travailler à l'élaboration de documents de consensus traitant des problèmes de sécurité posés par certaines plantes cultivées utilisées pour l'alimentation humaine et animale. Ces documents viendront compléter les documents de consensus existants sur l'évaluation des risques environnementaux, qui sont établis par le Sous-groupe sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie.

## Comité de l'agriculture

Au cours de leurs récentes réunions de juin dernier, le Groupe de travail sur les politiques et les marchés agricoles et le Groupe de travail mixte du Comité de l'agriculture et du Comité des échanges ont respectivement convenu d'inclure une analyse des répercussions des biotechnologies sur les marchés et les échanges dans la prochaine édition des *Perspectives agricoles* qui paraîtra au début de l'an 2000, et de poursuivre cette analyse dans les publications annuelles ultérieures. Ils ont également convenu d'examiner, dans le cadre du programme de travail général sur les échanges agricoles, les conséquences pour les échanges des réglementations nationales en matière de sécurité et de qualité des denrées alimentaires. Trois

thèmes devraient être retenus : les biotechnologies modernes, l'éthique de la production alimentaire (bien-être des animaux), et les labels d'origine.

## Systèmes de l'OCDE pour la certification des semences

Les Systèmes de l'OCDE pour la certification des semences, qui sont administrés par le Comité de l'agriculture, ont été mis en place pour réguler le commerce international des semences ainsi que la multiplication des semences à contre-saison entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud. Ces systèmes sont appliqués au total par quarante-six pays membres de l'OCDE ou non membres répartis sur tous les continents. Ils ont essentiellement pour objet d'harmoniser l'évaluation et la certification de l'identité et de la pureté des cultivars (variétés de plantes cultivées) – y compris ceux qui ont été modifiés génétiquement – et des écotypes (cultivars locaux). La plupart des espèces, notamment toutes les

### LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR PUBLIC



Comment  
la combattre  
et la prévenir ?

FF180 US\$31  
ISBN 92-64-27071-X

Un véritable défi économique.

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE  
RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

denrées alimentaires de base, peuvent être admises, et une liste officielle publiée chaque année, appelée Liste OCDE des cultivars admis à la certification, énumère les variétés proposées par tous les pays participants. Il existe un système spécifique pour les espèces forestières.

### Comité de l'agriculture – Programme de recherche en collaboration

Le Programme de recherche en collaboration – Gestion des ressources biologiques pour des systèmes agricoles durables – fait aussi partie intégrante du programme de travail du Comité de l'agriculture. Il s'articule autour de quatre thèmes : l'exploitation sans risque des micro-organismes dans les systèmes plantes/sol ; la qualité des productions animales ; l'utilisation et l'écologie des nouveaux organismes ; la qualité des eaux souterraines et de surface et les pratiques agricoles. Chacun de ces thèmes comprend des

aspects liés aux biotechnologies. On estime à 50% la proportion d'activités du programme ayant trait aux biotechnologies. Vingt-six pays membres de l'OCDE prennent part à ce programme. Celui-ci consiste à accorder à de jeunes chercheurs titulaires de doctorats des bourses leur permettant de travailler dans un laboratoire étranger pendant des périodes allant de deux semaines à six mois, et à organiser des ateliers scientifiques couvrant des domaines particuliers de la recherche. Dans le cadre de ce programme, une conférence intitulée «Conférence sur la gestion des ressources biologiques : articuler science et action publique», s'est tenue du 29 au 31 mars 1999. La table ronde finale de la conférence a permis à des scientifiques, directeurs d'instituts de recherche, représentants de l'industrie, exploitants agricoles, consommateurs et médias d'engager un dialogue dynamique et ciblé. Lors de sa session du 19 au 21 avril, le Comité de l'agriculture a approuvé une nouvelle phase du

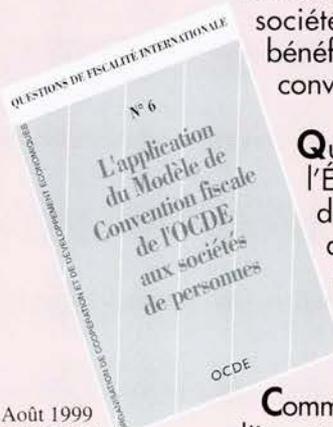
programme davantage axée sur les liens entre progrès scientifique et action des pouvoirs publics.

### Comité des échanges

Dans le cadre des travaux du Comité des échanges, le Secrétariat a mis la dernière main, en décembre 1998, à la synthèse des contributions nationales sur les pratiques en matière de propriété intellectuelle dans le domaine des biotechnologies. Ce document final, qui contient des données provenant de 22 pays membres de l'OCDE, de la Commission européenne et de l'Office européen des brevets, a été déclassifié le 1<sup>er</sup> février 1999. Les informations figurant dans cette synthèse ont été communiquées au Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de l'OMC, car elles concernent directement l'examen que ce dernier consacre actuellement à l'article 27.3b de l'Accord ADPIC relatif à la brevetabilité des animaux et des végétaux. ■

## L'application du Modèle de Convention fiscale de l'OCDE aux sociétés de personnes

Cette publication vous livre les recommandations sur la façon de régler les problèmes pratiques de fiscalité internationale liés aux sociétés de personnes.



**D**ans quelles circonstances une société de personnes peut-elle bénéficier de dispositions d'une convention fiscale ?

**Q**ue se passe-t-il lorsque l'État de la résidence et l'État de la source appliquent des articles différents de la convention en vertu des spécificités de leurs droits internes ?

**C**omment résoudre les problèmes d'imputation de revenu ?

Août 1999

ISBN 92-64-27077-9, FF200 US\$34

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
www.oecd.org/bookshop

# Espace anticorruption

L'Unité pour la lutte contre la corruption de l'OCDE vient de lancer sur Internet l'un des plus importants centres d'information sur la corruption. Intitulé « Global Anti-Corruption Reference Centre » (Centre d'information mondial sur la lutte contre la corruption), ce site a été créé afin de donner davantage d'impact à la campagne actuelle contre la corruption. Il a pour vocation de faciliter les échanges d'informations et d'expériences relatives à des initiatives de portée nationale, régionale ou internationale, prises aussi bien par des pays que par des organisations internationales ou des représentants de la société civile. Ce nouveau site est une véritable mine d'informations : il contient plus de 2 500 références d'ouvrages, de bulletins, de documents et d'articles divers, et propose un fonds documentaire en ligne sur la lutte contre la corruption qui donne accès à des résultats d'enquêtes, à des textes législatifs, à des conventions internationales, à des documents présentant des stratégies de lutte contre la corruption, ainsi qu'à d'autres types d'informations.

Le site permet de s'informer sur un certain nombre d'initiatives et sur les résultats auxquels elles sont parvenues. Il constitue un lieu de débat pour tous ceux qui souhaitent participer à des groupes de discussion électroniques traitant de la corruption, du blanchiment de capitaux, des opérations bancaires extraterritoriales et tout autre sujet pouvant intéresser aussi bien les spécialistes que le grand public.

Le site de l'Unité pour la lutte contre la corruption de l'OCDE regroupe cinq grands pôles : le Centre d'information sur la lutte contre la corruption ; le Centre d'information sur la lutte contre les pots-de-vin et le blanchiment

de capitaux, qui contient des informations concrètes et pragmatiques sur la corruption dans les transactions internationales, le blanchiment de capitaux et les opérations bancaires extraterritoriales ; le Centre d'information juridique qui présente des textes législatifs et des mesures d'application adoptés dans le monde entier pour lutter contre la corruption, ainsi que divers programmes de prévention et instruments internationaux pouvant être téléchargés ou consultés en ligne ; cinq centres régionaux qui présentent un grand nombre d'études de cas, régionales ou par pays, et fournissent des informations sur les initiatives locales en Asie, dans la région Pacifique, en Europe centrale, orientale et septentrionale, en Amérique latine, au Moyen-Orient, ainsi qu'en Afrique et dans les pays de l'OCDE ; et enfin, un Centre d'éthique, qui rassemble des codes de déontologie et des principes directeurs en matière d'éthique appliqués par les secteurs privé et public et par les organisations de la société civile.

Le Centre d'information mondial sur la lutte contre la corruption bénéficie du soutien de nombreuses institutions, tant publiques que privées, qui émanent de différentes régions du monde. Des partenariats ont été établis avec la Banque mondiale, le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), l'Université américaine de Paris, la faculté de droit de l'Université de Bâle, l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine de l'Université de la Sorbonne, la Chambre de Commerce internationale (CCI) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC). Grâce aux ressources dont dispose ce réseau, le Centre d'information ne cesse d'accroître et d'enrichir son

fonds et procède régulièrement à des mises à jour des informations proposées, de façon à offrir des renseignements actualisés sur tous les thèmes relevant de sa compétence. ■

Vous pouvez consulter le Centre d'information sur la lutte internationale contre la corruption à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/daf/nocorruption.Referencentre/ref.htm>

**Note :** Le dossier spécial du prochain numéro de *L'Observateur* (février 2000) sera consacré à la corruption.



Photomica

# Programme des conférences 1999-2000

Veillez noter que la plupart des réunions ne sont pas ouvertes à la presse mais sont indiquées pour information. Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiennent à Paris. Pour des informations complémentaires, veuillez contacter la Division des Relations avec les médias ou consulter le site Internet de l'OCDE [http://www.oecd.org/news\\_and\\_events/index-fr.htm](http://www.oecd.org/news_and_events/index-fr.htm)

## JANVIER

**10-13** Systèmes de connaissances agricoles, Deuxième conférence conjointe des directeurs et des représentants des systèmes de connaissances agricoles (recherche, vulgarisation et enseignement supérieur agricole), organisée par la Direction de l'Agriculture.

**18-19** Fonction publique, Conférence co-organisée par SIGMA (Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion dans les pays d'Europe centrale et orientale) en collaboration avec la Commission européenne et les pouvoirs publics albanais. Tirana, Albanie.

**18-19** Gouvernement d'entreprises dans les entreprises étatiques en Chine, séminaire organisé par la Direction des Affaires Fiscales, Financières et des Entreprises et le Centre de Coopération avec les non-membres. Beijing, Chine.

**19** Scénarios pour l'Europe à l'horizon 2010 : les stratégies de long terme des gouvernements des pays de l'OCDE, Réunion organisée par le Programme de l'OCDE pour l'avenir.

**19** Réunion du sous-groupe sur les biotechnologies liées à la santé humaine, organisée par la Direction des Sciences, de la Technologie et de l'Industrie.

**20-21** Réglementation et contrôle dans les assurances en Chine, Réunion d'experts organisée par la Direction des Affaires Fiscales, Financières et des Entreprises et le Centre de Coopération avec les non-membres. Beijing, Chine.

**20-21** La déontologie dans la fonction publique, Groupe de travail organisé par le Service de la gestion publique (PUMA).

**24-26** Développement des marchés de titres à revenu fixe, Second atelier OCDE/Banque mondiale organisé par la Direction des Affaires Fiscales, Financières et des Entreprises et le Centre de Coopération avec les non-membres. Washington D.C., États-Unis.

**25-26** Réunion d'experts sur la gestion des ressources humaines, organisée par le Service de la Gestion Publique (PUMA).

**26-27** Forum mondial de la science, organisé par la Direction des Sciences, de la Technologie et de l'Industrie.

**27-1/2** Forum économique mondial, Davos, Suisse.

## FÉVRIER

**3** Réunion informelle de contact entre le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et le Comité des Affaires fiscales.

**3-04** Les perspectives africaines : l'Afrique émergente, Premier Forum international organisé par le Centre de développement en collaboration avec la banque Africaine de développement.

**8-9** Les politiques pour l'emploi des jeunes, Conférence organisée par la Direction de l'Éducation, de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Emploi du Royaume-Uni.

- 8-10** Gestion de la dette publique et des marchés des titres d'État, Atelier organisé par la Direction des Affaires Fiscales, Financières et des Entreprises et le Centre de Coopération avec les non-membres. Stockholm, Suède.
- 10-11** Aligner priorités politiques et dotations budgétaires, Réunion d'experts organisée par le Service de la gestion publique (PUMA).
- 14-15** Les technologies de l'information et des communications et la qualité de l'enseignement, Deuxième séminaire organisé par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). Futuroscope de Poitiers, France.
- 23-25** Les tests génétiques, Atelier organisé par la Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie. Vienne, Autriche.
- 24-25** Les transports écologiquement viables, Réunion d'experts organisée par la Direction de l'environnement.
- 24-25** Le gouvernement d'entreprise en Russie, table ronde organisée par la Direction des Affaires Fiscales, Financières et des Entreprises et le Centre de Coopération avec les non-membres. Moscou, Russie.
- 28/1-3** La sécurité des produits alimentaires génétiquement modifiés, Conférence organisée par la Direction de l'Environnement et sponsorisée par les pouvoirs publics du Royaume-Uni. Edimbourg, Ecosse, Royaume-Uni.
- 13-14** Développer de nouveaux outils utiles à l'élaboration des politiques de l'éducation, Forum des ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE organisé par les pays nordiques et la Direction de l'Éducation, de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales. Copenhague, Danemark.
- 14-16** Les investisseurs institutionnels en Asie, Atelier OCDE/Banque asiatique de développement organisé par la Direction des Affaires Fiscales, Financières et des Entreprises et le Centre de Coopération avec les non-membres, Manille, Philippines.
- 17-22** Forum mondial sur l'eau, avec la participation du Secrétaire général de l'OCDE. La Hague, Pays-Bas.

---

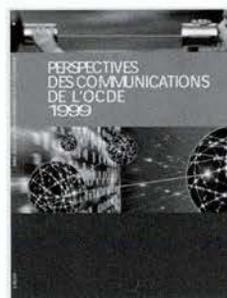
**MARS**


---

- 2-3** Développement récent sur les migrations et le marché du travail en Europe centrale et orientale dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne, Séminaire organisé par la Direction de l'Éducation, de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales. Bratislava, Slovaquie.

## PERSPECTIVES DES COMMUNICATIONS DE L'OCDE 1999

*Un outil indispensable  
à ne pas laisser passer ...*



FF400 US\$71  
ISBN 92-64-27013-2

*... pour surfer en toute sécurité !*

**OCDE**

UN INSTRUMENT PUISSANT DE CHANGEMENT ET DE RÉFORME DANS LE MONDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

# Nouvelles publications – Septembre/Octobre 1999

BON DE COMMANDE EN FIN DE NUMÉRO

Toutes les publications sont disponibles en version papier ou en version électronique

## AFFAIRES

### ET ENTREPRENARIAT

**Les pépinières d'entreprises à travers le monde**

Études de cas

Code OCDE: 04 1999 03 2 P, ISBN: 92-64-27051-5, Septembre 1999, 216 Pages  
FF220 US\$39 DM66 £23 ¥4500  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 04 1999 03 2 E1,  
ISBN: 92-64-27378-6, Octobre 1999  
FF220 US\$39 DM66 £23 ¥4500

**Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE**

Code OCDE: 21 1999 06 2 P,  
ISBN: 92-64-27126-0, Octobre 1999, 52 Pages  
FF120 US\$20 DM36 £12 ¥2300  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 21 1999 06 2 E1,  
ISBN: 92-64-27370-0, Octobre 1999  
FF120 US\$20 DM36 £12 ¥2300

## AFFAIRES FINANCIÈRES, FISCALES ET DES ENTREPRISES

**Les investissements transnationaux de portefeuille face à l'impôt**

Organismes de placement collectif et distorsions fiscales

Code OCDE: 23 1999 03 2 P, ISBN: 92-64-27045-0, Octobre 1999, 192 Pages  
FF320 US\$56 DM95 £34 ¥6600

**Statistiques des recettes publiques 1965/1998**  
Édition 1999

Code OCDE: 23 1999 04 3 P, ISBN: 92-64-05866-4, Octobre 1999, 328 Pages, bilingue  
FF450 US\$76 DM134 £47 ¥8900  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 23 1999 04 3 E1,  
ISBN: 92-64-07400-7, Octobre 1999  
FF450 US\$76 DM134 £47 ¥8900

**Services 1987/1996**

**Statistiques sur les échanges internationaux – Base de données de l'OCDE**  
Édition 1999

Version: Disquette (Win 3.11 95 98 NT/ Mono)  
Logiciel: Beyond 20/20  
Code OCDE: 30 1999 07 3 D3,  
ISBN: 92-64-06681-0, Octobre 1999, bilingue  
FF500 US\$80 DM150 £50 ¥9500

## AGRICULTURE

**Politiques agricoles : économies émergentes et pays en transition 1999**

Code OCDE: 14 1999 04 2 P, ISBN: 92-64-27058-2, Septembre 1999, 452 Pages  
FF450 US\$78 DM134 £47 ¥9050  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 14 1999 04 2 E1,  
ISBN: 92-64-27369-7, Septembre 1999  
FF450 US\$78 DM134 £47 ¥9050

## DÉVELOPPEMENT ET AIDE

**La décentralisation budgétaire dans les économies émergentes**

**Problèmes de gestion des affaires publiques sous la direction de Luiz R. de Mello, Kiichiro Fukusaku**

Version: Livre électronique  
Code OCDE: 41 1999 06 2 E1,  
ISBN: 92-64-27282-8, Septembre 1999  
FF300 US\$53 DM89 £32 ¥6200

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

**Cultiver les aménités rurales**

Une perspective de développement économique

Version: Livre électronique  
Code OCDE: 04 1999 05 2 E1,  
ISBN: 92-64-27394-8, Octobre 1999  
FF150 US\$26 DM45 £16 ¥3000

## ÉCONOMIE

**Études économiques de l'OCDE**  
Édition 1999

**Canada 1998/1999**

Code OCDE: 10 1999 01 2 P, ISBN: 92-64-26990-8, Septembre 1999, 140 Pages  
FF150 US\$26 DM45 £15 ¥3300  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 10 1999 01 2 E1,  
ISBN: 92-64-26737-9, Septembre 1999  
FF150 US\$26 DM45 £15 ¥3300

**Portugal 1998/1999**

Code OCDE: 10 1999 23 2 P, ISBN: 92-64-26992-4, Octobre 1999, 180 Pages  
FF150 US\$26 DM45 £15 ¥3300  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 10 1999 23 2 E1,  
ISBN: 92-64-26739-5, Octobre 1999  
FF150 US\$26 DM45 £15 ¥3300

**Corée 1998/1999**

Code OCDE: 10 1999 39 2 P, ISBN: 92-64-26991-6, Septembre 1999, 224 Pages  
FF150 US\$26 DM45 £15 ¥3300  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 10 1999 39 2 E1,  
ISBN: 92-64-26738-7, Septembre 1999  
FF150 US\$26 DM45 £15 ¥3300

## ENVIRONNEMENT

**Examens des performances environnementales**

Turquie

Code OCDE: 97 1999 09 2 P, ISBN: 92-64-27106-6, Octobre 1999, 210 Pages  
FF180 US\$35 DM55 £23 ¥4140  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 97 1999 09 2 E1,  
ISBN: 92-64-27380-8, Octobre 1999  
FF180 US\$35 DM55 £23 ¥4140

## ÉNERGIE

**Agence internationale de l'énergie**

**Statistiques énergétiques des pays non-membres de l'OCDE 1996/1997**  
Édition 1999

Code OCDE: 61 1999 15 3 P, ISBN: 92-64-05864-8, Septembre 1999, 800 Pages, bilingue  
FF690 US\$110 DM206 £69 ¥13100  
Version: Disquette (Win 3.11 95 98 NT/ Mono)  
Code OCDE: 61 1999 15 3 D3,  
ISBN: 92-64-06854-6, Octobre 1999  
FF3000 US\$500 DM895 £300 ¥63600

**Bilans énergétiques des pays non-membres de l'OCDE 1996/1997**  
Édition 1999

Code OCDE: 61 1999 16 3 P, ISBN: 92-64-05867-2, Octobre 1999, 600 Pages, bilingue  
FF690 US\$110 DM206 £69 ¥13100  
Version: Disquette (Win 3.11 95 98 NT/ Mono)  
Code OCDE: 61 1999 16 3 D3,  
ISBN: 92-64-06855-4, Octobre 1999  
FF3000 US\$500 DM895 £300 ¥63600

## ÉTUDES PROSPECTIVES

**Énergie : les cinquante prochaines années**

Code OCDE: 03 1999 01 2 P, ISBN: 92-64-27016-7, Septembre 1999, 192 Pages  
FF160 US\$29 DM48 £17 ¥3400  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 03 1999 01 2 E1,

ISBN: 92-64-27316-6, Octobre 1999  
FF160 US\$29 DM48 £17 ¥3400

**L'économie mondiale de demain : vers un essor durable ?**

Version: Livre électronique  
Code OCDE: 03 1999 02 2 E1,  
ISBN: 92-64-27401-4, Octobre 1999  
FF140 US\$24 DM42 £15 ¥2800

## EMPLOI

**La stratégie de l'OCDE pour l'emploi**

**La mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi**

**Évaluation des performances et des politiques**

Code OCDE: 11 1999 02 2 P, ISBN: 92-64-27104-X, Septembre 1999, 204 Pages  
FF150 US\$25 DM45 £16 ¥3000  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 11 1999 02 2 E1,  
ISBN: 92-64-27368-9, Septembre 1999  
FF150 US\$25 DM45 £16 ¥3000

## INDUSTRIE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

**Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie 1999**

**Mesurer les économies fondées sur le savoir**

Code OCDE: 92 1999 07 2 P, ISBN: 92-64-27107-4, Septembre 1999, 180 Pages  
FF250 US\$43 DM75 £26 ¥5000  
Version: Livre électronique  
Code OCDE: 92 1999 07 2 E1,  
ISBN: 92-64-27367-0, Octobre 1999  
FF250 US\$43 DM75 £26 ¥5000

## SOCIÉTÉ

**Tendances des migrations internationales**  
Édition 1999

Code OCDE: 81 1999 06 2 P, ISBN: 92-64-27078-7, Octobre 1999, 352 Pages  
FF350 US\$56 DM104 £35 ¥6750

**Combattre l'exclusion**

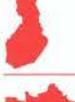
**Aide sociale au Canada et en Suisse**  
Code OCDE: 81 1999 07 2 P, ISBN: 92-64-27108-2, Octobre 1999, 202 Pages  
FF150 US\$24 DM45 £15 ¥2900

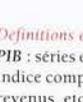
Variation par rapport à :

Niveau :

la période précédente %    l'année précédente %

valeur courante    même période année précéd.

			Variation par rapport à :				Niveau :		
			la période précédente %	l'année précédente %			valeur courante	même période année précéd.	
	Allemagne	Produit intérieur brut	T2 99	0,0	0,6	Balance courante	août 99	-4,18	-1,70
		Indicateur avancé	sept. 99	0,9	3,6	Taux de chômage	août 99	9,2	9,3
		Prix à la consommation	sept. 99	-0,2	0,7	Taux d'intérêt	déc. 98	3,38	3,74
	Australie	Produit intérieur brut	T2 99	0,2	4,1	Balance courante	T2 99	-6,11	-3,78
		Indicateur avancé	sept. 99	0,4	10,0	Taux de chômage	sept. 99	7,3	8,0
		Prix à la consommation	T3 99	0,9	1,7	Taux d'intérêt	sept. 99	5,01	5,03
	Autriche	Produit intérieur brut	T2 99	1,1	1,7	Balance courante	août 99	-0,19	-0,18
		Indicateur avancé	août 99	1,3	5,3	Taux de chômage	août 99	4,3	4,7
		Prix à la consommation	sept. 99	0,0	0,5	Taux d'intérêt	déc. 98	3,40	3,84
	Belgique	Produit intérieur brut	T2 99	1,6	1,7	Balance courante	T2 99	2,98	3,16
		Indicateur avancé	sept. 99	1,2	5,2	Taux de chômage	août 99	9,1	9,6
		Prix à la consommation	oct. 99	0,1	1,3	Taux d'intérêt	déc. 98	3,30	3,64
	Canada	Produit intérieur brut	T2 99	0,8	3,7	Balance courante	T2 99	-0,87	-3,16
		Indicateur avancé	août 99	1,1	7,8	Taux de chômage	août 99	7,8	8,3
		Prix à la consommation	sept. 99	0,3	2,6	Taux d'intérêt	oct. 99	5,00	5,27
	Corée	Produit intérieur brut	T2 99	3,1	10,0	Balance courante	août 99	1,41	2,12
		Indicateur avancé		..	..	Taux de chômage	sept. 99	5,2	7,6
		Prix à la consommation	oct. 99	0,8	1,2	Taux d'intérêt	sept. 99	7,50	10,40
	Danemark	Produit intérieur brut	T2 99	0,2	1,5	Balance courante	juil. 99	0,15	0,33
		Indicateur avancé	sept. 99	0,8	3,7	Taux de chômage	juil. 99	4,4	5,1
		Prix à la consommation	sept. 99	0,5	2,8	Taux d'intérêt	sept. 99	3,27	4,75
	Espagne	Produit intérieur brut	T2 99	1,1	3,6	Balance courante	juil. 99	-0,99	0,99
		Indicateur avancé	août 99	1,0	2,5	Taux de chômage	août 99	15,7	18,7
		Prix à la consommation	sept. 99	0,2	2,5	Taux d'intérêt	déc. 98	3,36	4,83
	États-Unis	Produit intérieur brut	T2 99	0,4	3,9	Balance courante	T2 99	-80,67	-52,40
		Indicateur avancé	sept. 99	-0,8	3,2	Taux de chômage	sept. 99	4,2	4,5
		Prix à la consommation	sept. 99	0,5	2,6	Taux d'intérêt	sept. 99	5,50	5,41
	Finlande	Produit intérieur brut	T2 99	1,5	4,4	Balance courante	T2 99	1,54	1,58
		Indicateur avancé	avr. 99	0,7	3,2	Taux de chômage	août 99	9,9	11,2
		Prix à la consommation	sept. 99	0,3	1,1	Taux d'intérêt	déc. 98	3,37	3,60
	France	Produit intérieur brut	T2 99	0,6	2,1	Balance courante	juil. 99	2,42	4,05
		Indicateur avancé	sept. 99	0,7	4,3	Taux de chômage	août 99	11,0	11,7
		Prix à la consommation	sept. 99	0,2	0,7	Taux d'intérêt	déc. 98	3,32	3,69
	Grèce	Produit intérieur brut	1998		3,7	Balance courante	mars 98	-0,82	-0,75
		Indicateur avancé	mars 99	-0,2	1,0	Taux de chômage		..	..
		Prix à la consommation	sept. 99	2,0	2,0	Taux d'intérêt	sept. 99	9,10	11,60
	Hongrie	Produit intérieur brut		..	..	Balance courante	août 99	0,15	0,06
		Indicateur avancé		..	..	Taux de chômage	sept. 99	9,6	9,1
		Prix à la consommation	sept. 99	0,5	10,9	Taux d'intérêt	août 99	14,40	16,20
	Irlande	Produit intérieur brut	1997		10,6	Balance courante	T2 99	0,38	0,12
		Indicateur avancé	sept. 99	-1,3	10,8	Taux de chômage	août 99	6,6	7,6
		Prix à la consommation	sept. 99	0,4	1,5	Taux d'intérêt	déc. 98	3,22	6,07
	Islande	Produit intérieur brut	1997		4,4	Balance courante	T2 99	-0,18	-0,11
		Indicateur avancé		..	..	Taux de chômage	sept. 99	1,7	2,5
		Prix à la consommation	oct. 99	0,8	5,3	Taux d'intérêt	sept. 99	9,30	7,50
	Italie	Produit intérieur brut	T2 99	0,3	0,9	Balance courante	T2 99	3,22	7,54
		Indicateur avancé	juil. 99	0,8	2,2	Taux de chômage	avr. 99	12,0	12,3
		Prix à la consommation	sept. 99	0,2	1,8	Taux d'intérêt	sept. 99	2,72	4,97

			Variation par rapport à :				Niveau :		
			la période précédente %	l'année précédente %			valeur courante	même période année précéd.	
	Japon	Produit intérieur brut	T2 99	0,2	1,1	Balance courante	août 99	6,98	8,12
		Indicateur avancé	août 99	0,5	7,2	Taux de chômage	août 99	4,7	4,3
		Prix à la consommation	sept. 99	0,3	-0,2	Taux d'intérêt	sept. 99	0,12	0,55
	Luxembourg	Produit intérieur brut	1997	..	3,7	Balance courante		..	..
		Indicateur avancé	sept. 99	1,8	8,7	Taux de chômage	juil. 99	2,8	2,9
		Prix à la consommation	sept. 99	0,3	1,6	Taux d'intérêt		..	..
	Mexique	Produit intérieur brut	T2 99	2,2	2,8	Balance courante	T2 99	-2,83	-3,48
		Indicateur avancé	sept. 99	7,0	11,0	Taux de chômage	sept. 99	2,2	3,1
		Prix à la consommation	sept. 99	1,0	15,8	Taux d'intérêt	sept. 99	21,34	41,03
	Norvège	Produit intérieur brut	T2 99	-0,5	-1,1	Balance courante	T2 99	0,80	-0,12
		Indicateur avancé	août 99	0,0	3,6	Taux de chômage	T2 99	3,2	3,5
		Prix à la consommation	sept. 99	0,9	2,1	Taux d'intérêt	août 99	6,09	6,74
	Nlle-Zélande	Produit intérieur brut	T2 99	0,0	2,6	Balance courante	T2 99	-1,06	-0,73
		Indicateur avancé		..	..	Taux de chômage	T2 99	7,0	7,6
		Prix à la consommation	T3 99	0,6	-0,3	Taux d'intérêt	Sept. 99	4,94	5,79
	Pays-Bas	Produit intérieur brut	T2 99	0,7	3,1	Balance courante	T2 99	4,02	6,29
		Indicateur avancé	sept. 99	1,3	5,1	Taux de chômage	juil. 99	3,2	3,8
		Prix à la consommation	sept. 99	0,5	2,2	Taux d'intérêt	déc. 98	3,33	3,69
	Pologne	Produit intérieur brut		..	..	Balance courante	mai 99	-0,64	-0,20
		Indicateur avancé		..	..	Taux de chômage	sept. 99	12,4	9,9
		Prix à la consommation	sept. 99	1,4	8,3	Taux d'intérêt	août 99	12,55	17,37
	Portugal	Produit intérieur brut	T4 98	2,4	2,8	Balance courante	T2 99	-2,23	-2,17
		Indicateur avancé	juil. 99	0,1	-0,2	Taux de chômage	août 99	4,7	4,9
		Prix à la consommation	sept. 99	0,0	2,0	Taux d'intérêt	janv. 99	3,10	4,84
	Rép. tchèque	Produit intérieur brut	T2 99	3,3	0,3	Balance courante	T2 99	0,28	-0,10
		Indicateur avancé		-0,1	..	Taux de chômage	sept. 99	8,8	6,7
		Prix à la consommation	sept. 99	-0,7	1,2	Taux d'intérêt	oct. 99	6,18	13,20
	Royaume-Uni	Produit intérieur brut	T2 99	0,6	1,4	Balance courante	T2 99	-6,00	-0,23
		Indicateur avancé	sept. 99	0,6	9,3	Taux de chômage	juil. 99	6,1	6,3
		Prix à la consommation	sept. 99	0,4	1,1	Taux d'intérêt	sept. 99	5,32	7,37
	Suède	Produit intérieur brut	T2 99	2,6	3,3	Balance courante	août 99	0,23	0,04
		Indicateur avancé	sept. 99	0,4	5,7	Taux de chômage	août 99	7,0	8,2
		Prix à la consommation	sept. 99	0,7	1,0	Taux d'intérêt	oct. 99	3,23	4,17
	Suisse	Produit intérieur brut	T2 99	0,3	1,0	Balance courante	T2 99	8,19	7,46
		Indicateur avancé	sept. 99	-0,1	2,7	Taux de chômage	sept. 99	2,5	3,4
		Prix à la consommation	oct. 99	0,0	1,2	Taux d'intérêt	sept. 99	1,10	1,46
	Turquie	Produit intérieur brut	T2 99	6,1	-1,9	Balance courante	T2 99	-1,49	-0,23
		Indicateur avancé		..	..	Taux de chômage	T2 99	7,3	6,4
		Prix à la consommation	sept. 99	6,0	64,3	Taux d'intérêt	juin 99	76,91	65,75
	Zone Euro	Produit intérieur brut		..	..	Balance courante	août 99	1,59	4,96
		Indicateur avancé	sept. 99	0,8	4,7	Taux de chômage	août 99	10,2	10,9
		Prix à la consommation	sept. 99	0,0	1,2	Taux d'intérêt	sept. 99	2,72	3,73

#### Definitions et notes

**PIB** : séries en volume corrigées des variations saisonnières sauf Portugal ; **Indicateur avancé** : indice composite, fondé sur différents indicateurs de l'activité économique (emploi, ventes, revenus, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance ; **Indice des prix à la consommation** : mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services ; **Balance courante** : milliards de dollars ; non corrigé des variations saisonnières sauf Australie, Royaume-Uni

et États-Unis ; **Taux de chômage** : % de la population active civile - taux de chômage standardisée (BIT) ; définition nationale pour Corée, Islande, Mexique, Pologne, République tchèque, Suisse et Turquie ; corrigés des variations saisonnières sauf Turquie ; **Taux d'intérêt** : taux à trois mois sauf Grèce (douze mois) et Turquie (taux interbancaire au jour le jour) ; .. non disponible

Source : *Principaux indicateurs économiques*, Les éditions de l'OCDE, Paris, novembre 1999.

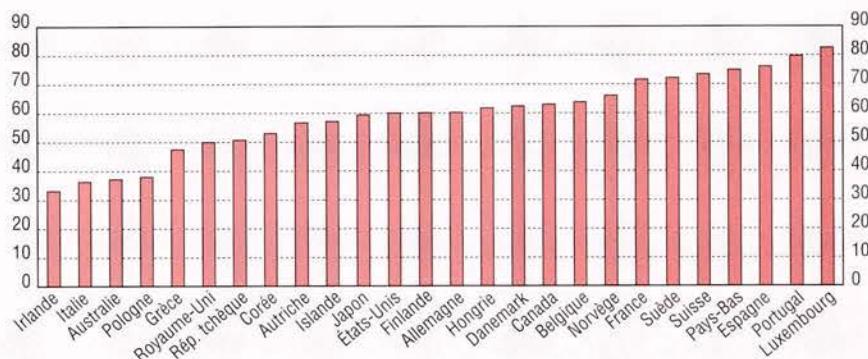
## Jusqu'où va la générosité des prestations dans les pays de l'OCDE ?

Trois objectifs essentiels animent les concepteurs des systèmes de prestations : améliorer le niveau de vie des familles à bas revenu, surtout lorsqu'il y a des enfants ; inciter au travail et à l'indépendance économique et limiter les dépenses publiques. Ces trois objectifs supposent des arbitrages. Au cours des dernières décennies, on a alternativement privilégié l'un ou l'autre de ces trois objectifs. Dans les années 60 et 70, on a surtout voulu réduire la pauvreté. Dans les années 80, c'est l'abaissement des coûts qui a été mis en avant. Ces derniers temps, c'est l'objectif de l'indépendance économique qui paraît prendre le pas dans l'esprit des décideurs.

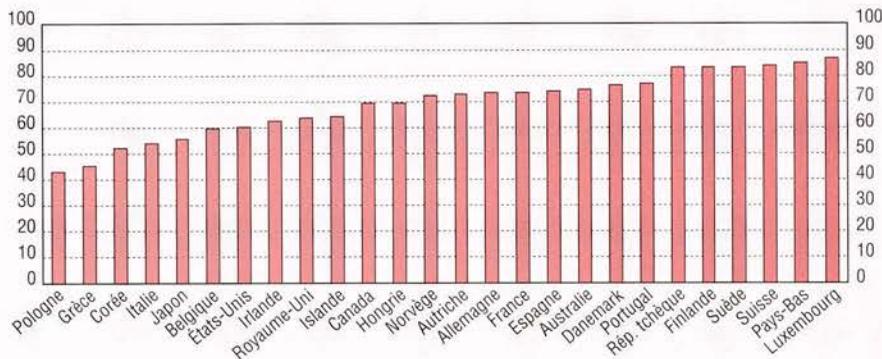
Il est difficile de comparer les effets des politiques publiques sur le revenu des personnes sans travail en raison de la complexité des régimes nationaux d'imposition et de prestations. L'OCDE fournit une estimation du taux de remplacement, à savoir le pourcentage du revenu net du travail que représentent les allocations de chômage et prestations connexes. Les taux, qui sont calculés pour des familles dont la personne qui a le revenu principal ne travaille pas, prennent en compte à la fois les allocations chômage, les allocations logement et les allocations familiales.

En général, la combinaison de taux de prestations élevés et de déductions fiscales permet d'assurer des taux de remplacement pour les couples avec enfants plus élevés que pour une personne célibataire. Le taux de remplacement net pour une personne célibataire varie de 33 % en Irlande, 36 % en Italie, 37 % en Australie, et 38 % en Pologne pour les pays situés en bas de l'échelle, à 75 % aux Pays-Bas, 76 %

**Taux de remplacement nets pour une personne célibataire**  
en prenant en compte les indemnités de chômage et allocations de logement après impôts le premier mois de la perception de l'allocation



**Taux de remplacement nets pour un couple marié**  
en prenant en compte les indemnités de chômage, allocations familiales et allocations de logements après impôts le premier mois de la perception de l'allocation



Notes : Les taux de remplacement nets sont calculés pour la période initiale de chômage indemnisé (net d'impôts), une fois écoulé l'éventuel délai de carence, en pourcentage des revenus nets. L'hypothèse retenue dans tous les cas est celle où le chômeur a 40 ans et 22 ans d'emploi ininterrompu. Pour le second graphique, l'épouse ne travaille pas et les enfants ont respectivement 6 et 4 ans.

Source : Systèmes de prestations et incitations au travail, OCDE, 1999.

en Espagne, 79 % au Portugal et 82 % au Luxembourg pour ceux placés en haut de l'échelle.

Ce classement diffère pour les couples mariés avec enfants. La Pologne a le taux de remplacement net le plus bas avec 43 %, suivie par la Grèce (46 %) et la Corée (52 %), bien que celui de l'Italie reste peu élevé (54 %). Par rapport au

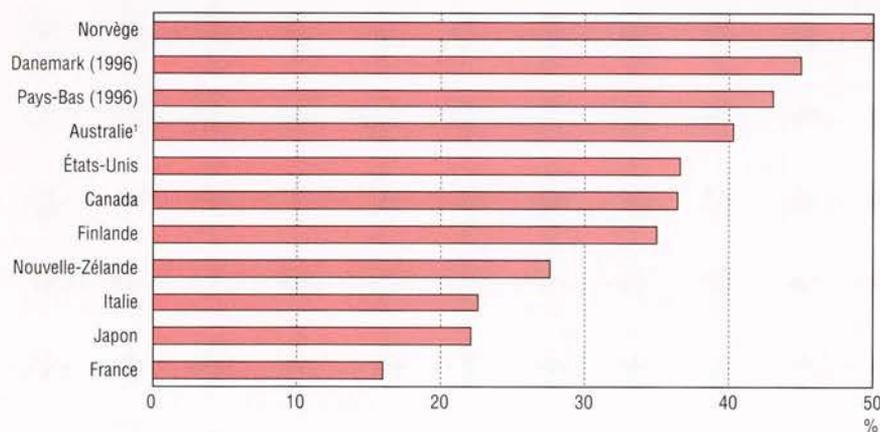
scénario relatif à une personne célibataire, la position de l'Irlande augmente dans le classement et passe à un peu plus de 60 %. Le Luxembourg est toujours en tête avec un taux de remplacement net de 87 %, suivi par les Pays-Bas (85 %). Les prestations familiales font aussi augmenter la place des pays scandinaves, où les prestations pour les couples avec enfants sont importantes. ■

## Pas d'ordinateur à la maison!

Les propos autour de la nouvelle ère de l'électronique sont-ils excessifs ? À peine plus de 30 % des ménages de onze pays de l'OCDE disposaient d'un ordinateur en 1997. Chiffre décevant pour les *aficionados* du monde cybernétique qui rêvaient de nous voir tous équipés en cette fin de décennie pour effectuer le grand bond vers le nouveau millénaire. Pis encore, 30 % ne représente qu'une moyenne car la diffusion de la technologie reste très inégale entre ces pays. Ce sont les Scandinaves qui sont en tête du peloton avec un taux de pénétration des ordinateurs dans les ménages de 50 % en Norvège et de 45 % au Danemark. Les Néerlandais sont aussi bien placés puisque 43 % des ménages possèdent un ordinateur. A la traîne, figurent les Japonais, les Italiens et les Français avec respectivement 22 %, 21,5 % et 15 %. Le taux de pénétration des ordinateurs dans les ménages dépend à la fois du coût du matériel et des habitudes. Dans certains pays, les salariés ont des ordinateurs à la maison qui sont mis à leur disposition par les entreprises. Dans d'autres, où se développent le télétravail

et les petites entreprises, les dépenses d'ordinateurs liées à ces activités peuvent être déduites des impôts, même si le matériel reste la propriété d'un individu. Les Français, eux, sont habitués au Minitel, un outil informatique distribué pratiquement gratuitement qui permet de vérifier des horaires, des numéros de téléphone, et même de réserver et d'acheter des billets d'avion. Mais le taux de pénétration du Minitel n'est que d'environ 20 % – son utilisation est onéreuse – et il probable que nombre de ces ménages s'équiperont d'un ordinateur. Le coût du matériel est le facteur déterminant qui influence la possession d'un ordinateur. Aux États-Unis, où le taux de pénétration est de 37 %, on a enregistré une baisse des prix des ordinateurs individuels de près de 90 % en six ans. Les prix sont en baisse également en Europe et il est probable que les ventes aient de nouveau augmenté depuis 1997, bien que de nombreux consommateurs attendent que les craintes liées au bogue du passage à l'an 2000 soient dissipées avant de s'engager dans l'achat d'un ordinateur pour leur maison. ■

### Pénétration en pourcentage des ordinateurs individuels dans les ménages, 1997



1. Moyenne des données de 1996 et de 1998.

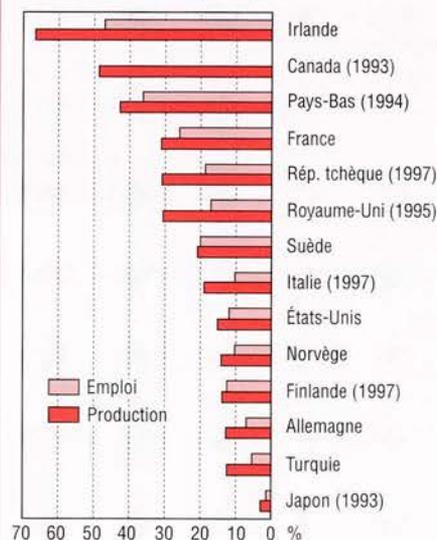
Note : Les données se réfèrent au pourcentage de ménages qui possèdent un ordinateur (PC).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur des données des offices statistiques nationaux.

## L'impact des filiales étrangères

Les études sur les investissements directs étrangers ne devraient pas se limiter au volume et à la valeur des stocks et des flux ; ils doivent aussi prendre en compte leur performance et leur contribution à l'activité économique des pays d'accueil. Les chiffres les plus récents sur ce type d'informations datent de 1996. Les firmes étrangères implantées dans les pays de l'OCDE étaient responsables de 15 % de la production et de 10% de l'emploi, des chiffres en hausse depuis 1985 pour la plupart des pays. C'est en Irlande que les parts des filiales étrangères dans la production et l'emploi sont les plus élevées, avec respectivement 66 % et 48 %. Une situation contrastée par rapport au Japon où les entreprises sous contrôle étranger sont responsables de moins de 3% de la production et de seulement 1% de l'emploi. Leur rôle est également limité en Allemagne, aux États-Unis, en Finlande et en Turquie. ■

### Part des filiales étrangères dans la production<sup>1</sup> et l'emploi, (1996)



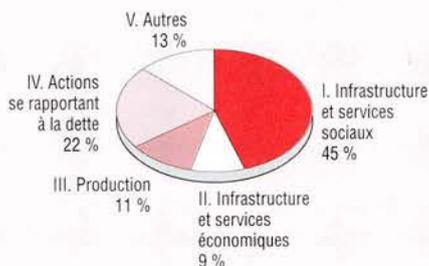
1. Chiffre d'affaires pour les pays suivants : États-Unis, Japon, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Suède.

Source : OCDE, base de données sur l'activité des filiales étrangères, mai 1999.

## Évolution de l'aide en Amérique latine et aux Caraïbes

En 1997, l'aide des pays du Comité d'aide au développement (CAD) en Amérique latine et aux Caraïbes s'est élevée à environ 4 milliards de dollars, ce qui représente plus de 10 % du total des versements bilatéraux. Avec 35 % des engagements, le Japon est devenu le premier bailleur de fonds, devant les États-Unis (20 %), l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne (6 % chacun). Les principaux bénéficiaires sont la Bolivie, le Pérou, le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala. Si le volume de l'aide est resté relativement stable depuis les années 60, la répartition sectorielle a beaucoup changé depuis dix ans. Tendance commune aux pays de la région : les services sociaux se taillent la part du lion avec 45 % de l'aide. Pour les deux principaux receveurs – Bolivie et Pérou, plus de 10 % chacun –, le réaménagement de la dette constitue une part importante de l'aide, mais dans d'autres pays comme le Guatemala, Haïti, le Nicaragua, (5 % chacun), l'aide va en priorité à l'éducation, la santé et aux organisations de la société civile. L'agriculture absorbe plus de 60 % de l'aide

### Engagements d'ADP bilatérale par secteur en Amérique latine, 1997



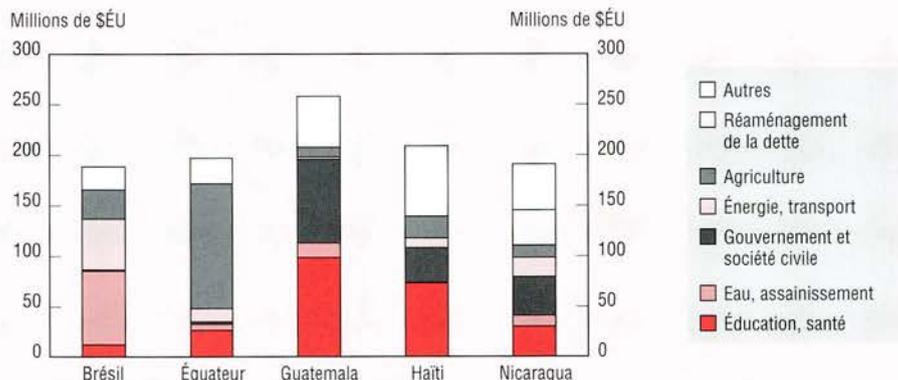
Source : Système de notification des pays créanciers, OCDE.

en Équateur. Contrairement à ce qui prévalait il y a dix ans, l'aide affectée au réaménagement de la dette n'est plus une priorité au Brésil, où la quasi-totalité des fonds alloués va aux ressources en eau et à l'assainissement, ainsi qu'à l'agriculture et à l'énergie.

Note : Pour les lecteurs qui souhaitent obtenir davantage d'information sur l'aide, sa ventilation en Amérique latine ou savoir dans quel autre pays elle est destinée, si elle est affectée à l'éducation ou à la santé et de quelle façon cela a évolué au cours du temps,

il suffit de consulter le *Système de notification des pays créanciers* (SNPC) du CAD. Le SNPC est la toute première banque de données statistiques qui contient des données financières sur les activités d'aide du CAD depuis 1973. On y trouve également des informations descriptives sur les projets. La fréquence des informations varie selon les agences d'aide. Certaines des données les plus récentes ont trait à des projets qui ont été approuvés un ou deux mois auparavant, tandis que d'autres seront fournis par des agences qui finalisent des projets approuvés en 1998. Les données du SNPC les plus récentes sont publiées par région. Les séries complètes sont disponibles en ligne. Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.oecd.org/dac/htm/online.htm> ou envoyez un e-mail à : [dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org). ■

### Engagement d'APD bilatérale dans quelques pays d'Amérique latine, 1997



Source : Système de notification des pays créanciers, OCDE.

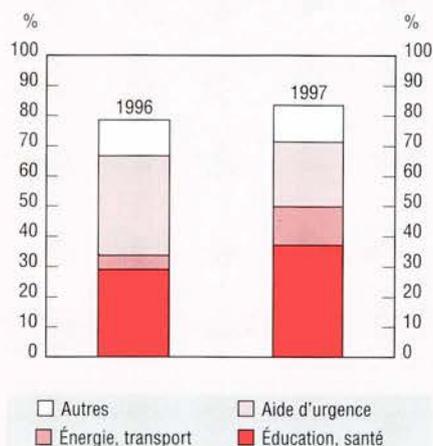
**statistiques sur les pays membres**

**OCDE EN CHIFFRES**  
Édition 1999

FF90 ÉU\$15 DM27 £9 ¥1 800  
 Gratuit avec un abonnement à L'Observateur  
 FF210 ÉU\$35 DM65 £22 ¥4 500  
 ISSN 0304-3398  
[sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)

## Aide à la Bosnie-Herzégovine

### Engagement d'APD bilatérale en Bosnie-Herzégovine par secteur (1996-1997)



Source : Système de notification des pays créanciers, CAD.

En 1996, l'aide d'urgence a occupé une place prépondérante dans l'aide octroyée à la Bosnie-Herzégovine. Les projets dans les secteurs de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'énergie, et du transport ont représenté plus de la moitié du total de l'aide en 1997. Le graphique ci-dessus donne un aperçu de sa répartition. Pour le secteur de l'énergie, par exemple, le ministère des Affaires étrangères japonais a approuvé un don de 25 millions de dollars pour la reconstruction des principales lignes de transmission et la Banque mondiale a octroyé 10 millions de dollars pour celle des systèmes de distribution de gaz. Les autres projets dans ce secteur comprennent la reconstruction de l'électricité d'urgence par l'agence canadienne ACIDI, un projet de chauffage d'un quartier par le ministère des Affaires étrangères de la Finlande et un autre de transmission d'électricité par l'agence norvégienne NORAD. ■

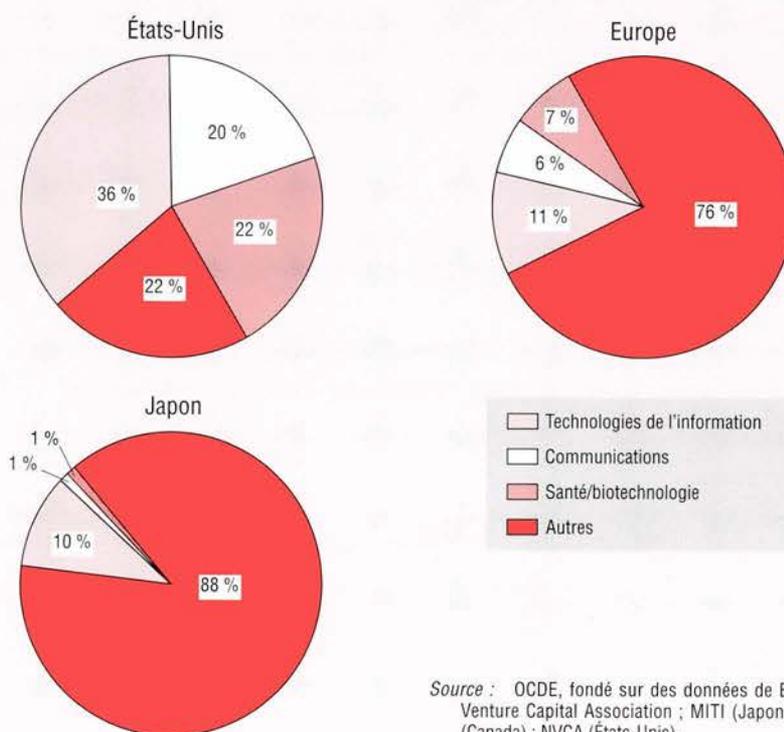
## Quand le capital prend des risques

Le capital-risque constitue la source majeure de financement pour les entreprises nouvelles fondées sur la technologie. Ces dernières années, le marché du capital-risque a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE, les États-Unis occupant de loin la première position avec 8,7 milliards de dollars en parité de pouvoir d'achat investis sur ce marché en 1997. La majorité du financement correspond aux investissements opérés durant la phase d'expansion, bien que plus du tiers ait lieu durant la phase de démarrage. Avec 1,5 milliard de dollars, le Royaume-Uni dispose également d'un marché important, mais les dépenses lors de la phase de démarrage sont peu élevées. Exprimé par rapport au PIB, c'est le Canada qui constitue le marché le plus important avec 1,4 milliard de dollars, suivi par les Pays-Bas, la répartition des dépenses durant les phases de démarrage et d'expansion étant identique à celle des

États-Unis. Avec un total de 4,4 milliards de dollars, le marché du capital-risque de l'Union européenne représente la moitié de celui des États-Unis. Celui du Japon est encore très peu développé avec seulement 113 millions de dollars investis en 1997.

La ventilation du capital-risque par secteur diffère d'un pays à l'autre. En 1997, les technologies de l'information et des communications ont absorbé plus de la moitié du capital-risque aux États-Unis, une part significative étant également destinée aux secteurs de la biotechnologie et de la santé. Ces industries de la « nouvelle économie » ne semblent pas avoir eu autant de succès auprès des investisseurs européens, les technologies de l'information et des communications ne représentant que 16 % des dépenses en capital-risque. Pour le Japon, elles ne sont que de 10 %. ■

### Ventilation du capital-risque par industrie, 1997



Source : OCDE, fondé sur des données de European Venture Capital Association ; MITI (Japon) ; CVCA (Canada) ; NVCA (États-Unis).

# TABLEAU DE BORD DE L'OCDE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INDUSTRIE

1999 MESURER

LES ÉCONOMIES

FONDÉES

SUR LE SAVOIR

*Coup de projecteur  
sur les économies de l'OCDE  
fondées sur le savoir,  
le défi de la mondialisation,  
les performances économiques  
et la compétitivité des pays*

- ➔ DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX INDICATEURS, TELS LE TAUX DE PÉNÉTRATION DES ORDINATEURS OU LES ACTIVITÉS DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE,
- ➔ ANALYSEZ LES SOURCES DE DONNÉES SUR LES TENDANCES ET LES CHANGEMENTS STRUCTURELS DE LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INDUSTRIE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES DE DEMAIN.

(92 1999 07 2 P) ISBN 92-64-27107-4  
FF250 US\$75

DISPONIBLE AUPRÈS DE LA LIBRAIRIE EN LIGNE DE L'OCDE : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)



**La mention  
« Source : OCDE »  
n'a-t-elle pas toujours  
aiguisé votre curiosité ?**

**Trouver nos publications  
est désormais un jeu  
d'enfant.**



---

[www.oecd.org/sourceoecd](http://www.oecd.org/sourceoecd)